lutte ouvrière

HEBDOMADAIRE - PARAIT LE MARDI - N° 80 - SEMAINE DU 10 au 17 MARS 1970 - PRIX : 2 F.

2 jours d'ordre policier à Nanterre :

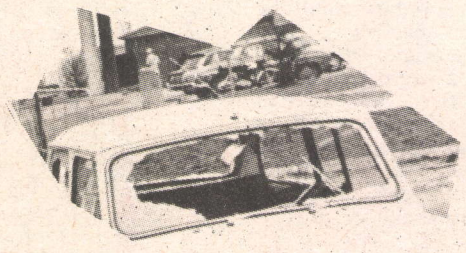

plus de dégâts qu'en 3 mois de " troubles "

courrier des lecteurs

Monsieur,

Disons pour commencer que je suis catholique, 32 ans, à la fois étudiant en philosophie et aumônier de ces mêmes étudiants. Depuis deux ans, j'achète à peu près tous les quinze jours votre prose à 2 F. Dans le courrier des lecteurs de cette semaine, je me suis arrêté à votre réponse relative à une question posée : « Y a-t-il des militants L.O. catholiques ? »

Je voudrais vous dire que je ne peux être d'accord avec la réduction que vous faites de la religion catholique à un « esprit de résignation » constitutif de l'un des principaux « piliers de toute société basée sur l'oppression de l'homme par l'homme ».

Cette analyse, si elle a pu être fondée dans un certain contexte social autour de 1850, paraît le type même de l'utilisation anachronique et idéologique d'une doctrine que Marx lui-même, par fidélité à son souci de critiquer scientifiquement **toutes les formes d'idéologie, n'opérerait plus aujourd'hui, ou tout du moins dans les mêmes termes.**

Je vous renvoie aux engagements des chrétiens contre les impérialismes en Amérique latine, en Espagne, en France. Je pourrais vous citer pas mal de noms et très proches !

Même ici je voudrais vous donner quelques faits :

1° Pendant deux ans, j'ai accueilli ici, dans un local du Centre catholique, un de vos cercles de militants. Est-ce de la résignation ?

2° Depuis quatre ans que je suis ici, je constate que les aumôneries catholiques sont devenues d'excellents foyers de recrutements pour les groupuscules marxisants, y compris les vôtres. Pour ma part, j'ai vu une bonne dizaine d'étudiants du centre catho « passer dans vos rangs ». Leur démarche s'explique très bien ainsi : ayant découvert dans le christianisme l'exigence de l'amour des autres (charité) et le besoin (la nécessité) de concrétiser cet amour dans l'instauration de la justice notamment au service des plus pauvres, il est tout naturel que ce ferment « idéologique » devienne une propédeutique de choix à votre lutte.

Vous connaissez sans doute ces paroles de l'Evangile :

« Bienheureux les artisans de paix et de justice.

« Bienheureux les « pauvres » (c'est-à-dire ceux qui sont simples, ça n'a rien à voir avec une acceptation de la misère).

« J'avais faim et tu m'as donné à manger », etc.

Ainsi votre interprétation du christianisme par la « résignation » me paraît des plus primaires, même si sociologiquement parlant cela peut encore se vérifier, hélas, ici ou là. Mais soyons honnêtes et sachons faire la part des choses !

Pour ma part, je regrette profondément tout sectarisme et toute intolérance dogmatique **de quelque côté qu'elle vienne. Je pense que le jour où ayant démystifié une certaine conception de Dieu que vous vous plaisez à vouloir conservateur et pilier des oppressions, et qu'après avoir compris que la Foi dans le Dieu de Jésus-Christ n'empêche nullement de s'engager dans une lutte pour la justice que celle-ci se nomme révolution ou socialisme, on pourra peut-être alors dans la fidélité à nos « croyances respectives » et notre volonté de libérer l'homme, conjuguer nos efforts sans esprit d'anathème et d'excommunication. Mais il faut de l'un et de l'autre côté un minimum de bonne volonté.**

P.B.

Nous savons parfaitement que certains chrétiens sont engagés dans la lutte sociale, sinon révolutionnaire en Amérique Latine, en Espagne et même en France. Mais, vous l'admettrez comme nous, force est bien de constater qu'il s'agit, partout, en tous lieux et toujours, d'une infime minorité, en fait de quelques individualités. Quant à l'église officielle, l'ensemble de la hiérarchie, comme des fidèles, elle ne manifeste pas plus de velléités révolutionnaires aujourd'hui — c'est le moins qu'on puisse dire — qu'elle ne l'a fait durant ses deux mille ans d'existence.

Il semble donc difficile de penser que cette attitude est fortuite d'autant plus qu'elle est la suite logique de l'idéologie chrétienne qui prêche bien, il est vrai, un idéal d'amour et de fraternité entre les hommes mais condamne formellement le seul moyen — l'emploi de la violence révolutionnaire — qui permettrait justement d'abattre une société de classe qui est bien l'obstacle essentiel à la réalisation de cet idéal.

En déniant aux opprimés, le droit de se libérer par tous les moyens, y compris par l'emploi de la violence, dans une société où l'oppression existe, on accepte dans les faits sinon dans les mots cette oppression, on se range finalement — qu'on le veuille ou non — du côté des oppresseurs. Car il ne s'agit pas de déplorer l'injustice — cela tout le monde le fait y compris ceux qui l'exercent ou en vivent — il s'agit de la combattre. Et par tous les moyens possibles.

Nous ne doutons pas que certains chrétiens sentent bien la contradiction qu'il y a au cœur de l'idéologie qui est la leur. Nous savons que quelques-uns finissent par s'engager dans la lutte aux côtés des opprimés. Mais pour cela, ils doivent passer par dessus ou fermer les yeux sur un des enseignements fondamentaux du christianisme, que nous ne voyons pas comment appeler autrement que la résignation.

En fait d'ailleurs — et l'exemple que vous donnez vous-mêmes est bien significatif — la plupart sont conduits à abandonner, alors le christianisme lui-même.

Et nous ne voyons pas en quoi l'attitude et la politique actuelle de l'église peuvent faire penser en quoi que ce soit, que c'est là une analyse primaire ou anachronique.

Ceci dit, il n'y a de notre part, ni anathème ni excommunication — nous laissons ces termes aux théologiens. Nous sommes prêts à lutter avec tout chrétien qui mène le même combat que nous. Vous reconnaitrez que ce n'est pas de notre faute s'il y en a si peu. Car, en admettant même que notre analyse écarte les chrétiens des partis révolutionnaires marxistes, qu'est-ce qui les empêche de mener la lutte révolutionnaire à côté, y compris dans des formations politiques séparées? Rien sinon que les chrétiens révolutionnaires sont l'exception.

Ceux-là, nous sommes prêts à les accueillir dans nos rangs. Mais ils ne peuvent nous demander de renoncer à une analyse que la raison, comme l'histoire ou l'actualité, nous confirment être la bonne.

.....

Camarades,

.....

Plusieurs groupes constatent qu'il y a actuellement « un reflux du mouvement révolutionnaire ». N'est-il pas étonnant que ce reflux continue de se prolonger si longtemps alors que la société traverse actuellement une crise très grave ? Je dis que la crise est très grave car la petite bourgeoisie apparaît comme très combative (commerçants, paysans... usagers des transports en commun !). Les prix montent, le régime apparaît de plus en plus comme celui du parti unique contre le peuple, ce qui est favorable, car ainsi, les gens perdent leurs illusions réformistes et électoralistes. Le mécontentement s'accumule. Pendant ce temps, le « mouvement révolutionnaire », de l'aveu de ses dirigeants, reflue ! Et ceci, malgré le dévouement incroyable des militants, et leur valeur qui, au point de vue de la théorie, est souvent bonne.

La répression ne permet pas d'expliquer ce reflux, car elle reste en fait assez limitée, compte tenu des moyens dont dispose la police. La répression est faible, juste assez forte pour aguerrir les militants en les maintenant sur leurs gardes, et « le mouvement reflue » ! Quant à espérer, comme L.O. le fait, qu'il est possible **de réunir tous les groupes révolutionnaires dans un même panier en espérant que les meilleurs crabes mangeront les autres, c'est ne pas compter avec les tares profondes et graves qui traînent au fond des groupuscules, du fait de leur nature groupusculaire. Ces tares se retrouvent chez tous les « militants », tous les « révolutionnaires professionnels » actuels.**

. . . . . .

Car s'il est vrai qu'une ligne politique nette est indispensable, il est vrai aussi qu'elle n'est juste que par rapport à un contexte ; je veux dire que la ligne d'une organisation, par exemple, tout en paraissant juste dans l'abstrait, ne peut l'être que si elle permet de s'insérer dans une pratique réelle. Ainsi, la ligne d'un groupe politique est valable dans le contexte d'autres lignes politiques, dans la mesure où elle permettra à des faits réels d'émerger dialectiquement d'un affrontement à ce contexte.

. . . . . .

Pas d'alternative ? C'est simple. En juin, vote massif pour de Gaulle, qui, s'il est pourri, nous épargne au moins les grenouillages de la IVe République. En fait, ce genre de réaction est la preuve que tels que nous sommes, nous ne pouvons offrir quelque chose. C'est un cercle qui semble vicieux.

Pour rompre ce cercle, une seule solution : nous transformer. Ceci permettrait de gagner des milliers de militants en puissance. Et pour cela, la façon de se présenter à beaucoup d'importance.

.....

Depuis, mon expérience est beaucoup plus grande et j'ai réfléchi beaucoup. Je fais ce que je peux pour militer, souvent de préférence avec L.O. J'hésite car rentrer dans un groupuscule n'a rien d'exaltant. Par ailleurs j'ai pu apprécier L.O. par comparaison avec les autres organisations. Mais L.O. reste ce qu'il est : un petit groupe qui comme les autres est amené à continuer à faire de la cuisine groupusculaire pendant de la cuisine électorale des grandes organisations. Alors ? Rentrer au P.S.U. ? Malgré le comportement scandaleux de Rocard et consorts, malgré l'hypersocialdémocratisation qui est en route chez eux ?

Actuellement, je vais rentrer à Vincennes, sans doute, en histoire, pour pouvoir concilier ce qui est le fond de ma vie avec les exigences de la vie dans la société actuelle. Et je suis seul. Et des milliers d'autres, et j'en connais, sont comme moi inorganisés. La plupart finiront par se marier, voter UDR et se déclarer apolitiques. On entend partout : « il y en a marre des groupuscules ». Ce n'est pas Marcellin qui le dit, ce sont les révolutionnaires.

Amitiés.

M. Paris 13.

Nous ne sommes pas entièrement d'accord sur l'analyse que tu fais de la situation actuelle, mais nous sommes parfaitement conscients — et d'accord avec toi — de l'état actuel de l'extrême-gauche. Nous le sommes également du fait que la division en de multiples groupuscules les empêche tous — sans exception — d'avoir une politique qui puisse répondre de manière satisfaisante aux problèmes du moment. Nous le sommes enfin de ce que L.O. n'échappe pas à cette faiblesse générale.

C'est pour cela que nous militons depuis près de deux ans pour l'unité de cette extrême-gauche.

Nous ne voulons pas « mettre tous les groupes dans un même panier pour que les meilleurs crabes mangent les autres », mais parce que nous estimons que le fait de s'appliquer à travailler tous ensemble — même si au départ, nous avons de grandes divergences entre nous — serait la meilleure et la plus rapide manière de corriger sinon tous nos défauts, du moins une partie d'entre eux, ceux qui justement sont liés à notre nature groupusculaire : sectarisme, étroitesse de vue, travail limité à certains secteurs, etc.

Cette unité sera-t-elle possible ? Et bien, cela dépend en définitive des milliers dont tu parles qui sont seuls et inorganisés. Car, si ceux-là justement, au lieu de rester dans leur coin, militaient et faisaient pression dans ce sens, nous ne voyons pas quel groupuscule, même le plus sectaire, pourrait rester à l'écart. Ou alors, il ne compterait plus beaucoup.

Nous avons des défauts ? Oui, énormément. Mais le plus grave de tous n'est-il pas de renoncer à agir ? Car, c'est bien le seul qui rendrait irrémédiable la situation dans laquelle nous nous trouvons.

Des militants ne peuvent se contenter de déplorer la situation dans laquelle nous nous trouvons, le cercle vicieux dans lequel nous tournons. Ils doivent travailler à en sortir.

« Une seule solution, dis-tu : nous transformer. »

C'est justement ce à quoi nous nous appliquons aussi par un travail quotidien, peut-être peu exaltant mais sérieux.

Car si l'unité des groupes révolutionnaires s'avère impossible, cela peut retarder mais certainement pas empêcher la mise sur pied d'une organisation révolutionnaire conséquente. Et ce n'est pas ceux qui proposent, aujourd'hui, cette unité qui seront perdants.

lutte ouvrière

Hebdomadaire - Paraît le mardi

Prix : 2 F

Responsable de la publication : Michel RODINSON

Composé par : Graphiques Gambon
Imprimé par : Roto technic Offset
Distribué par les NMPP.

Adressez toute correspondance au nom de Michel Rodinson, Initiative Socialiste, 54, rue Monsieur-le-Prince, 75 - Paris-6e.

Nota : cette adresse n'est pas une permanence, écrire seulement.

Tarifs des abonnements :

ordinaires :	6 mois :	30 F
	1 an :	50 F
sous pli fermé :	6 mois :	70 F
	1 an :	130 F

Tous les versements de fonds, abonnements et soutiens divers doivent être faits au C.C.P. RODINSON PARIS 6851-10.

Editorial

NANTERRE deux jours d'ordre policier : plus de dégâts qu'en trois mois de "troubles"

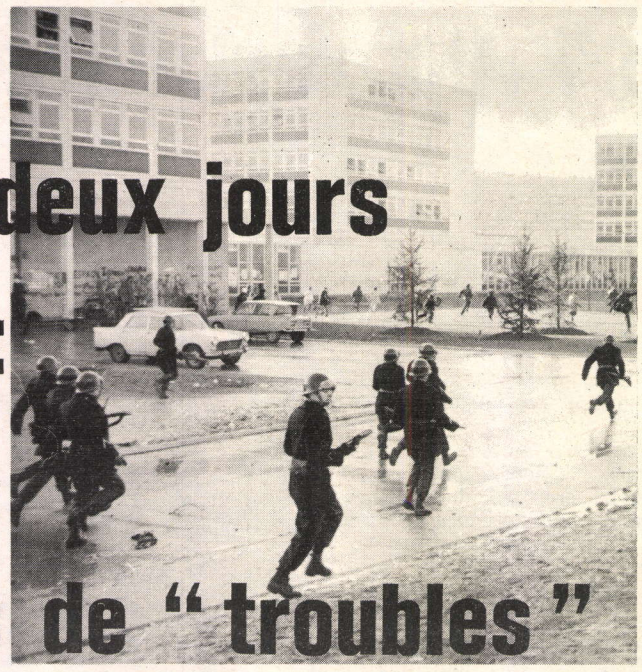

LE 26 février, dans l'espoir de rétablir « l'ordre » à Nanterre, le doyen Ricœur, qui passe par ailleurs pour un « libéral », un adversaire de la répression, demandait la « banalisation » du campus, c'est-à-dire en fait, l'intervention de la police.

La police ne se le fit pas dire deux fois, et les « libéraux » du genre du doyen Ricœur n'ont pas tardé à déchanter, car les forces dites précisément « de l'ordre » se sont immédiatement montrées sous leur vrai visage.

Curieux spectacle, en effet, pour un «libéral», que celui de ces policiers hurlant « A mort ! » à l'adresse des étudiants, matraquant sauvagement tout ce qui leur tombait sous la main, y compris la « majorité silencieuse », s'opposant au passage des ambulances en scandant « corbillard, corbillard ! ».

Et les téléspectateurs ont même pu voir sur leurs petits écrans le spectacle, horrifiant par excellence dans notre société automobilistique, de «gardiens de la paix» démolissant systématiquement les voitures qui étaient à leur portée.

Il fallait décidément que la police ait perdu toute mesure pour se laisser aller à commettre publiquement ce crime de lèse-automobile qui causa la perte des gauchistes de juin 1968 !

Au lendemain de ces événements, Le Monde en tirait la leçon en publiant des extraits d'une lettre de lecteur étudiant : « La « majorité silencieuse » est plus au calme et peut mieux travailler, lire ou discuter parmi les anarchistes, que parmi les forces de l'ordre. Il y a eu plus de blessés en deux jours, plus de vies menacées qu'en deux trimestres de désordres ».

Mais pouvait-on raisonnablement s'attendre à autre chose ? Il fallait décidément être bien naïf ou bien aveugle pour croire que l'intervention de la police aurait pu se traduire autrement.

Les « forces de l'ordre » de la société capitaliste sont ce qu'elles sont. Une société a les gardiens qu'elle mérite. Les témoignages sur la répression au Quartier Latin, en mai 68, avaient permis de mesurer quels abîmes de bassesse, de sadisme et de vachardise se cachaient sous l'uniforme ou la gabardine de nombre de flics et les choses ne se sont pas améliorées depuis (1).

La dictature du capital ne se maintient que par l'intermédiaire de mercenaires et l'on ne peut à la fois faire appel à eux, contre ceux qui contestent la société, et se voiler la face lorsqu'on les voit en action. Il est vrai que l'hypocrisie permet d'ignorer ce qui se passe à l'intérieur des commissariats, tandis qu'aujourd'hui cela se déroule au grand jour, devant des témoins universitaires et, qui plus est, les caméras de la télévision. Vincennes en est un autre exemple. L'administration, avec des airs horrifiés, vient de licencier un certain nombre « d'appariteurs musclés » dont on a découvert que leur local contenait non seulement un choix varié de matraques, mais encore des tracts d'inspiration nazie, et des fichiers, non seulement sur les étudiants de gauche, mais encore sur les étudiants de couleur. Car quoi d'étonnant, lorsque l'on recrute des gens chargés de basses besognes policières, que l'on ne trouve, finalement, que la racaille fasciste.

Les problèmes de l'université en général, et de Nanterre en particulier, n'ont pas fini de faire parler d'eux. Mais contrairement à ce que l'on voudrait nous faire croire, ils ne constituent nullement quelque chose d'isolé, d'à part, dans la société française. En réalité, le microcosme étudiant n'est, par bien des côtés, sous une forme plus violente et plus spectaculaire, que le reflet de ce qui passe dans cette société.

A l'origine des problèmes étudiants, comme de bien d'autres, il y a d'abord l'incurie croissante du gouvernement et de l'Etat dans tous les domaines qui ne rapportent pas immédiatement de gros bénéfices aux capitalistes privés. S'il est devenu difficile, sinon impossible, d'étudier à Nanterre, ce n'est pas à cause d'une « poignée d'agitateurs gauchistes », c'est d'abord parce que ces facultés, pourtant modernes, sont déjà surchargées à l'extrême, et comptent deux fois plus d'étudiants qu'elles ne devaient en abriter.

Et quand ils contestent cette université, les gauchistes et les ultra-gauchistes, même s'ils sont peu nombreux, sont bien le produit, et les représentants du milieu étudiant, comme la preuve en a encore été donnée lors de l'intervention de la police sur le campus qui a dressé contre elle l'immense majorité des étudiants.

Il y a certes, parmi ces gauchistes, bien des éléments irresponsables, bien des éléments qui utilisent des méthodes inqualifiables. Mais en quoi sont-ils donc pires que l'ensemble de la gauche française ? Les plus contestables de ces méthodes, ils les ont apprises, ou les ont héritées du stalinisme, qui, bien avant de corrompre le mouvement étudiant, a pourri le mouvement ouvrier.

Quant à la « majorité silencieuse » qui dans le pays comme dans les facultés sert d'alibi facile à la politique gouvernementale, qu'elle soit composée de gens qui s'en fichent, de gens qui refusent de s'engager ou de gens qui refusent de prendre partie, ou encore de « libéraux » qui souhaitent l'intervention de la police pour crier ensuite au scandale, sa passivité ne la dégage nullement de toute responsabilité.

Nous vivons dans une société pourrissante où l'on n'a pas le droit de ne pas prendre parti, où l'avenir des hommes sera ce qu'ils en feront.

Le drame, c'est que c'est jusqu'à présent le milieu étudiant qui soit le seul où l'on ait pris, dans une certaine mesure, conscience de ce problème, et qu'il n'y a pas de solution au niveau étudiant.

La seule solution, elle est au niveau de la société toute entière, et la classe ouvrière est la seule classe sociale qui puisse ouvrir les voies à une société meilleure. C'est pourquoi les militants et les groupes révolutionnaires qui acceptent de se laisser enfermer dans les champs clos des facultés se coupent en fait de toute possibilité réelle d'intervention là où les problèmes se posent d'une manière déterminante, là où est la classe ouvrière.

C'est pourquoi aussi, la persistance et le développement du problème étudiant, reflet du pourrissement de la société capitaliste, doit plus que jamais inciter les révolutionnaires à s'atteler sans relâche au difficile travail de reconstruction d'une avant-garde ouvrière révolutionnaire.

---

(1) *Et à ce propos nous conseillons au doyen Ricœur de ne pas fermer les yeux sur les faits, entre bien d'autres, rapportés des comptes rendus d'un procès parmi quelques autres (dans ce numéro, page 4).*

Sommaire

EN FRANCE

● **Politique intérieure**
Page 6 — Mitterrand s'en va-t-en guerre.
Page 11 — Au Tchad, la civilisation française en action.
Page 6 — Contre l'arbitraire dans les casernes.
Page 9 — Le naufrage de « L'Eurydice ».

● **L'Université :**
Page 4 — La banalisation du restaurant universitaire de Nanterre.
Page 5 — Zamansky, semeur de troubles.

● **Complaisance pour les uns...**
Page 8 — Les fraudes fiscales : les truands, complices de la pègre capitaliste.

● **... Répression pour les autres :**
Page 7 — Quand la police fait de la figuration.
Page 15 — L'électronique au service de la répression.
Page 4 — Un procès parmi d'autres.

● **Transports en commun :**
Page 7 — Le décor et l'envers du RER.
Page 5 — La grève surprise du RER.

● **La femme dans la société capitaliste :**
Pages 12 et 13 — Une double exploitation.

● **Chez Renault : les bureaucrates contre les travailleurs**
Page 17 — Les incidents aux cantines.
Page 5 — La C.G.T. fait la police.

● **Le profit avant la sécurité**
Page 9 — Trois morts dans l'incendie d'un magasin.
Page 9 — Panne de chauffage à Sarcelles.
Page 24 — Les pétroliers transformés en bombes.

● **Questions syndicales**
Page 16 — Mensualisation pour tous.
Page 17 — A Saint-Nazaire : la défense de la hiérarchie avant celle de l'unité syndicale.

● **Arbitraire patronal**
Page 18 — Licenciement chez S.E.V. Marchal.

● **Travailleurs immigrés**
— Une grève des travailleurs nord-africains à Citroën Clichy.

DANS LE MONDE

● **La bourgeoisie italienne contre la presse révolutionnaire**
Page 10

● **Les enlèvements au Guatemala**
Page 10 — Des camouflets à la dictature.

DIVERS

● **Feuilleton**
Pages 19 et 20 — Les Bouts de bois de Dieu.

● **Critiques**
Page 21 — Livres : les écrits de L. Trotsky sur la Deuxième Guerre mondiale.
Page 22 — Cinéma : Butch Cassidy et le Kid.

LUTTE OUVRIÈRE

« LUTTE OUVRIERE » n'est pas l'organe d'un parti ou d'une organisation. Elle ne peut compter que sur le soutien, moral et financier, de ses lecteurs.

« LUTTE OUVRIERE » espère trouver un appui chaleureux et efficace parmi tous ceux, militants syndicaux et politiques, ouvriers, étudiants ou enseignants, qui vécurent en mai le grand espoir de temps nouveaux et qui souhaitèrent que Mai 68 féconde et regénère le mouvement ouvrier français.

Nous demandons à tous ceux-là, non seulement de lire « LUTTE OUVRIERE » et d'en répandre les idées, mais de la faire lire, de la vendre dans leur entreprise ou leur quartier, de la soutenir financièrement et surtout, de l'informer.

A la Faculté de Nanterre :

la " banalisation " du restaurant universitaire le mardi 3 mars

d'un de nos correspondants

VERS 19 heures, après avoir tenu tête à la police pendant plusieurs heures, nous décidons de commencer à nous retirer en partant en groupe.

Les flics nous suivirent et une partie d'entre nous se réfugiait au Restaurant Universitaire. Avec ceux qui prenaient leur repas, nous étions environ cinq cents à nous y trouver encerclés par la police.

Les flics lancèrent des pierres et des grenades. Nous nous réfugiâmes alors à l'étage des salles de restaurant laissant le rez-de-chaussée rendu irrespirable. L'atmosphère le devint aussi rapidement au premier. Les officiers de police ne contrôlaient plus les flics enragés et sûrs de leur proie. Des filles furent blessées par des éclats de verre, certaines s'évanouirent.

Certains essayèrent de sortir. Mais le scénario suivant se répéta plusieurs fois :

Un étudiant sort, les flics ne lui disent rien, le laissent passer, puis soudain un flic lui fait un croche-pied, un autre le bouscule et le jette en pâture à la meute déchaînée qui matraque jusqu'après évanouissement.

Lorsqu'un blessé bouge à nouveau, les flics recommencent à le tabasser. Tous ceux qui sortirent à ce moment-là connurent le même sort. Un étudiant africain fut particulièrement frappé avec acharnement.

Une ambulance arriva, les brancardiers s'approchèrent. Les flics les attaquèrent ; ils hurlaient : « A mort, à mort ! », « Pas d'ambulance, un corbillard ! ».

Ce sont les gardes mobiles qui durent faire un cordon pour empêcher les flics déchaînés de commettre les assassinats que Monsieur le Doyen Ricœur craignait, la belle âme, de la part des gauchistes

Pour pallier l'incapacité de Guichard, le pouvoir fait appel aux hommes de Marcellin. C'est plus brutal mais tout aussi inefficace. (Photo AFP)

et des enfants du bidonville .

Il fallut une heure pour que les flics se calment. Ils allèrent se passer les nerfs sur les pare-brises et les pneus des voitures qui stationnaient aux alentour du Restaurant Universitaire. Le directeur du parking voulut intervenir, une grenade l'en dissuada.

Les étudiants finirent tout de même par sortir. Certains furent alors bousculés par les flics, leurs livres et porte-documents jetés à terre...

un procès parmi d'autres...

COMME cela a souvent été le cas depuis quelques mois, le mardi 23 février, la 23e chambre correctionnelle de Paris était à nouveau invitée à juger des « gauchistes » pour rébellion, outrages ou... coups et blessures à agents.

Cela change un peu les habitudes du tribunal : les audiences sont plus longues, les plaidoiries sont plus bruyantes, le président est moins à l'aise et le greffier somnole un peu plus. Habituellement, ce sont une vingtaine d'affaires qui passent en une heure. Pour les inculpés gauchistes, les débats s'étendent parfois pendant des heures. Et comme on ne tient pas à ce qu'il y ait d'oreilles indiscrètes, on remplit la salle de policiers en civil. De cette façon, le tour est joué, les procès resteront pratiquement à huis-clos.

Mais le plus scandaleux, c'est encore la manière dont la « justice » est rendue. Et pour mieux s'en rendre compte, il nous suffira simplement de retracer rapidement les débats d'une des audiences de la matinée.

Dès 9 heures du matin, comparaissaient deux jeunes gens accusés d'outrages à agents pour l'un, et de coups et blessures pour l'autre. Tous les deux avaient été appréhendés alors qu'ils inscrivaient des slogans contre la hausse des transports en commun sur les panneaux publicitaires du métro Bastille.

La séance ouverte, le président interroge :

- Vous ne reconnaissez toujours pas les faits qui vous sont reprochés ?

Les accusés :

- Non, des hommes en civil nous sont « tombés dessus ». Il y a eu bousculade et nous nous sommes fait embarquer. Il s'est produit des remous dans la foule, des usagers désapprouvant de telles méthodes.

Le président :

- Mais... si on vous a arrêtés, c'est que vous aviez fait quelque chose... sinon vous ne seriez pas là !

Vient alors l'audition des témoins - d'abord, les policiers en civil, certificats médicaux à la main, deux d'entre eux ayant paraît-il reçu des coups (non apparents en tout cas !).

Le premier témoin-policier :

- On leur a dit que nous étions des policiers et qu'ils devaient circuler... tout cela gentiment... Ils étaient plusieurs... Ils ont alors frappé et ils ont ameuté la foule pour nous lyncher ! Ils criaient des slogans tels que : policiers-SS ! A bas les SS de 40 !

Maître Leclerc, *défenseur des accusés, fait remarquer :*

- M. le Président, vous êtes d'accord avec les accusés, tout le monde, dans ce tribunal, est contre les SS de 40 ! (le président est un peu gêné).

Maître Leclerc poursuit :

- Je voudrais que le témoin nous explique comment l'un des accusés s'est donné des coups de coude et de genoux dans l'œil droit et sur le nez !

(L'accusé en question ayant le visage marqué lors de sa première audition).

Le policier-témoin :

- Ben... d'abord, il m'a frappé à coups de pieds. Il était tombé par terre et j'étais debout... il me frappait à coup de pieds ! ».
Maître Leclerc :

- Quand avez-vous passé les menottes ?

Le policier-témoin :

- On ne leur a pas passé les menottes... on les a emmenés quand les autres sont partis... ils s'étaient calmés et n'ont pas résisté. Enfin... ils étaient gentils quoi ! C'est dans le car qu'on a passé les menottes.

Vient maintenant à la barre le second policier.

Le second policier-témoin (chef du premier) :

- Ils ont frappé... et ils criaient des injures telles que : « A bas l'Etat bourgeois ! » et « CRS-SS »!
Maître Leclerc :

- Ainsi donc lorsqu'on crie des slogans hostiles au gouvernement, tels que « A bas l'Etat bourgeois ! », la police se sent outragée... il est bon de le noter, M. le Président ! » (le président est très gêné).

- Quant à la police en civil, jusqu'à preuve du contraire, elle n'est pas dans des compagnies de CRS ! ».

Le policier-témoin :

- Ce n'était peut-être pas «CRS-SS ! » mais... « policiers en civil-SS ! ».

Maître Leclerc :

- Comment l'un des accusés s'est donné des coups de coude et de pieds sur le visage !

Le policier-témoin :

- Il frappait... en nous débattant, nous lui avons peut-être donné un coup de coude...

(le visage de l'accusé portait trois ou quatre hématomes... pour un petit coup de coude !)

Maître Leclerc :

- Avez-vous passé les menottes ?

Le policier-témoin :

- Oui, dans le métro... sur les lieux même de la bagarre. J'ai même appelé mon collègue pour qu'il me donne un coup de main ! Je suis son chef... c'était normal...

Le Président :

- Mais oui... mais oui...

Ensuite deux témoins de la défense viennent dire au tribunal qu'ils n'ont pas vu de coups et qu'il n'y a pas eu d'injures à l'égard de la police.

Un des accusés explique alors comment s'est passée l'arrestation.

- ...ils nous ont passé les menottes dans le métro. Puis, ils nous ont attachés l'un à l'autre à la sortie de la station. Les policiers ont alors attendu qu'un car de police passe sur la place de la Bastille... c'est alors qu'ils ont commencé à nous provoquer !.. mon compagnon d'infortune portant sur sa tête la marque de son pays d'origine, ils l'ont traité de « sale Juif ! » et lui ont dit qu'ils allaient lui montrer ce que cela voulait dire de vivre en France !.. et que s'il n'était pas heureux, il n'avait qu'à aller en Israël avec les autres « youpins » et ces f... de « pieds-noirs ». A la suite de quoi, ils l'ont roué de coups dans le car de police. Ils se sont acharnés à deux ou trois dessus à coups de pieds sur la tête et dans le ventre !..

Maître Leclerc s'indignera devant le président qui lèvera les épaules en signe d'impuissance. Leclerc plaidera en se rapportant aux propos tenus la veille par Marcellin, dans une interview exclusive à France-Soir, contre les gauchistes. Il dira que les policiers mentent, qu'ils ont reçu des consignes de porter plainte pour coups et blessures afin de faire taire les gauchistes, et qu'il n'est pas du ressort de ce tribunal de condamner des gens pour leurs opinions politiques.

Les juges n'en tiennent pas compte. Ils condamneront l'un à 1 mois de prison avec sursis et l'autre à 2 mois.

Les affaires qui suivaient furent du même style.

Un étudiant appréhendé à la station de « Joinville-le-Pont » fut condamné à 2 mois de prison avec sursis, pour coups et blessures à agent.

Là encore, le tribunal préféra croire le policier plaignant qui... avait ressenti de fortes douleurs dans le ventre deux jours après l'arrestation (pour justifier l'absence du certificat médical).

Un vendeur de « l'Humanité Rouge » fut condamné à 1 mois de prison avec sursis pour outrages à agents. Il avait protesté parce que sa femme avait été arrêtée sous ses yeux alors qu'elle distribuait des tracts sur un marché. Cette fois, de nombreux témoins qui faisaient leur marché vinrent témoigner contre la police. Mais il n'en fut pas plus tenu compte !

Le tribunal avait choisi les témoins-policiers accusateurs même s'ils étaient ridicules à la barre !

contre la répression dans l'enseignement

Meeting de protestation à la Mutualité

C'EST sous ce titre que doit se tenir le lundi 16 mars à 20 h 30 à la Mutualité un meeting organisé par divers regroupements syndicaux d'extrême gauche de l'éducation nationale (SNE-Sup (continuons le combat), Ecole Emancipée, Rénovation syndicale, Comité CAPES-Agrégé) pour dénoncer les multiples suspensions de professeurs titulaires pour « fautes administratives » ou parce qu'ils portent « un blouson de cuir, des chaussettes bleu clair » et ont « des idées nihilistes » (ce sont les rapports qui ont motivé les suspensions de Kahn à Péronne ou de Hébrard à Thionville, que nous citons ici), ainsi que les non moins multiples renvois des non-titulaires à tous les niveaux de l'éducation nationale.

« Se taire aujourd'hui, c'est être complice ou aveugle » dit l'appel lancé par les organisateurs de ce meeting qui veulent organiser « une riposte de masse pour arrêter le processus en cours » et, surtout unifier les luttes des différentes catégories d'enseignants, de chercheurs, d'élèves pour obtenir :

« - La réintégration immédiate des élèves et enseignants sanctionnés.

- Pour une réelle garantie de l'emploi pour tous les personnels de l'éducation nationale et de la recherche.

- Pour l'expression et l'action politiques dans les établissements scolaires et universitaires ».

A la Faculté des Sciences :

le doyen Zamansky, fauteur de troubles

AINSI la Faculté des Sciences de Paris, que d'aucuns présentaient comme un îlot paisible protégé de la tempête contestataire par la vigilance sans défaut et la fermeté de son doyen Zamansky, n'a pas échappé à la vague d'agitation qui s'est répandue dans différentes facultés.

Si la grande presse, la télévision et les chaînes de radios ont mis l'accent sur « la mise à sac » du bureau du doyen, elles sont restées bien plus discrètes sur les mouvements de grève déclenchés depuis plusieurs jours déjà par le SNE-Sup et l'UNEF, et touchant plusieurs milliers d'étudiants, qui l'ont précédée. La raison de ce mécontentement ? L'expulsion, par le ministère de l'Intérieur, d'un chercheur autrichien, M. Thomas Schwaetzer. Ce dernier, qui avait travaillé une dizaine d'années au CNRS en qualité d'ingénieur physicien avait été arbitrairement expulsé de France, il y a un an, en raison de l'aide qu'il apportait aux soldats américains opposés à la guerre du Vietnam.

Une telle collaboration entre les universitaires et les subalternes de Marcellin a suscité un beau tollé dans la Faculté, et pas seulement parmi les gauchistes. La CGT, le SGEN et la FEN ont demandé publiquement au doyen Zamensky si « les conditions légales de soutenance de thèse sont définies par le ministère de l'Intérieur ou sont-elles encore du ressort des universités ? ».

Quant à Zamansky, pour se justifier sans doute, il a tenu à publier une mise au point où il explique, sans plus de façons, que si ses collaborateurs se sont rendus auprès des policiers, c'est pour « obtenir l'assurance que cette affaire, qui était devenue du domaine du flagrant délit, ait le moins de suite possible, c'est-à-dire que si M. Schwaetzer se rendait à la police, il serait simplement extradé ». (Le Monde 3-3-70) ! *On comprend que les attentions délicates de l'auteur de cette prose n'aient pas été appréciées de tous et qu'elles n'ont pas contribué à ramener le calme que Monsieur Zamansky déclare affectionner par dessus tout.*

Au delà du cas de ce chercheur autrichien, qui a finalement obtenu le droit de présenter sa thèse à condition de demander un permis de séjour, une chose est certaine : l'ordre dans les facultés, ce n'est pas, pour la masse des enseignants et des étudiants, simplement obéir aux ordres de M. Zamansky qui veut transformer la Faculté des Sciences en annexe de la »Préfecture de Police .

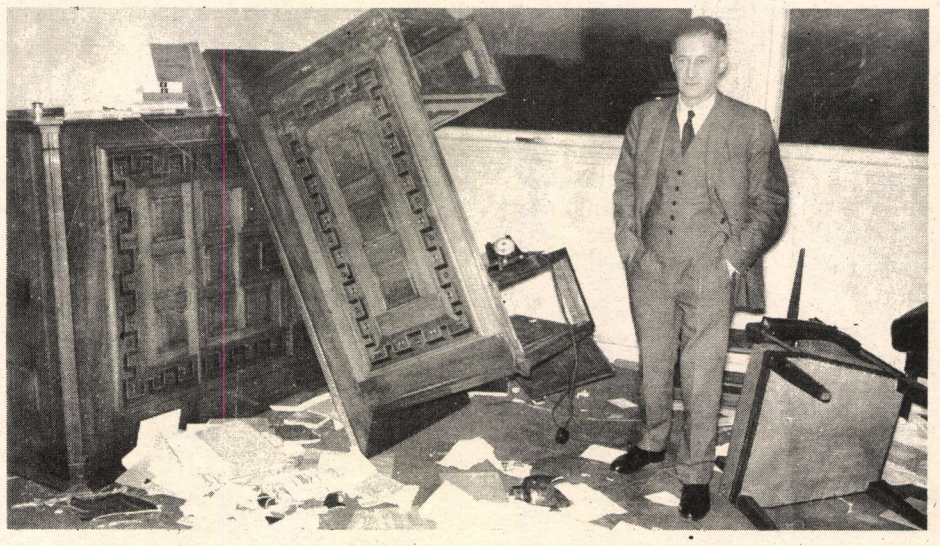

Zamansky, un des fleurons les plus réactionnaires de l'Université. Les dégats qu'il cause à l'éducation sont infiniment plus graves que quelques meubles brisés. (Photo AFP).

comment la C.G.T. fait la police aux usines Renault de Billancourt

LE mercredi 4 mars au soir, à l'heure du repas pour les équipes du soir, 150 à 200 militants, délégués du personnel CGT et membres connus du PCF, se regroupaient venant de différents ateliers et stationnaient sur l'esplanade de l'Ile Seguin. Ils attendaient le passage d'Aboulker, militant maoïste de l'île qui devait emprunter ce trajet pour se rendre à la cantine. C'était à leurs yeux, le responsable des incidents qui avaient eu lieu la veille à la cantine. (Pour plus amples renseignements, voir notre article page 17 « les incidents à la cantine de Billancourt »).

Pendant ce temps une vingtaine de « costauds » CGT des forges opéraient un filtrage à la porte de la cantine de l'île Seguin, et n'hésitaient pas à bousculer dans les escaliers ceux des travailleurs qui leur paraissaient avoir une « tête à ne pas vouloir payer ».

A 19 heures, las d'attendre, les 150 gros-bras qui piétinaient dans le hall, se rendirent directement dans l'atelier de montage où travaillait le jeune maoïste. En quelques minutes ce travailleur fut littéralement arraché de son poste sur la chaîne et conduit hors de l'atelier .Deux délégués CFDT qui tentaient de s'opposer furent insultés, bousculés et pris à partie. Puis sans autre forme de procès, les « justiciers » de la CGT emmenèrent de force Aboulker. En passant sur le pont de l'Ile Seguin certains excités proposèrent même de le balancer proprement à la Seine. Mais l'expédition punitive se borna finalement à l'expulsion manu militari du jeune maoïste, place Nationale, par la sortie principale de l'usine. Cette démonstration à valeur exemplaire fut dirigée d'un bout à l'autre par Halbeher, secrétaire général de la CGT Renault, permanent et membre du comité central du PCF.

A aucun moment ni la maîtrise ni le gardiennage n'intervinrent.

Mais le lendemain lorsque Aboulker se présenta à son poste de travail et qu'il tenta de faire débrayer ses camarades de chaîne en signe de protestation, la maîtrise lui signifia qu'il était « mis à pied pour une durée indéterminée ».

Cette sanction pour le moins curieuse est sans précédent chez Renault, et on ne peut la comprendre que comme un licenciement déguisé. A un représentant FO qui lui demandait le motif de cette sanction inédite, le chef du personnel aurait répondu : « pour calmer les esprits et sachez que ce n'est ni FO ni la CFDT qui pourraient s'opposer à la poussée gauchiste. Seule la CGT est capable de le faire ». Le vendredi, lors de la réunion du Comité d'Entreprise, le représentant de la Direction tint à rendre hommage au « sens des responsabilités de la CGT ».

la réaction des travailleurs

Ceux qui assistèrent à l'expédition punitive ou qui en furent informés désapprouvèrent vivement les procédés de la CGT en la circonstance. Des délégués furent hués dans les ateliers et de nombreux syndiqués CGT (plus de 70 dit-on) déchirèrent leurs cartes en signe de protestation. Mais à la cantine le « service d'ordre syndical » continue à veiller et cette menace pèse sur tous.

Le vendredi, la CFDT et FO (Syndicats dans lesquels militent de nombreux gauchistes de toutes tendances) publiaient un tract commun « halte à la violence » qui condamnait l'action de la CGT en ces termes :

« Nous croyons qu'en aucun cas des divergences politiques ou syndicales entre les travailleurs ne peuvent et ne doivent être réglées ni par les insultes ni par les voies de fait. Nous croyons qu'une organisation responsable qui rassemble sur ses listes 72 % de voix aux élections de délégués doit être capable de répondre à des contestations autrement que par des pogroms.

Nous pensons que la CGT Renault s'engage par ses actions dans un processus d'escalade de la violence qui consiste à calomnier des travailleurs, à déformer leurs faits et paroles, pour ensuite pouvoir pratiquer des violences à leur égard. Loin de partager toutes les opinions diffusées dans cette usine par les différents courants politiques, la CFDT et FO estiment qu'un syndicat responsable ne peut et ne doit pas se transformer en organe de répression et de délation vis-à-vis des travailleurs. Sa mission est de les convaincre de la nécessité de se battre contre l'exploitation capitaliste, d'élever leur niveau de conscience et de responsabilité.

La CFDT et FO fidèles à la défense des libertés individuelles, condamnent énergiquement de tels procédés d'où qu'ils viennent. »

Ce tract fut bien accueilli dans les ateliers et nombre de syndiqués CGT, pris à partie, eurent du mal à s'expliquer.

L'explication allait venir le soir, très officiellement dans un tract CGT :

« Afin que l'usine Renault ne devienne pas l'image de Nanterre, et que la lutte de masse continue, ABOULKER et quelques autres doivent être expulsés de l'usine et remis à la disposition du Ministre de l'Intérieur qui les a envoyés pour jouer le même rôle que COHN BENDIT en 1968, sinon comment expliquer que toutes les hiérarchies s'avouent impuissantes devant ces énergumènes. »

pourquoi cette violence et ces calomnies de la part de la C.G.T. ?

Pour tenter de résoudre le plus rapidement possible une situation « difficile » pour elle. L'action des maoïstes contre la hausse des prix des repas se situe, en fait sur un fond de mécontentement général. Dans l'île particulièrement où 70 % des travailleurs sont des émigrés, la récente augmentation du prix des repas décidée par le CE a été très mal acceptée. Ailleurs, les critiques sont aussi nombreuses et beaucoup de militants CGT trouvent eux mêmes que «c'est trop cher». Et si la forme d'action proposée par les maoïstes « refuser de payer tout ce qui est jugé par eux abusif », ne rencontre guère de succès, leur propagande sur les « nouveaux patrons du CE », pour aussi démagogique qu'elle soit, trouve l'oreille de beaucoup de travailleurs.

La CFDT Renault ayant elle-même pris officiellement position contre la gestion des restaurants par le CE, la CGT a de plus en plus de mal à s'expliquer auprès des travailleurs et auprès de sa propre base qui réagit mal à cette impopularité superflue.

Il importait donc par tous les moyens d'isoler les protestataires, de les faire taire, de réduire leurs arguments à néant non par la polémique mais par l'injure et la calomnie, et, une fois le terrain préparé, de les « virer » vite fait. On traita donc Aboulker et ses camarades de maoïstes-fascistes, on les accusa d'avoir attaqué les cantines à coups de barres de fer, d'avoir brutalisé les serveuses, détruit le matériel du CE, etc.

Tout ceci n'était que mensonges grossiers, car les maoïstes s'étaient bornés à distribuer des tracts, à afficher des menus dont les prix étaient calculés par eux, au plus juste, et à inviter les autres travailleurs à ne pas payer la différence entre « leurs » prix et ceux du CE. (Sil y a eu des dégats, tables renversées, chaises brisées, assiettes cassées, ce fut chaque fois à cause de l'intervention du service d'ordre CGT qui, manu militari, s'opposa violemment à cette propagande.)

Le résultat final fut l'expédition punitive du mercredi soir 4 mars. La CGT laisse entendre qu'elle n'en restera pas là, qu'elle a d'autres noms sur sa liste. Certains représentants de la maîtrise laissent entendre la même chose. Mais si Aboulker a pu être déposé par surprise, les réactions des travailleurs, des syndicats CFDT et FO, des autres gauchistes de l'usine et de nombre de militants CGT en désaccord avec les méthodes employées par leur syndicat, risquent au contraire de poser à la CGT plus de problèmes qu'elle n'en peut résoudre par l'expulsion des contestataires.

la grève surprise des conducteurs du R.E.R. : le revers de la médaille

LE métro « de l'an 2000 », le RER innove... mais d'une drôle de manière : sur de vulgaires trains de marchandises, on a toujours pris la précaution (élémentaire) de doter les convois de deux agents : le conducteur et le chef de train. Mais il faut croire que le gouvernement considère que des milliers de voyageurs ne valent pas des sacs de charbon, des engrais ou de la tôle ondulée. Car sur le RER, les rames qui contiennent la plupart du temps plus de 2 000 voyageurs n'ont qu'un seul agent : le conducteur qui doit conduire son train, et faire le travail de « chef de train » : surveiller les montées et les descentes. Une défaillance, et c'est l'incident ou même la catastrophe.

C'est la principale raison pour laquelle les conducteurs du RER ont fait grève la semaine dernière lundi 2 mars. Déjà, sous la menace de grève, la direction de la RATP avait cédé quelques broutilles sous formes de primes hiérarchisées, mais rien n'était réglé. Car sur le RER, si l'on n'a pas ménagé le tape-à-l'œil, les conditions de travail du personnel ont empiré : les tableaux de service comportent des amplitudes de 12 heures, les cadences sont plus rapides, la responsabilité des conducteurs énorme. Pour tout cela la direction donne une indemnité de 150 F par mois aux conducteurs, ce qui lui permet d'économiser à chaque fois quelque 1 000 F de salaire d'un chef de train. Et ce n'est pas cette indemnité qui supprimera les risques. C'est pourquoi les conducteurs ont fait grève pour exiger 2 agents sur les longues rames (de 9 voitures) qui contiennent quelque 2 500 voyageurs. La sécurité des usagers est en cause, et les économies de la direction de la RATP seraient prêtes à les sacrifier. C'est ainsi qu'elle a poussé le cynisme jusqu'à répondre aux conducteurs inquiets des départs en catastrophe (à 100 mètres du départ, le train roule déjà à 60 km/h, il pousse des pointes à 100 km/h, il lui faut alors 406 mètres pour s'arrêter) : « Nous allons faire une affiche pour éduquer les usagers ». On se demande ce qu'elle fera de son affiche après 2 ou 3 accidents graves ! En attendant c'est plutôt la direction de la RATP qu'il s'agit d'éduquer.

M. MITTERRAND s'en va-t-en guerre

DANS une réunion du Club de la Convention (« Le Monde » du 18-2), M. Mitterrand a estimé que « nous sommes plus menacés par un coup d'Athènes que par un coup de Prague ». Cela est très plausible.

Mais M. Mitterrand s'empresse de critiquer « la formidable imprudence de ceux qui s'amusent à faire la révolution et qui font en fait le lit de la contre-révolution ».

Tout comme G. Marchais qui y a renoncé depuis son jeune âge, M. Mitterrand qui n'y a jamais songé n'admet pas pour autant que d'autres songent à la révolution sociale au risque d'inquiéter une bourgeoisie bien peu clairvoyante. M. Mitterrand nous dit en somme :

1° Depuis le temps que le P.C.F. et moi nous influençons les masses populaires de ce pays, nous avons agi de telle sorte que des milliers de salariés ne pourront jamais faire le poids devant cent mille militaires réactionnaires. Nous nous avouons battus d'avance si Simca et Cie veulent mijoter le coup d'Athènes.

2° Vous, faux révolutionnaires gauchistes, non seulement vous êtes les agents de la bourgeoisie, mais par-dessus le marché vous risquez de lui faire peur et de la fâcher. C'est le comble.

3° Nous P.C.F. et moi, non seulement nous sommes les vrais révolutionnaires, mais par-dessus le marché nous ne faisons pas peur aux exploiteurs. La bourgeoisie ne fera jamais le coup d'Athènes à cause de notre « socialisme » car elle sait qu'il est aussi sérieux que le paradis du Vatican.

M. Mitterrand a la franchise de reconnaître au fond qu'il ne se fait aucune illusion sur le compte des généraux républicains, ni les compagnies républicaines... de sécurité. Il ne doute même pas un instant que les généraux en question trouveraient tous les gardiens de camp de concentration nécessaires parmi nos honorables policiers.

M. Mitterrand pourrait en conclure que le parlement bourgeois est une belle fumisterie, que le pouvoir du « peuple souverain » n'existe pas, que la « voie parlementaire » est une grosse tromperie... et qu'il est urgent que les travailleurs organisent leur auto-défense. Pas du tout M. Mitterrand stigmatise justement ceux qui disent tout cela.

Toutefois il y a un point de la terre où s'il vivait il serait au moins Robespierre. Il estime que « *le peuple grec doit d'abord abattre la junte puis se donner un gouvernement démocratique*, et bla bla bla ». Oui vous avez bien lu « *abattre la junte* ».

C'est pas Mitterrand c'est le Dr Jeykill et M. Hyde dans la même réunion et le même quart d'heure.

La Grèce est loin. Vous êtes en prison torturés. La junte a toutes les armes tous les pouvoirs... et la compréhension de Marcellin. Qu'à cela ne tienne. Abattez-la, c'est si simple.

Entre la révolution et la contre-révolution
(Photo U.P.I.)

Tandis qu'en France il y a quelques possibilités d'organisation ; en France où la junte avance ses pions avec prudence, gardez-vous de la désigner par son nom, gardez-vous de braver la justice militaire à Rennes, laissez grossir la junte. C'est tellement plus fair-play. Attendez donc qu'elle vous écrase. Et si M. Mitterrand a la chance d'attraper le dernier boeing à Orly, il vous donnera de bons conseils dans les clubs de Montreal.

Abattez la junte camarades.

(Photo L.O.)

Laissez votre argent travailler pour vous

C'EST ce qu'avait fait Mlle Apelgot sans le savoir pendant trente-deux ans. Mal lui en a pris car elle a pu faire l'expérience à ses dépens de ce que valent promesses et conseils des gouvernements.

Cette dame de Ligny-en-Barrois fut la meilleure élève de son canton. Et à ce titre elle reçut en 1936 un livret de Caisse d'Epargne contenant 100 F d'époque (presque équivalent en pouvoir d'achat à nos 100 F actuels).

Par la suite elle l'oublia et quand en 1968 elle le retrouva, elle réclama le montant de son avoir à la Caisse d'Epargne qui lui présenta un compte à jour, intérêts compris de 2,39 F actuels.

Cela ne faisait pas lourd et elle en fit aisément cadeau, devinez à qui ?... à Giscard d'Estaing qui convie chaque Français à lui confier ses économies.

Sa réponse ne manque pas de sel car c'est un monsieur qui, outre ses « qualités » financières aime surtout se « payer » la tête des gens.

« ... Certes, l'augmentation de 146 % ainsi intervenue depuis trente-trois ans fait ressortir, compte tenu de la capitalisation des intérêts, un taux de rendement moyen annuel de l'ordre de 4 % qui, acceptable pour un placement à court terme, peut paraître faible pour un placement de longue durée. »

Certes on se doute que les actions de chez Rotschild « capitalisent » (comme il dit), un peu plus que cela.

Pour terminer il lui rendit son livret pour qu'elle s'en resserve...

Une histoire, malgré tout, pleine « d'intérêt », pour ceux qui seraient tentés par la propagande gouvernementale !

La moutarde lui monte au nez

M. CHALANDON, ministre de l'Equipement vient de trouver un contestataire inattendu en la personne de Robert Poujade.

Ce dernier s'indigne de l'état déplorable des routes à la suite des intempéries, notamment dans les régions de l'est et du centre-est. Et de déclarer que les crédits d'entretien des routes nationales ne permettent pas de faire face à ces dépenses, et qu'il faut à tout prix trouver de l'argent. Voilà qui n'est pas mal envoyé. Encore que l'ineffable Chalandon méritait bien d'autres interpellations. Mais Robert Poujade qui s'est taillé sa place au soleil en tant que secrétaire général de l'U.D.R. et qui se montre, fidélité oblige, un zélé soutien du gouvernement serait-il atteint lui aussi du virus gauchiste ?

Ou bien n'aurait-il trouvé ce prétexte que pour vider une querelle avec le ministre Chalandon ?

Il n'y a pas si longtemps c'était Chalandon qui contestait. Poujade vient lui rendre la monnaie de sa pièce.

Décidément la famille U.D.R. ressemble à un fameux panier de crabes. Ça pince et ça pique. Et c'est nous qui nourrissons tout ça !

Contre l'arbitraire dans les casernes

DANS le cadre de la campagne menée par le Comité National pour la Libération des Soldats emprisonnés, des meetings se tiennent dans différentes villes de province et de la région parisienne.

Nous reproduisons ci-dessous le texte de la motion votée à Colombes au cours d'un récent meeting.

« Réunis à Colombes, le 18 février, pour affirmer notre solidarité avec les soldats emprisonnés :

» Nous nous élevons contre le verdict du procès de Rennes et demandons la suppression de la « Justice » militaire, organisatrice de ce tribunal d'exception ;

» Nous réclamons la libération immédiate des soldats Devaux, Trouilleux, Hervé condamnés à un an, huit mois et quatre mois de prison, de Fauthoux, Divet, Bauet emprisonnés en Allemagne, de Talan en cellule à Metz ;

» Nous exigeons que soit mis fin à la chasse aux militants ouvriers dans les casernes, et que les jeunes du contingent puissent bénéficier des droits reconnus aux citoyens : droit d'expression, droit d'organisation. »

Pour la libre circulation de la presse

Texte de la lettre envoyée par Armand Cappoci, secrétaire national du Syndicat national de journalistes F.O., à Michel Debré, au sujet du procès de Rennes contre trois militaires « gauchistes ».

Les récents débats du tribunal militaire de Rennes, qui ont abouti à la condamnation de trois militaires du contingent pour provocation à la désobéissance, ont soulevé une fois de plus le problème de la libre circulation des journaux dans les casernes et les établissements militaires.

Le bureau national du Syndicat national des Journalistes Force Ouvrière m'a donné mandat, en qualité de secrétaire général du syndicat, de m'adresser à vous afin d'obtenir un certain nombre de précisions. Je me permets donc de vous demander :

1° Les règlements militaires actuellement en vigueur autorisent-ils ou non la libre circulation des publications de presse dans les casernes et les établissements militaires ?

2° Si des restrictions existent, sur quels critères se base-t-on pour interdire telle ou telle publication ?

3° Les chefs de corps ont-ils autorité pour de telles interdictions ou celles-ci doivent-elles être prononcées uniquement par les autorités supérieures (officiers généraux, commandants de régions militaires, état-major général de l'armée, ministre de la Défense nationale) ?

Notre organisation syndicale groupe des journalistes de toutes opinions qui ont en commun lé goût de la liberté en général et plus particulièrement celui de la liberté de l'information. Les militaires étant citoyens à part entière ont, estimons-nous, le même droit que tous les autres citoyens de s'informer, donc de recevoir la presse de leur choix.

Il nous a semblé que des abus avaient été commis et que des publications avaient été arbitrairement interdites, dans certaines unités. C'est la raison pour laquelle j'ai reçu le mandat de faire cette démarche auprès de vous.

Le R.E.R. : une production à grand spectacle pour ceux qui ne prennent pas le métro

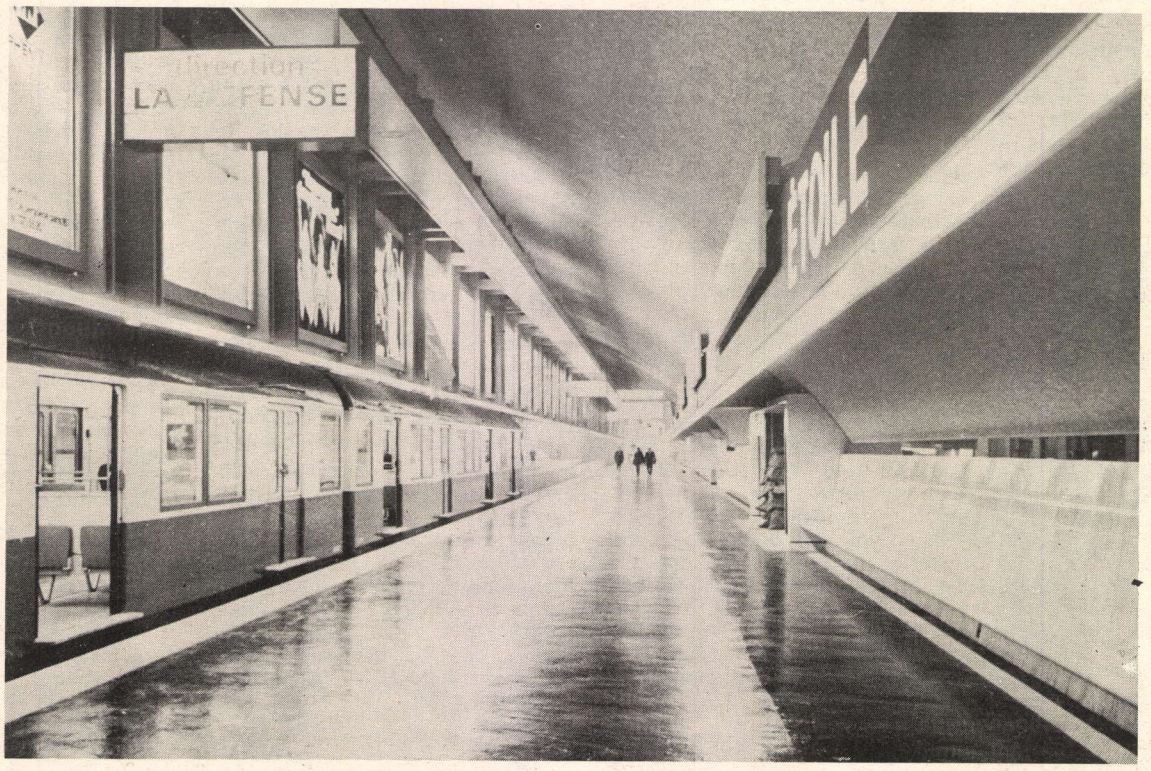

SAMEDI 21 février, une foule de 15.000 personnes envahit le métro, place de l'Etoile. L'heure de pointe ? Une manifestation ? Non, les parfums de chez Chanel remplaçaient l'odeur poussiéreuse habituelle, et dans les wagons, des airs de Mozart berçaient tout ce beau monde.

C'était l'inauguration du nouveau tronçon du R.E.R. reliant l'Etoile à la Défense. En fait, ce n'était pas la première fois. Ne l'avait-on pas déjà inauguré une fois, il y a un mois ? Mais quand on a sorti un si beau « joujou », il faut le montrer. Le gouvernement ne s'est jamais privé en matière de publicité tapageuse à peu de frais. Cette fois-là, les invités des ministres ont pu venir admirer le centre commercial souterrain de la Défense, où les attendaient, entre autres, 1.500 bouteilles de whisky, 3.000 bouteilles de champagne, une tonne de pâtisserie, etc.

« Les lieux publics ont changé de catégorie », « Adieu le matériau pauvre, le goût janséniste de la grisaille... », « La couleur pour elle-même »... Qui parle ? Un critique d'art ? Non, c'est le journaliste du « Monde », commentant sa visite des nouvelles installations du R.E.R. Etoile-Défense, inauguré le 20 février. Il paraît qu'au point de vue architectural, c'est sublime. D'ailleurs, l'architecte chargé de l'habillage de la station Etoile n'y va pas par quatre chemins : il a, paraît-il, voulu restituer sur le quai de la station l'ambiance d'une rue chinoise, avec ses banderoles multicolores. En effet, innovation de génie, il a suspendu les panneaux publicitaires de façon nouvelle, afin d'offrir au voyageur un « paysage ». Quant à la station Défense, on y a prévu 5.000 mètres carrés d'installations commerciales : drugstore, deux cinémas, quatre banques, une cafeteria, une pharmacie, le pressing, l'alimentation, la poste, etc. Le métro, paraît-il, entre dans une nouvelle ère. !

En bref, que le voyageur, promu maintenant « voyageur consommateur », ne se plaigne pas : on l'a gâté, on a mis de l'acier inox partout, avec des vitraux en couleurs, des couleurs fonctionnelles, des « yeux électroniques » dans tous les coins. Magnifique réalisation qui fera honneur, certainement, au « goût français » (ou au mauvais goût ?).

De quoi faire rêver tous ceux qui n'ont pu y goûter le jour de l'inauguration, mais qui goûteront par contre au lendemain de la fête les « délices » du nouveau métro pour le prix exorbitant de 1,70 F les cinq kilomètres.

Car la réalité n'est pas si rose pour les usagers forcés de ce nouveau tronçon.

Forcés, ils le sont car pour ceux qui prennent le métro tous les jours, le R.E.R. ne va généralement pas simplifier leur trajet. En effet, les bus qui amenaient les banlieusards jusqu'au métro pont de Neuilly s'arrêteront désormais à la Défense. Et en plus du tarif élevé, cela signifie pour beaucoup de voyageurs un changement supplémentaire de moyen de transport.

Alors c'était bien la peine de faire tant de cinéma. Nous n'en sommes qu'au deuxième petit bout du R.E.R. Il faudra attendre au moins deux ans pour qu'il rejoigne la station Auber. Quand au R.E.R. complet, on parle de 1977... Mais cela fait sourire quand on sait que ce laborieux R.E.R. ne sera que la première de la demi-douzaine de lignes prévues par le « Schéma directeur d'aménagement de la région parisienne ».

En attendant, de petits bouts en petits bouts, ce ne sont guère des avantages qu'en retirent les usagers. Et toute la publicité faite autour de ces tronçons ne fera pas oublier la triste réalité des transports en commun.

Quand la police fait de la figuration

DEPUIS quelque temps, la police n'en finit pas d'intervenir et d'arrêter les vendeurs de la presse révolutionnaire, sous aucun autre prétexte que de « troubler la circulation des passants ».

Mais pour ce faire, elle emploie des pratiques de plus en plus bizarres. Jugez-en un peu.

A la porte d'Orléans le lundi 23 février à 18 h 30, deux flics en civil d'étrange allure (crânes rasés, casquettes, tenues négligées), forts en carrure, demandent aux vendeurs d'arrêter de vendre au métro. « Si vous voulez vendre, allez en banlieue ! » *Puis ils menacent :* « Nous reviendrons, et si vous êtes encore là on appelle les flics ! » *Les vendeurs continuent. Quelque temps plus tard, les mêmes reviennent décidés cette fois à relever les identités des vendeurs. Et comme ceux-ci refusent d'obtempérer, un attroupement se forme, entourant le groupe :* « Qu'est-ce qui se passe... Encore les flics... Ils n'ont pas fait de mal. »

Un des vendeurs dit aux policiers : « Vous voyez, nous ne troublons pas la circulation, nous ne gênons personne, les gens veulent qu'on reste. » *A quoi un des policiers répond :* « Que voulez-vous que cela me fasse. » *Puis, s'adressant aux personnes qui protestent :* « Qui veut se faire embarquer aussi ? »

C'est alors qu'un type sortant du groupe dit d'une voix forte : « Vous êtes de drôles de révolutionnaires, vous agressez les ouvriers à Billancourt, à Nanterre. » *Il se fait à son tour prendre à partie. Les vendeurs lui répondent qu'il soutient la police, que les vendeurs de « l'Humanité » ne sont pas arrêtés eux, etc. Il rétorque alors :* « Ne mélangez pas tout. Le P.C. n'a rien à voir avec les pseudo-révolutionnaires qui cassent tout. Vous feriez mieux de travailler. » *Un ouvrier présent lui dit, que lui, il travaille et que cela ne l'empêche pas de soutenir les vendeurs.*

A ce moment, le car de flics arrive. Les deux vendeurs sont emmenés. L'affaire aurait pu se terminer là.

Mais quelle ne fut la surprise des spectateurs quand un policier du car lança un : « Bébert, laisse tomber » *à l'adresse du faux militant P.C.F. Et le Bébert en question monta lui aussi dans le car.*

Autant dire qu'après les réactions furent vives. Les vendeurs qui n'avaient pas été embarqués vendirent autour d'eux ce qui restait de « Lutte ouvrière ». Tout le monde parlait de la provocation de la police.

...et l'envers du décor

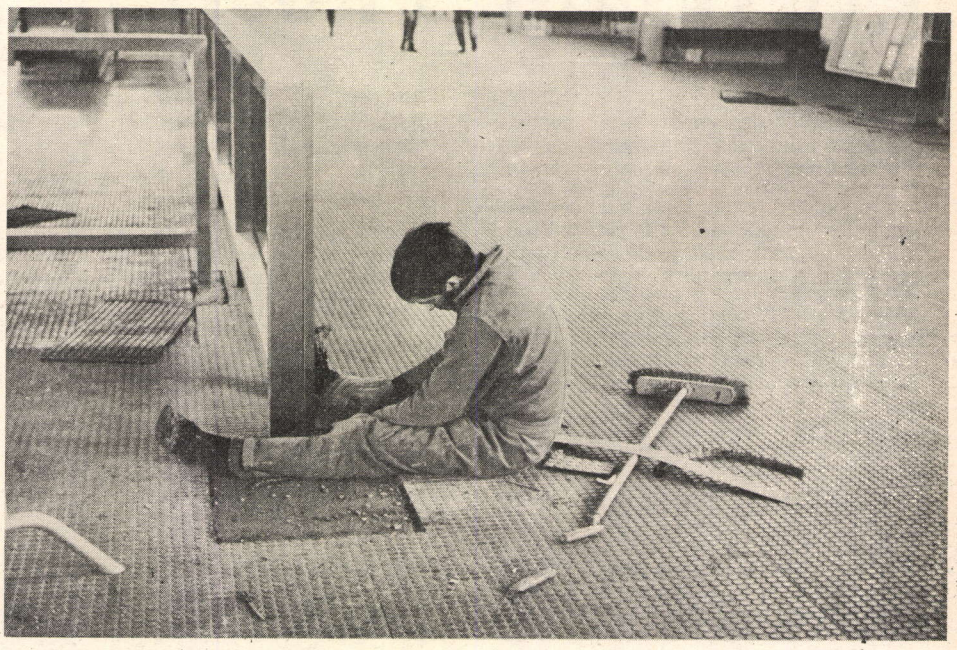

Si le décor est rutilant et fait courir le Tout-Paris, les coulisses, le lieu où travaillent ceux qui ont construit ce nouveau R.E.R. offre moins de charme. On ne l'expose d'ailleurs pas aux regards des curieux, il reste dans l'ombre. Si le R.E.R. est, paraît-il une préfiguration de l'architecture de l'avenir, les conditions de travail pour l'effectuer sont dignes de celles pratiquées les siècles derniers. Pour mettre en service le R.E.R., l'Etat a fait appel à des entreprises de travaux publics ou de bâtiment tels Saunier-Duval et I.T.S. qui surexploitent leur personnel pour obtenir le maximum de rendement à moindres frais. Pour terminer les travaux sans trop de retard, il a fallu que les ouvriers mettent les bouchées doubles. Les semaines de quatre-vingts heures sont fréquentes. Il est arrivé de trouver des ouvriers endormis sur les échafaudages à force de fatigue. Dans ces conditions, les accidents sont inévitables.

Actuellement, tous les travaux ne sont pas terminés. Seulement, le jour de l'inauguration, il n'était pas question de travailler. On n'allait pas montrer des ouvriers au travail au Tout-Paris. C'eût été indécent ! Un manque de goût flagrant ! Alors, vous pensez peut-être qu'on aurait offert aux ouvriers du R.E.R. et de son centre commercial, en récompense pour le beau travail dont ils sont les auteurs, une journée de repos avec en prime des places d'honneur pour l'inauguration ? Non ! Ce serait mal connaître les entreprises qui les emploient ! Comme ils ne pouvaient pas travailler le vendredi en question, ils sont restés à travailler la nuit du jeudi au vendredi après avoir passé toute la journée précédente au travail. Ils sont donc restés au travail vingt-quatre heures sans discontinuer. C'est beau le progrès !

Les truands complices de la pègre capitaliste

DANS la page économique d'un journal sérieux, on peut lire : « Parmi les événements de l'actualité, il en est deux qui, en apparence, sont sans rapport entre eux. Ils sont pourtant révélateurs d'un mal, pour ne pas dire d'une gangrène, qui sévit dans le monde des affaires en France. »

Ces deux événements sont : d'une part la vente à l'Etat d'Israël de vedettes sous le couvert d'une société fantôme, et d'autre part le rapport remis à Pompidou du commissaire général au plan, qui constate que la pression fiscale a atteint la limite de ce que les contribuables sont disposés à supporter, « comme le montre notamment l'énorme fraude sur la T.V.A. ».

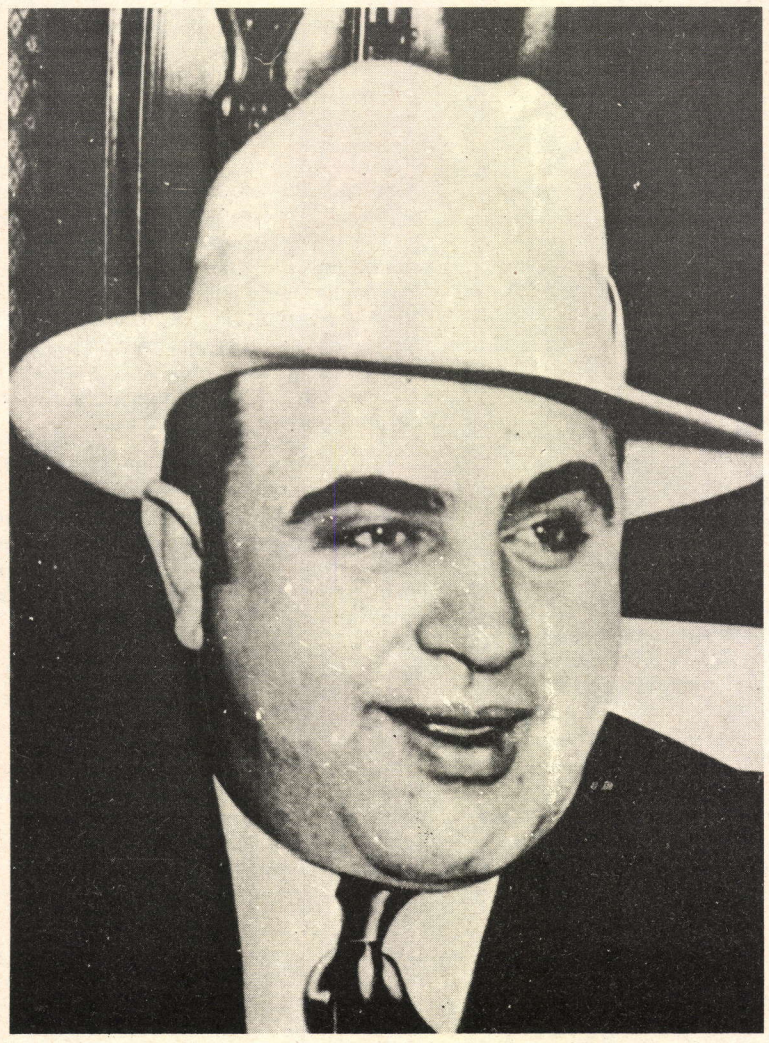

Al Capone, un précurseur aujourd'hui bien dépassé.
(Photo U.P.I.)

Evénements intéressants, car ils montrent que les fraudes fiscales (les grosses) se pratiquent actuellement à travers les firmes fictives. « Ces firmes, le plus souvent, appartiennent à un monde, un univers fictif où évolue une faune inquiétante inconnue du public mais dont les activités néfastes pèsent sur l'économie et les finances de la nation. »

En effet, les capitalistes, pour camoufler au fisc leurs profits réels provoquent un « appauvrissement de l'entreprise par une évasion de son bien, argent ou matériel à destination d'une firme fictive dont l'animateur, appelé « taxi », restitue secrètement au chef de l'entreprise appauvrie le montant des chèques reçus par lui en paiement. »

« Cette pratique, outre le fait qu'elle lèse les commerçants honnêtes, contribue à l'aggravation de l'immoralité et de la corruption qui sévissent tant dans le secteur public que dans le secteur privé. Le résultat le plus clair de toute cette activité souterraine est que l'Etat qui a de plus en plus besoin des ressources parce que tout le monde lui demande tout, y perd des sommes fabuleuses. Mais ce n'est pas tout. La moralité publique y subit aussi de rudes atteintes. Ce n'est pas une des moindres tares du système que de nécessiter une collusion frauduleuse et une étroite collaboration entre les dirigeants d'entreprise (même parmi les plus grands) et les truands. Il faut des gangsters en effet pour recruter et manœuvrer les « taxis », les accompagner à la banque et leur reprendre leurs fonds, au besoin les menacer ou les « supprimer » s'ils deviennent encombrants. Les bandits chevronnés délaissent hold-up et cambriolages et trouvent là un travail qui constitue pour eux une sorte de promotion et leur donne en tout cas la sécurité. Il faut être naïf pour croire que la puissance de certains gangsters, qui tiennent parfois le haut du pavé, soit fondée sur le vol à main armée, la prostitution, les tripots et la drogue. A l'origine peut-être, mais les succès venant, la pègre de nos jours recherche la fréquentation du « beau monde ». L'assistance qu'elle prête à la haute finance lui donne l'occasion de se satisfaire. »

L'auteur de ces lignes n'est pas un gauchiste chevronné mais un journaliste du « Monde économique « (supplément au «Monde» du 10 février), digne de confiance en la matière.

M. Marcellin et ses semblables avaient belle mine, en tout cas, de parler de pègre à propos des manifestants de mai-juin 1968. La pègre, ils la côtoient tous les jours dans les salons du 16e arrondissement !

La fraude fiscale

D'APRES une longue étude parue dans « L'Express », la fraude fiscale atteint en France des proportions fantastiques. Chaque année, de 15 à 23 milliards de francs lourds restent dans la poche des « contribuables » malhonnêtes ; l'Etat y perd à peu près l'équivalent du budget de l'Education nationale, soit encore de quoi réaliser 5 000 kms d'autoroute chaque année.

Les salariés étant dans l'incapacité de tromper le fisc, il s'agit donc de fraudes commises par les professions libérales et les entreprises commerciales et industrielles. « L'Express » cite la très sérieuse « Gazette du Palais » dans laquelle un substitut du procureur général près la Cour d'Appel de Paris, M. Jean Cosson dénonce : « l'existence de véritables gangs à la mode de Chicago, où des bandits de droit commun s'associent à des spécialistes de l'escroquerie, du carambouillage et de la cavalerie pour mettre sur pied des organisations au service d'entreprises commerciales et industrielles, dont certaines sont parmi les plus importantes du pays » !

Voilà ! ce n'est pas nous qui l'inventons ! La chaîne est complète : les financiers ouvrent les portes des Conseils d'Administration aux hommes politiques, ceux-ci se font « soutenir » au moment des élections par le « milieu », entretemps chacun se rend de petits services personnels, privés, judiciaires, policiers, des liens se tissent, des fils à la patte se nouent et un beau jour, tout le monde se retrouve complice. C'est la Maffia.

Et pendant ce temps, on essaie d'amuser les «cochons de payants» par des bandes dessinées sur les feuilles d'impôts...

PERTE OU PROFIT... C'EST TOUT BÉNÉFICE

LA direction des impôts a fait connaître les statistiques concernant les bénéfices des sociétés par actions en 1968.

A les en croire, l'ensemble de ces sociétés, pour un chiffre d'affaires de 563,47 milliards, aurait réalisé un bénéfice de 11,24 milliards, environ 2 %.

En ne tenant compte que des sociétés bénéficiaires, ce taux se trouve porté à 3 %. Après prélèvement de l'impôt de 50 % sur les bénéfices, les taux de bénéfice net sont donc ramenés à 1 % et 1,50 %. L'ensemble des sociétés déficitaires ont déclaré une perte totale de 5,21 milliards.

Les affaires iraient-elles donc si mal ?

Devrait-on conseiller à ces pauvres capitalistes de déposer leur argent à la Caisse d'Epargne où les intérêts, pour modiques qu'ils soient, sont tout de même supérieurs aux « bénéfices » ci-dessus cités ?

Mais non, mais non, la situation n'est pas si sombre que cela. Voilà quelques petits « trucs » (les grands, nous ne les connaissons guère) qui permettent à ces pauvres capitalistes de s'en sortir.

CEUX QUI Y GAGNENT... DE TOUTES FAÇONS

« L'ère des managers » est passée de mode, et l'on ne trouve plus personne pour expliquer que les actionnaires sont dépossédés au profit des technocrates. Ceux-ci ont été remis à leur place, de simples salariés. Quant aux petits actionnaires, s'ils jouent le dindon de la farce, c'est au profit des plus gros détenteurs d'actions, membres du Conseil d'administration qui dirige réellement la société. Le président de la société étant élu au sein de ce Conseil.

Si la société est bénéficiaire, les administrateurs jouiront bien sûr des mêmes avantages que les autres actionnaires : dividendes et distribution périodique d'actions gratuites.

Mais indépendamment des résultats, ils ont leurs revenus assurés.

Leur participation aux réunions du Conseil d'administration (un après-midi par mois ou par trimestre) leur rapporte des « jetons de présence » appréciables. Et lorsque le « besoin » s'en fait sentir, ils peuvent se voir confier des « tâches » particulières qui leur vaudront des jetons spéciaux.

Ils peuvent également occuper un emploi salarié dans l'entreprise.

Le président de la société est dans la plupart des cas aussi directeur général.

Or le directeur général, lui, est obligatoirement salarié, assujetti à la Sécurité sociale (son salaire ne peut toutefois pas dépasser 50.000 F par mois... !)

Ainsi, nos P.-D.-G. bénéficient souvent des avantages dont sont exclus les « indépendants » artisans, commerçants, etc.

Jetons de présence, traitements des administrateurs et du P.-D.-G. sont considérés comme une charge et diminuent le bénéfice, ce qui explique bien des choses... mais pas tout.

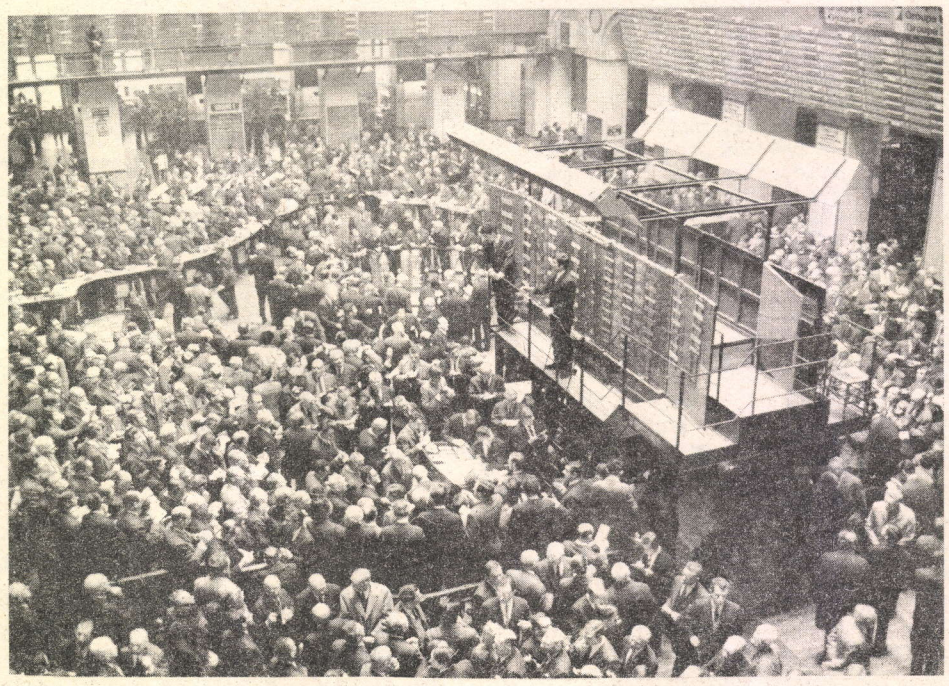

Des gens dévoués qui s'affairent pour moins de 1,50 % par an !...
(Photo A.F.P.)

LES FRAIS GENERAUX

Ce sont les frais de gestion de l'entreprise.

Mais cette rubrique cache également de multiples avantages accordés aux cadres supérieurs, aux administrateurs et au P.-D.-G.

Un repas au restaurant ? une sortie au théâtre ? un cocktail ? **« Missions et réceptions »** payées par la société. C'est d'ailleurs tellement plus simple avec la carte du Diner's Club : les factures seront réglées directement.

Une contravention ? **« Impôts et taxes »...** ou **« pertes et profits »,** les comptables sont divisés sur la question !

Un déplacement en taxi ? Un voyage d'agrément ? **« Transports et déplacements ».**

Avantages nets d'impôt, qui diminueront bien entendu le bénéfice.

Mais il ne s'agit là que de broutilles : d'autres avantages sont plus substantiels... et qualifiés parfois d' « extra-légaux » ; comme la fourniture de personnel de maison payé par la société.

Et si lors de l'établissement du bilan, on trouve le bénéfice trop élevé, un « voyage d'études » à New York, ou pourquoi pas, à Moscou — on n'est pas sectaire — permettra de le ramener à un montant convenable.

QUI PERD, GAGNE ?

Pas tout à fait.

Mais pour qu'une société déclare des bénéfices, il faut généralement qu'elle ait besoin de faire appel à l'épargne ou au crédit, ou qu'elle soit vraiment très rentable. Car il reste encore la fraude fiscale, quasi-générale, et les artifices comptables.

Malgré leurs « déclarations », les P.-D.-G. ne sont pas à plaindre !

PARIS :

trois morts dans l'incendie d'un magasin rue de la Chaussée-d'Antin

EN léchant les vitrines des magasins du quartier de la Chaussée d'Antin, bien rares doivent être ceux qui pensent que l'exploitation tue ici aussi. Les prolétaires employés de commerce, costumés, cravatés sont les frères des prolétaires en bleu des usines. La mort de 3 personnes, deux hommes et une femme, dans l'incendie du magasin « Tub » rue de la Chaussée-d'Antin survenu le 5 mars, nous le rappelle tragiquement.

« 8 incendies et 10 morts en 2 ans » dans ce même secteur rappelle « France-Soir » du 7-3-70. Et si d'autres magasins sont disposés comme le « Tub », combien d'autres en perspective ? Le feu qui aurait pris dans un récipient de colle du menuisier qui effectuait des travaux et la fumée qui se dégageait des revêtements plastiques incendiés ont rapidement obstrué l'unique passage, un escalier, qui conduisait à une pièce sans issue construite dans une cour intérieure où travaillaient une comptable de 51 ans et une jeune intérimaire de 22 ans. Quand le feu prit, le menuisier se précipita dans l'escalier pour aller chercher les 2 employés, tandis que le patron, lui, se précipitait vers la sortie... Sans doute connaissait-il trop bien la souricière dans laquelle il faisait travailler ses employés. Il n'y avait pas la moindre fenêtre et la lumière du jour pénétrait si peu à travers une verrière qu'en plein midi, il fallait allumer la lumière. C'est là-dedans que des employés passaient leur vie pour que vive le commerce du « Tub » .C'est là-dedans qu'ils furent surpris et asphyxiés par les fumées de l'incendie, avant que les pompiers aient eu le temps d'arriver.

C'est l'âpreté au gain des capitalistes, l'absence des mesures élémentaires de sécurité qui, le plus souvent entraînent des morts à la suite d'incendies.

Ce n'est que faire œuvre de salubrité que de vouloir supprimer l'exploitation qui tue.

PANNE DE CHAUFFAGE A SARCELLES

la société du profit

LE 4 mars, l'explosion d'un collecteur tuait un ouvrier de chaufferie des grands ensembles de Sarcelles. A cette catastrophe s'en ajoutait une autre : près de 20 000 locataires grelottaient, faute de chauffage satisfaisant.

Il est bien évident que les énormes installations de chauffage collectif, utilisées de plus en plus dans les grands ensembles comme dans les villes, risquent de transformer chaque accident ou panne en une petite catastrophe qui atteint dans leurs conditions de vie des populations de l'ordre de grandeur d'une ville petite ou parfois moyenne.

C'est pourquoi ces énormes ensembles de chaufferies avec stations, sous-stations et réseaux exigent des mesures de sécurité draconiennes, des révisions constantes, un entretien de tous les instants. C'est cela qu'exigent à la fois le respect des conditions de vie des habitants utilisateurs, ainsi que la sécurité des travailleurs chargés de leur fonctionnement. Dans de nombreux centres vitaux, ces conditions sont assurées.

Mais à Sarcelles, grand ensemble célèbre construit pourtant il y a une dizaine d'années seulement, le souci d'économie prédomine au point que les maisons se délabrent, les escaliers s'effondrent et les canalisations explosent. Pour les promoteurs, c'est encore assez bon pour les logements des travailleurs. Et cela garantit leurs profits.

Et c'est pour cela qu'un ouvrier est mort, et que 20 000 personnes ont dû grelotter pendant une semaine.

charité bien ordonnée...

C'EST un fait divers banal : un voleur a pillé le tronc d'un cimetière, il s'est fait prendre. Cela arrive tous les jours, surtout dans les campagnes.

Le malfaiteur est ouvrier agricole, pupille de l'Assistance publique, «inapte physiquement et intellectuellement » dit son patron, bref un peu « simplet ».

«Je l'ai pris par charité» ajoute-t-il.

S'il a pillé un tronc, c'était sans doute parce qu'il avait bu un coup de trop, commente le même brave homme. Rien de bien grave en somme.

Non, rien de bien grave mais l'enquête menée par le parquet devait faire ressortir que cet innocent valet de ferme travaillait depuis des mois pour 15 F par semaine, logé, nourri à la ferme. Quelle que soit la qualité de la nourriture (?) et même en forçant au maximum son évaluation cela ne fait pas le compte. Et l'inspection des lois sociales en agriculture vient de mettre le charitable patron en demeure d'augmenter son ouvrier de 300 F par mois et de lui verser 800 F de rappel !

Pour avoir pillé le tronc du cimetière, l'ouvrier a eu 100 F d'amende et un mois de prison avec sursis. Pour avoir payé son ouvrier bien endessous du salaire minimum légal pendant des mois, le patron n'a pas été poursuivi.

Vous comprenez, il y a vol et vol. Le premier est répréhensible, il offense la morale et la propriété.

Le second est considéré comme bénin et même tout à fait courant. Il est normal dans notre société qu'un patron essaie de payer ses ouvriers le moins cher possible. Les lois sociales ne s'opposent pas à cette forme de vol que représente l'exploitation du travail d'autrui, tout au plus la réglementent-elles. Dans le cas présent, le patron a un peu franchi les limites. Il en sera quitte avec un rappel.

Ce n'est pas une affaire de droit commun, ça !

LA DISPARITION DU SOUS-MARIN " EURYDICE "

l'armée ne tue pas qu'en temps de guerre

Le mercredi 4 mars, vers 7 h 30, le sous-marin « Eurydice » de la marine nationale a disparu en Méditerranée avec 57 hommes à bord.

On n'a pas réussi, jusqu'à présent, à déterminer les causes du naufrage. On invoque la possibilité d'un incendie, d'une collision avec un navire de surface, ou encore d'une erreur de manœuvre, etc.

Mais ce qui est certain, c'est que ce genre de catastrophe n'a rien d'exceptionnel : depuis 1945 cela fait le quatrième sous-marin militaire français qui disparaît, entraînant à la mort 178 hommes en tout. Et les marines de guerre des autres pays n'ont pas été davantage épargnées .

Car l'armée n'attend pas le « temps de guerre » pour dévorer son contingent de vies humaines. Toutes les armées du monde sont là pour préparer la, ou les prochaines guerres. Et c'est pourquoi, en de multiples circonstances, elles doivent

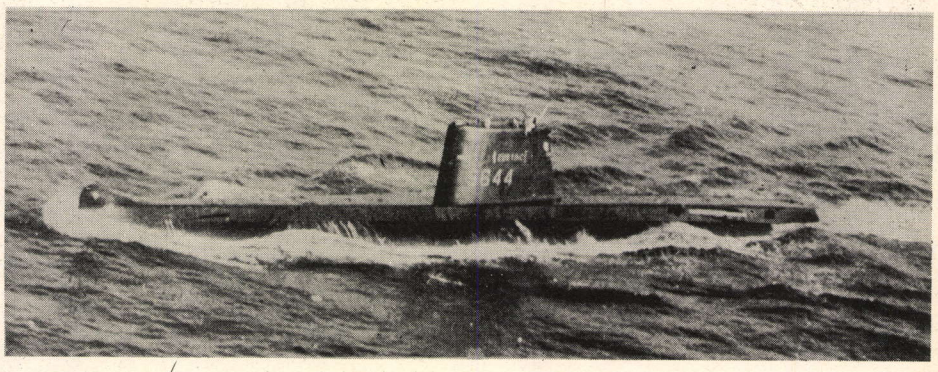

L'Eurydice : 57 morts pour préparer la prochaine guerre...
(Photo UPI)

entraîner les troupes dans des conditions aussi voisines que possibles de la guerre réelle, c'est-à-dire dans des conditions forcément dangereuses.

Aussi les accidents sont-ils nombreux, et il ne se passe guère de mois où il ne s'en produise. Parfois c'est un avion militaire ou un hélicoptère qui s'écrase au sol, ou bien des fantassins qui sont tués au cours de manœuvres ou d'exercices de tir, ou encore un sous-marin qui disparaît en mer.

Toutes ces victimes sont le tribut que paye la population à la préparation du prochain conflit.

Ce sont les premiers morts de la prochaine guerre...

COMMUNIQUÉ DE L'ASSOCIATION DES BLESSÉS DE LA COLONNE VERTÉBRALE ET DU CENTRE DES PARALYSÉS ÉTUDIANTS

L'ASSOCIATION des Blessés de la Colonne Vertébrale (A.B.C.V.) et le Centre des Paralysés Etudiants (C.P.E.), ne quêteront pas sur la voie publique, le 15 Mars 1970, à l'occasion de la « Journée Nationale des Infirmes Civils ».

Cette décision met leur existence en jeu, c'est pourquoi elle réclame quelques explications.

Dix fois par an, depuis plus de vingt ans, la quête version moderne de la mendicité, permet aux Pouvoirs Publics de ne pas assumer leurs responsabilités dans le domaine sanitaire et social.

Seul, l'Etat dispose de l'autorité et des moyens nécessaires à la satisfaction des besoins. Lui seul peut prendre les mesures légales permettant une véritable réinsertion, dans le respect des droits fondamentaux de chaque individu.

L'initiative privée a un rôle non négligeable, mais qui ne saurait dépasser le domaine de l'intervention, de la stimulation et de la gestion, voire de la revendication.

Le rapport Bloch-Lainé, établi à la demande du Gouvernement, souligne les carences de notre pays dans ce domaine de la réinsertion des handicapés et l'urgence d'une action concertée et ordonnée. Ainsi : « pour 1970, en supposant que le Ve Plan soit réalisé, les besoins en ce qui concerne les jeunes infirmes moteurs ne seront satisfaits qu'à concurrence de 50 % ».

En refusant de nous transformer, au nom de notre infirmité, en mendiants, ce qui constitue d'ailleurs la négation de la réinsertion, nous réclamons le droit d'assumer nos devoirs au sein d'une collectivité dont le devoir est de garantir nos droits.

A.B.C.V. - 1, rue des Orchidées, 75-Paris-13e.

C.P.E. - 38, rue Brillat-Savarin - 75-Paris-13e.

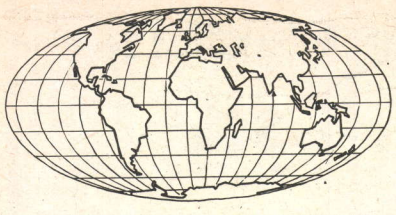

DANS LE MONDE

Les enlèvements au Guatémala :

camouflets à la dictature

L'ENLEVEMENT de Alberto Fuentes Mohr, ministre des Affaires Etrangères du Guatemala par les guerilleros des Forces Armées Rebelles (FAR) de ce même pays a été couronné de succès. En échange du ministre, le gouvernement guatémaltèque a accepté de libérer le leader étudiant José Vicente Giron Calvillo, un des dirigeants des FAR.

L'opération a fait d'autant plus de bruit, qu'elle a été réalisée deux jours seulement avant les élections générales qui se sont déroulées dans ce pays. Pendant une période donc où l'immense appareil de répression de la dictature avait déployé toute sa force, secondé par des groupes armés d'extrême-droite.

Le lendemain même de l'arrestation de Calvillo, blessé, par la police secrète, dans Ciudad de Guatemala quadrillé par la police, cinq hommes avait réussi le tour de force d'enlever le ministre et rendu public l'ultimatum adressé au gouvernement : Calvillo devait être libéré dans les 24 heures. Passé ce délai, le ministre était condamné.

23 heures plus tard, le gouvernement acceptait. Non sans mal d'ailleurs : la police secrète n'était guère disposée à lâcher sa proie. Finalement, Calvillo fut, comme l'exigeaient les FAR, remis à l'ambassade du Mexique et le ministre libéré. On apprenait peu après l'enlèvement d'un diplomate américain puis d'un banquier guatemaltèque. Dans les deux cas un échange du même type était proposé.

José Giran Calvillo : il est libre, des centaines d'autres sont encore en prison. (Photo UPI).

Devant un régime qui ne tient que par la violence et la répression, qui favorise ouvertement les agissements des formations paramilitaires d'extrême-droite soutenues par l'armée et la police, le mouvement de guerilla a incontestablement enregistré des succès. Il a montré que malgré la répression qu'il subit depuis dix ans qu'il existe, malgré les forces déployées contre lui, non seulement par la police et les milices d'extrême-droite, mais aussi par les bérets verts américains, il continue son action et il est même capable de rendre coup pour coup.

Ce fut en tout cas, dans cette période d'élections où des formations de droite et d'extrême-droite se disputaient le pouvoir, une série de camouflets administrée à la dictature.

PROCLAMATION DE LA RÉPUBLIQUE EN RHODÉSIE :

la minorité raciste creuse sa tombe

DEPUIS le lundi 2 mars, la Rhodésie est devenue officiellement une république. Ancienne colonie de la « Couronne britannique », limitrophe de la République Sud-africaine, la Rhodésie proclama son indépendance en 1965 et par un « référendum constitutionnel » prépara le passage du pays « de la monarchie à la république », le 20 juin 1969. Loin de marquer une décolonisation dans ce pays de l'Afrique australe, cette évolution qui donne aujourd'hui naissance à une république, sanctionne bien au contraire le renforcement du système colonial et raciste.

Le référendum de l'an passé fit approuver par 70 % des colons blancs la suprématie légale de 260 000 « Blancs » sur une population africaine s'élevant à plus de 4 millions d'habitants.

Ainsi dans la nouvelle constitution de Ian Smith, (premier ministre depuis 1964) parmi les 70 parlementaires, cinquante seront Blancs et seize seront Noirs - 8 de ces derniers seront nommés (!). Pour plus de précautions le mode d'élection reste censitaire ; si bien que dans ce pays où les Blancs sont archi-minoritaires (moins de 15 % de la population totale), 7 000 Africains seulement sont électeurs, contre un électorat blanc de 80 000 personnes.

Dans de telles conditions, l'annonce d'élections générales pour avril 70 n'a vraiment pas grand sens, et il ne se trouve plus guère d'Africains en Rhodésie pour croire à la légalité républicaine, aujourd'hui, pas plus qu'ils ne croyaient, hier, à celle du royaume d'Angleterre.

D'autant que les rotomontades de Londres à Salisbury ou les motions de l'ONU ou de l'organisation de l'Unité africaine (OUA) contre le régime de Ian Smith ne peuvent plus tromper tant elles sont inefficaces.

Le peuple de ZIMBABWE qui vit quotidiennement l'exploitation et le racisme, et à qui l'on impose la seule perspective d'une république blanche n'a pas d'autre issue que la lutte armée ou l'insurrection.

Les guérillas se sont considérablement développées dans le pays durant les 5 dernières années. Le gouvernement de Salisbury ne peut pas les ignorer. Et derrière le mépris qu'affiche la majorité de la communauté blanche, se dissimule mal la terreur que lui impose l'avenir. Et elle a raison d'avoir peur.

En proclamant la république, les racistes rhodésiens n'ont rien fait d'autre que de creuser leur propre tombe et celle de tous leurs concitoyens blancs.

EN U.R.S.S.

Grigorenko de nouveau victime de la répression

UNE fois de plus, le général Grigorenko, un de ceux qui, en URSS même, ont le courage de lutter contre la dictature de la bureaucratie, se trouve enfermé. Enfermé non point en prison ou dans un camp de concentration comme tant d'autres. Non, les successeurs de Staline ont ajouté aux différentes formes de détention pratiquées sous leur prédécesseur une nouvelle : l'hôpital psychiatrique.

Les brimades et les internements successifs ne l'ont pas fait taire.
(Photo U.P.I.)

Parce que pour les Brejnev, Kossyguine et consorts, il faut être fou, lorsque l'on a été un des plus illustres généraux de l'Union Soviétique, pour protester contre l'arbitraire de la dictature. Il faut être fou pour distribuer des tracts exigeant la retraite des troupes russes de la Tchécoslovaquie. Il faut être fou pour s'élever publiquement contre la réhabilitation de Staline, pour se battre, afin que l'on réhabilite les Tatars de Crimée, déportés tous en bloc sous Staline.

Mais des « fous » semblables font honneur au peuple soviétique, et à ceux qui luttent pour que cesse la dictature de la bureaucratie usurpatrice dans le pays de la révolution d'Octobre.

ITALIE :

contre la presse révolutionnaire, la bourgeoisie utilise les lois de Mussolini

PIERGIORGO Bellochio, responsable de la revue gauchiste Lotta Continua *(La Lutte Continue) a répondu devant la Cour d'Assises de Milan de 14 chefs d'accusations par lesquels il a été condamné à 15 mois de prison.*

Parmi les inculpations retenues contre lui figurent notamment celles de « propagande pour l'instauration violente de la dictature d'une classe sociale sur les autres et la subversion violente des structures économiques et sociales constituées dans l'Etat » et « d'incitation à la haine entre les classes sociales et à la désobéissance aux lois ».

Mais dans le domaine de la répression contre la presse gauchiste pour ce genre de motifs, la magistrature italienne n'en est pas à son coup d'essai. Déjà, à la fin de l'année dernière, elle avait condamné à 17 mois de prison, Francesco Tolin, directeur d'un autre journal gauchiste Potere Operaio *(Pouvoir Ouvrier) pour avoir* « incité les ouvriers à s'organiser sur les lieux de travail », *et écrit :* « Contre la violence capitaliste, ripostons par la violence ouvrière ».

Comme on le voit ce genre d'accusations pourrait être porté contre n'importe quelle revue révolutionnaire voire même, pour certaines d'entre elles, contre nombre de publications syndicales. Et il n'y a rien d'étonnant à cela. Car, en effet, pour porter de tels chefs d'accusation contre les militants gauchistes, les juges et les flics italiens s'appuient tout bonnement sur des clauses du code pénal qui datent de 1931 c'est-à-dire de la période mussolienne, époque où tous les partis et syndicats se réclamant de la classe ouvrière étaient interdits et leurs militants farouchement pourchassés par les nervis fascistes du Duce.

Et ce n'est pas là le moindre paradoxe de voir que la République « démocratique » italienne, née au lendemain de la guerre avec l'appui du plus puissant parti communiste d'Europe occidentale, a conservé une législation fasciste en matière de code pénal.

Quant à la bourgeoisie italienne, elle peut d'autant plus aisément utiliser ces lois anti-ouvrières contre les militants gauchistes que les grandes organisations ouvrières ne bronchent pas et laissent condamner ces derniers sans réagir.

Pourtant les événements qui se sont produits au cours de ces derniers mois, et notamment les arrestations de militants syndicalistes « confondus » avec les gauchistes par les forces de l'ordre, prouvent amplement que le jour où il sera décidé à la répression, l'appareil d'Etat italien s'attaquera aussi aux militants du Parti Communiste, des Partis Socialistes et des syndicats.

En aidant aujourd'hui le gouvernement italien à faire accepter ces arrestations comme « normales » à l'ensemble de la population, les organisations ouvrières italiennes se préparent peut-être des lendemains amers.

TCHAD :

La civilisation française en action

Une photo que vous n'avez pas vue dans la presse française : un suspect, les mains liées derrière le dos, est interrogé par les troupes françaises et loyalistes.

TROIS des quatre journalistes français qui avaient été placés en résidence surveillée par le gouvernement Tombalbaye ont été libérés. Le quatrième, accusé de sympathies politiques envers les « rebelles », est resté enfermé à Fort-Lamy.

Interviewé le lundi 23 février sur Europe N° 1 aux informations de midi, un des journalistes libérés, Michel Honorin, a décrit en quelques mots la situation au Tchad.

De ces « rebelles » avec lesquels il a séjourné quelque temps, Honorin donne une image très différente de celle entretenue par la propagande officielle. Il a montré de rudes nomades admirables de courage et d'endurance, se battant avec de vieux fusils italiens (datant de la Seconde Guerre mondiale), achetés à prix d'or, économisant les balles puisque chacune d'elles leur coûte environ cinq nouveaux francs. Nous sommes loin de l'évocation de ces « bandits », « voleurs » et « autres voyous » dénoncés par Tombalbaye.

Honorin, bien qu'il soit resté très circonspect sur la question, a affirmé en quelques mots que parmi les 3.000 hommes de l'infanterie de marine et de la légion étrangère envoyés là-bas par le gouvernement français pour écraser la rébellion, « le climat était malsain ». Cette impression de malaise a d'ailleurs été soulignée par le journal anglais « Daily Mail » du 10 février, dont le reporter Peter Younghusband estime que tout cela a un mauvais relent de Vietnam naissant et raconte dans un article l'attitude des légionnaires français vis-à-vis de la population tchadienne. Voici un bref extrait de ce texte :

« Le lieutenant ordonna à ses hommes de charger et ils s'élancèrent dans une course à mort. Les rebelles lancèrent des cris perçants en sautant sur des chevaux et prirent la fuite, comme dans un mauvais western.

» Criant de fureur et de désappointement et faisant feu l'arme à la hanche, les légionnaires poursuivirent les cavaliers à pied dans un sable épais et à travers les buissons épineux qui déchiraient leur tenue de combat.

» Seules les femmes avec leurs enfants restèrent au village, agrippant les enfants et endurant en silence les coups de pied et de poing des soldats qui les poussaient hors des huttes à la recherche des armes.

» Les légionnaires qui avaient poursuivi les rebelles revinrent avec deux prisonniers qu'ils poussaient à coups de crosses de leurs fusils. C'était le père et le fils. Les légionnaires les éloignèrent l'un de l'autre pour les interroger séparément. Le plus vieux protesta, montrant le plus jeune.

» Un officier le frappa au visage et le secoua si fort qu'il tomba lourdement. Soudain un cri d'alarme. Le plus jeune se dégagea et courut. Il attrapa une lance pour la chasse au lion et se précipita sur l'officier qui avait frappé son père. L'officier leva son fusil et fit feu à bout portant.

» L'attaquant s'arrêta net, comme arrêté par un mur. Il tournoya, jeta sa lance et tomba face à terre.

» Un moment de silence. Puis un gémissement effrayant. La mère du jeune rebelle, agenouillée, se frappait la tête dans la poussière, se balançant d'arrière en avant, comme se font traditionnellement les lamentations en Afrique. Ils avaient tué le fils du chef. L'officier se dirigea vers le jeune mourant et le frappa : « Imbécile, c'est de ta faute », dit-il amèrement.

» Roland Meudec, un Breton brun aux épais sourcils, commandant le premier bataillon du 11e Régiment de la Légion étrangère, était en train de déjeuner de saucisses de Strasbourg et d'une bouteille de vin rouge.

» Il n'était pas satisfait des résultats. « C'est toujours ainsi, ils ne nous attaqueront pas. Et quand vous les coincez, c'est pathétique de les tuer. **Ils ont un fusil pour dix. Les autres ont des lances. Ce n'est pas ce que l'on peut appeler une guerre. Cela vous laisse une impression de malaise.** »

Voilà donc ceux que M. Tombalbaye et le gouvernement français appellent les « hors-la-loi » (ce n'est pas des légionnaires qu'il s'agit) et voilà l'armée française revenue un siècle en arrière au temps de la conquête coloniale.

Décidément, la civilisation française, malgré les mitraillettes et les légionnaires, a bien du mal à pénétrer au Tchad. Les Tchadiens considéreraient-ils par hasard les légionnaires comme des sauvages ?

Une des causes de la rebellion

DANS le même interview à Europe-Midi, nous avons alors appris, entre autre joyeusetés, quelques vérités très désagréables pour l'administration tchadéene, que vont défendre les légionnaires du gouvernement français.

A une question sur les raisons de l'insurrection, le journaliste a répondu par une anecdote. Un officier français arrivant en jeep dans un village pour prendre des photos-souvenirs, a eu la surprise de voir toute la population s'assembler avec un billet de 1.000 F à la main. Elle croyait à une nouvelle levée d'impôt. Il faut dire que les mêmes *impôts ont parfois été relevés huit fois par l'administration corrompue, laissée en place par les colonialistes français à leur départ. On a les serviteurs que l'on mérite. Et ceux-là, qui ne croient pas trop à l'avenir du régime Tombalbaye préfèrent s'enrichir le plus vite possible, pendant qu'il est encore temps.*

Et le journaliste d'Europe de conclure : qu'évidemment si en France, on exigeait huit fois les mêmes impôts... il y aurait peut-être des troubles.

Il ne resterait plus alors qu'à envoyer des légionnaires pour établir « l'ordre » et la « liberté ».

Procès d'intellectuels au Mali

La Fédération Internationale des Droits de l'Homme nous a fait parvenir le communiqué suivant :

Le 3 février devait s'ouvrir à Bamako le procès de sept intellectuels maliens accusés d'avoir créé une association secrète, le Parti Malien du Travail, d'avoir offensé le chef de l'Etat, le lieutenant Moussa Traore, et d'avoir diffamé les membres du Comité militaire.

Ces sept professeurs, ingénieurs et étudiants qui appartiennent à l'élite intellectuelle du Mali, ont été arrêtés en avril 1969 lors de la grève générale de l'enseignement. En violation du Code de procédure pénale malien, qui ne permet qu'une garde à vue de soixante-douze heures, ils ont été détenus arbitrairement par les services de sécurité et la police militaire jusqu'en septembre 1969, c'est-à-dire pendant cinq mois. Au cours des interrogatoires, certains d'entre eux ont subi des tortures, notamment des bastonnades sur la plante des pieds et le supplice de l'électricité.

Ce n'est que le 10 septembre 1969 qu'ils ont fait l'objet d'une inculpation officielle de la part d'un juge d'instruction. Ce qui leur est en fait reproché, ce sont leurs opinions politiques contraires au gouvernement militaire actuellement au pouvoir.

A la demande de ce gouvernement, le procès a été reporté au 11 mars 1970, alors qu'étaient présents deux avocats français, Me Pierre Kaldor, désigné pour assurer la défense des accusés, et Me Denis Langlois, observateur de la Fédération internationale des Droits de l'Homme. Ce report, dicté par un opportunisme politique évident, n'a rien à voir avec le souci d'une meilleure justice et ne fait que prolonger la détention préventive des accusés.

La Fédération internationale des Droits de l'Homme lance un appel à l'opinion internationale pour que ce procès d'intellectuels africains ne se déroule pas dans l'indifférence. Elle demande que toutes les garanties judiciaires soient accordées à ces accusés qui ont défendu avec courage leurs opinions politiques.

(13 février 1970.)

LA FEMME DANS LA une double

A notre époque empoisonnée par le chauvinisme, il est difficile d'imaginer combien le mouvement socialiste à son origine était imprégné de la notion d'internationalisme. C'est pourtant ce sentiment qui fut à l'origine de la décision, en 1910, du Congrès Socialiste International de Copenhague d'organiser une journée internationale des femmes, reprenant ainsi une première manifestation de ce genre qui avait eu lieu aux Etats-Unis le 27 février 1909, en application d'une décision du Parti Socialiste américain lors de son Congrès de 1908 ; la date fixée fut celle du 8 mars, pour commémorer une grève où, cinquante ans plus tôt, aux Etats-Unis, des ouvrières étaient entrées en grève pour obtenir l'égalité des salaires avec les hommes.

Le mouvement socialiste, qui se donne pour objectif l'avènement d'une société où seront supprimées toute exploitation et toute oppression, combat également pour d'autres couches de la société qui ne se recoupent pas forcément avec le prolétariat. C'est le cas pour les femmes.

Même dans les pays les plus « avancés », les plus « démocratiques », les femmes sont maintenues sur un plan inférieur pour la plupart des activités professionnelles, des actes juridiques ou de la vie politique. La propriété privée a relégué la moitié de l'humanité au foyer, en lui tressant des auréoles de gloire pour son rôle de mère et de bonne épouse, décrétant que là était sa destination de par sa nature même.

Cependant, depuis le temps où le socialiste Bebel, du haut de la tribune du Parlement allemand, réclamait la possibilité, pour les femmes, d'accéder à l'hémicycle, de nombreuses luttes pour l'émancipation de la femme ont eu lieu. Mais si, en cinquante ans, les femmes ont conquis certains droits, elles sont loin d'avoir obtenu l'égalité absolue dans la société.

Si les femmes, depuis le développement du machinisme, ont eu le droit d'être exploitées dans des conditions aussi honteuses, et parfois même plus honteuses que les hommes, elles se sont cependant être considérées comme plus « féminines » parce que moins fatigantes Même dans l'industrie, on les réserve pour les emplois subalternes et mal payés. Pour l'ouvrière et la fille d'ouvrier, il peut paraître peut-être moins étrange de ne pouvoir accéder à l'emploi d'agent technique ou d'ingénieur, mais pour les femmes de la petite bourgeoisie et de la bourgeoisie, ce barrage exercé par les hommes vis-à-vis des professions qualifiées et libérales est particulièrement odieux et insupportable.

Depuis un demi-siècle, ce n'est que d'une façon très réduite que quelques professions libérales commencent à s'ouvrir aux femmes. Si certaines femmes accèdent aux carrières d'avocat ou de médecin, on n'en voit guère juge, procureur général, professeur à la faculté de vu, par contre, interdire l'accès de professions très qualifiées, qui pourraient

DU DROIT A LA RÉALITÉ

DEPUIS 1946, en France, la femme a obtenu, sur le plan juridique, l'égalité du salaire avec l'homme. La grande discrimination qui avait existé les siècles précédents semblait disparaître, tant sur le plan du travail que sur le plan civique, puisqu'à la même date la femme obtenait pour la première fois le droit de vote.

Plus de vingt ans après, on peut se demander où en est le grand principe : « A travail égal, salaire égal ».

Nous sommes bien obligés de constater en comparant les salaires féminins et masculins qu'en 1970, le salaire de la femme constitue toujours le salaire d'appoint dans le ménage. Et pourtant, sur le lieu du travail, elle effectue le même travail, dans les mêmes conditions d'exécution. Bien sûr, la différence n'est plus celle du XIXe siècle : en 1850, le salaire de la femme était obligatoirement de moitié inférieur à celui de l'homme.

Mais aujourd'hui, si la discrimination n'est pas aussi criante, il n'en reste pas moins qu'elle existe tout autant que dans les siècles précédents.

Si l'on ne considère que le salaire, une enquête publiée par la C.G.T. donne les différences de salaires suivantes (en francs nouveaux) pour 1965 dans la région parisienne :

— Pour les ouvriers :
  hommes ..... 11.904 F
  femmes ..... 8.270 F
  soit un pourcentage de 31,1 % sur le salaire moyen annuel.
— Pour les employés :
  hommes ..... 13.226 F
  femmes ..... 10.652 F
— Pour les cadres moyens :
  hommes ..... 23.820 F
  femmes ..... 17.676 F
— Pour les cadres supérieurs :
  hommes ..... 49.420 F
  femmes ..... 28.506 F
  l'écart atteignant là 43,2 %.

Mais le problème ne se situe pas uniquement au niveau des différences de salaires. Car quand bien même le principe « A travail égal, salaire égal » serait appliqué, un problème de première importance subsisterait : celui de la discrimination dans l'avancement. Car dès qu'on s'élève dans la hiérarchie, il apparaît très nettement que les postes de cadres restent presque exclusivement masculins. Voici quelques exemples :

A la Caisse d'Allocations Familiales, alors que 80 % du personnel est féminin, sur 13 hauts cadres, on compte 2 femmes.

Cantonnés dans tous les emplois...

(Photo L.O.)

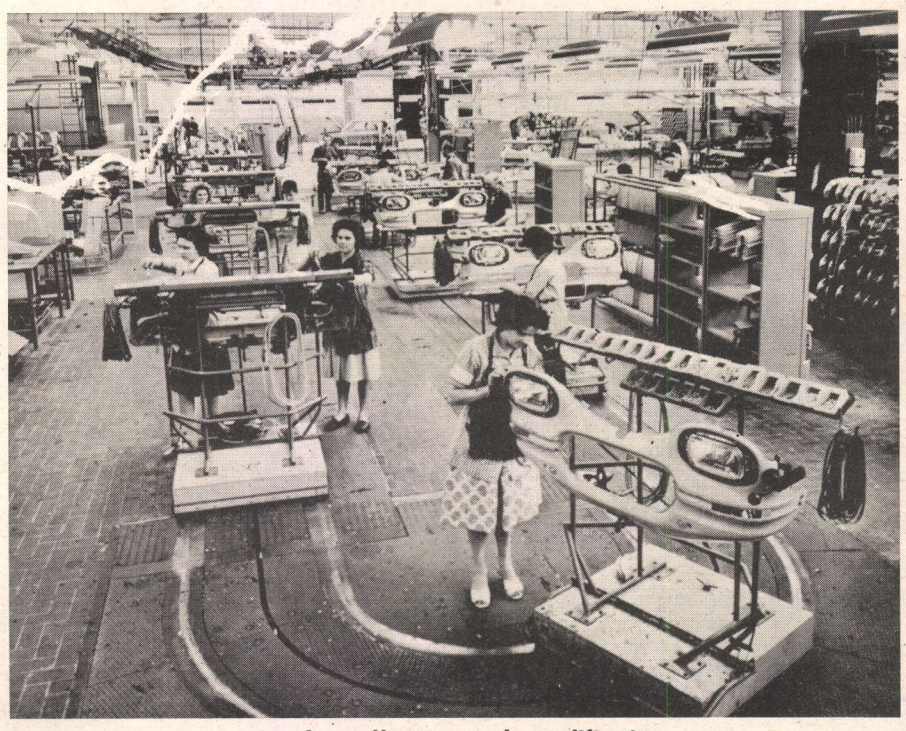

... qui requièrent peu de qualification.

Photo U.P.I.

Si l'on considère les industries de transformation (chiffres cités dans la « Rencontre nationale » publiée par la C.G.T. en 1967), sur 1.000 femmes occupées, 12 seulement sont « cadres » et 18 techniciennes et agents de maîtrise (contre respectivement 66 et 109 hommes). Et sans monter si haut dans la hiérarchie, les chiffres suivants montrent que les femmes restent le plus souvent cantonnées dans les emplois les moins qualifiés.

Ainsi, pour le personnel d'exécution dans les industries de transformation, alors que sur 1.000 ouvriers, 408 possèdent une qualification, pour 1.000 ouvrières, il n'y a que 118 femmes qualifiées, dont presque aucune P 3.

Dans l'habillement, où la main-d'œuvre d'exécution est presque entièrement féminine (80 %), sur 1.000 salariés de chaque sexe, 12 femmes (contre 155 hommes) ont un emploi de cadre.

Pour diverses raisons, les femmes sont donc principalement employées dans des emplois requerrant le minimum de qualification. Partout, elles rencontrent des difficultés souvent insurmontables pour gravir les échelons de la hiérarchie. Et cela aussi bien dans le privé que dans les administrations publiques. Dans les P.T.T., le nombre de receveurs femmes est bien moindre que celui des hommes ; quant aux postes d'inspecteurs, dès le départ, le nombre de places proposées aux femmes est trois fois moins important que pour les hommes. Préjugés, difficultés, les chiffres sont là (statistique publiée par l'I.N.S.E.E.) :

— Avocats : 11 % de femmes.
— Corps médical : 11 % de femmes.
— Chirurgie : 6 femmes pour 680 chirurgiens.
— Dans l'enseignement : 7 institutrices pour 10 instituteurs, mais 2 professeurs d'enseignement supérieur sur 10.

Il est possible de multiplier les exemples à loisir. D'après le récent recensement effectué par l'I.N.S.E.E., si le nombre des ingénieurs hommes est de 183.860, celui des ingénieurs femmes n'est que de 6.580. Pour les cadres supérieurs, les chiffres sont respectivement 393.120 et 57.640.

C'est donc une véritable discrimination de fait qui s'exerce dans ce domaine. Elle fait de la femme une sous-catégorie de travailleurs, cantonnée dans les emplois les moins qualifiés et aux salaires inférieurs à ceux des hommes.

SOCIÉTÉ CAPITALISTE exploitation

médecine ou chirurgien. Rappelons entre autres que la Bourse du Commerce est interdite aux femmes.

Pas de discrimination de sexe dans l'emploi, telle est une des premières revendications du mouvement socialiste.

Au sein du prolétariat, si les femmes ont pu apparaître comme un concurrent déloyal, c'est qu'avec les enfants, en tant qu'êtres mineurs, on les paie, de surcroît, à un tarif inférieur — le salaire de la femme étant considéré par le patron comme un salaire d'appoint, dans le foyer des travailleurs, et pour les célibataires, un salaire qui peut être « complété », légalement ou pas. C'est ainsi que les usines employant une majorité de femmes sont parmi celles qui paient le plus mal et où l'atmosphère est la plus pénible.

causes mêmes de cette situation, au régime capitaliste. Les mouvements féministes, même ceux qui se disent socialistes ou communistes, ne font qu'exalter le rôle des femmes au sein de la famille ; en tant qu'épouses ou en tant que mères, c'est-à-dire toujours par rapport à quelqu'un d'autre, mais jamais par rapport à elles-mêmes.

D'autres mouvements, venant de la bourgeoisie libérale, dont les femmes sont peut-être plus sensibles que d'autres aux atteintes juridiques ou de fait dans certaines professions, à leurs libertés, défendent et la morale bourgeoise, et la dépendance de la femme par rapport à l'homme en même temps que son émancipation. C'est le type même de la femme dont un humoriste anglais a dit qu'elle voulait à la fois le vison

LÉNINE :

Aux ouvrières

(Article signé N. Lénine, extrait de la Pravda, n° 40, 22 février 1920)

CAMARADES, les élections au Soviet de Moscou témoignent de l'affermissement du Parti communiste au sein de la classe ouvrière.

Les ouvrières doivent prendre une plus grande part aux élections. Seul au monde, le pouvoir des Soviets a, le premier complètement aboli les vieilles lois bourgeoises, les lois abominables qui consacraient l'infériorité légale de la femme et les privilèges de l'homme, notamment dans le mariage et les rapports avec les enfants.

Le pouvoir des Soviets, le premier et le seul au monde, a, en tant que pouvoir des travailleurs, aboli tous les privilèges qui, liés à la propriété, sont maintenus au profit de l'homme, dans le droit familial, par les républiques bourgeoises les plus démocratiques.

Où il y a des propriétaires fonciers, des capitalistes et des commerçants, il ne peut y avoir d'égalité entre l'homme et la femme, même devant la loi.

Mais c'est insuffisant.

L'égalité devant la loi n'est pas encore l'égalité dans la vie.

Nous entendons que l'ouvrière conquière non seulement devant la loi, mais encore dans la vie, l'égalité avec l'ouvrier. Il faut, à cette fin, que les ouvrières prennent une part de plus en plus grande à la gestion des entreprises publiques et à l'administration de l'Etat.

Les femmes feront vite leur apprentissage en administrant et rattraperont les hommes.

Elisez donc plus d'ouvrières communistes ou sans parti au Soviet. Peu importe si une ouvrière honnête, sensée, consciencieuse dans son travail n'appartient pas au Parti : élisez-là au Soviet de Moscou !

Qu'il y ait plus d'ouvrières au Soviet de Moscou ! Que le prolétariat moscovite montre qu'il est prêt à tout faire et qu'il fait tout pour lutter jusqu'à la victoire contre la vieille inégalité, contre le vieil avilissement bourgeois de la femme !

Le prolétariat ne parviendra pas à s'émanciper complètement sans avoir complètement reconnu aux femmes une liberté complète.

A travail égal, salaire égal, est une vieille revendication qui est loin d'être satisfaite. Elle est aussi importante pour les hommes, qui sont directement menacés par une telle concurrence dans la défense des salaires.

L'inégalité la plus manifeste est l'inégalité politique, qui a privé longtemps la femme du simple droit de vote, droit qu'elle n'a pas encore acquis dans tous les pays. La France, pays le plus cité pour sa vie politique et ses révolutions, n'a accordé le droit de vote aux femmes qu'en 1945.

Quant à l'égalité juridique, si la femme n'a plus besoin de l'autorisation de son mari pour obtenir un passeport, si elle peut maintenant ouvrir un compte en banque, elle est encore mineure pour bien des actes de la vie civile.

Le prolétariat révolutionnaire est le seul à lutter résolument pour l'émancipation totale des femmes et le socialisme, est seul capable de leur apporter l'émancipation définitive en créant les bases économiques de cette émancipation. C'est pourquoi tous les mouvements dits féministes ne font objectivement que maintenir les femmes dans la dépendance, s'ils ne cherchent pas à s'attaquer aux

et la place de conseiller général. « Madame Express » en est certainement l'expression la plus achevée.

En fait, si les femmes occupent moins l'arène politique en temps ordinaire, on les a toujours vues se manifester en temps de crise, de guerre ou de révolution.

A l'heure actuelle, la dégénérescence des partis « ouvriers » a transformé ces journées de lutte qu'étaient le 1er-Mai et la Journée des Femmes en mascarades et en glorification de la femme épouse et mère. Mais, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale où nous assistons au réveil des peuples coloniaux, un milliard de femmes se trouvent confrontées avec les problèmes de la guerre et révélées à elles-mêmes. Même si les révolutions qui secouent ces pays ne sont pas socialistes, dans ces bouleversements, des millions de femmes qui vivaient dans des conditions moyenâgeuses, dans un état de sujétion pire, il est vrai, que les femmes des pays « avancés », ont commencé à faire l'apprentissage de la liberté et la route sur laquelle elles se sont engagées mène inexorablement à l'émancipation de tous les opprimés.

Vers un service civique féminin ?

LES godillots ont dans la tête leur réforme du service militaire. François Missoffe, député U.D.R. de Paris, a déjà fait ses preuves en la matière puisqu'il fut ministre de la Jeunesse et des Sports de De Gaulle. Il se fait le champion du service national. Ce service civil permettra aux jeunes... d'exercer leur idéalisme au service de la patrie d'une manière vraiment désintéressée. Mais c'est vers toute la jeunesse que vont les élans d'âme de Missoffe, garçons et filles. Aussi il exposera pour la session de printemps son projet d'organisation d'un service civique pour les jeunes filles.

Dans le rapport de Buron, député U.D.R. de la Mayenne, il est question pour les jeunes filles de leur « confier des missions en rapport avec leurs vertus de féminité, de dévouement, de futures mères de famille, gardiennes des traditions de la femme française ».

Voilà pour les prémisses morales. Quant aux affectations, elles pourront se trouver pour suppléer un peu aux énormes besoins, à l'incroyable carence du personnel des hôpitaux, des classes maternelles, de l'aide aux handicapés et aux personnes âgées, de l'assistance sociale, etc.

Et il fallait entendre Missoffe à la radio répondre, en bafouillant quelque peu, aux auditeurs qui dénonçaient là un bon moyen de se trouver de la main-d'œuvre à bon marché, que ce n'était pas du tout cela... Non, non, voyez-vous ce qu'il s'agit c'est dans notre société d'esprit matérialiste, d'offrir aux jeunes un idéal. Jusqu'à présent les garçons avaient toujours la possibilité d'aller se faire trouer la peau pour la patrie, mais à notre époque, on peut élargir la notion de civisme au travail gratuit. Dans ces conditions pourquoi ne pas y faire participer les jeunes filles qui constituent une part importante de la main-d'œuvre.

Et c'est bien de la main-d'œuvre bon marché qu'il s'agit. Missoffe ne manque pas de cynisme lorsqu'il reconnaît que l'Etat n'a pas d'argent pour les services publics et qu'une main-d'œuvre gratuite et mobile ne serait pas pour lui déplaire.

Camoufler et utiliser le chômage des jeunes. Faire pression sur des salaires déjà bas et refuser de nouveaux postes ; assurer un encadrement provisoire là où il manque, avec des arrières-pensées d'embrigadement de la jeunesse au service du régime. Voilà le projet de Missoffe.

Mais pour réaliser cela, il faut déjà des crédits pour en organiser l'encadrement. Il faut aussi agir progressivement. Aussi pour l'instant il ne saurait être question que de volontariat pour les jeunes filles.

Verra-t-on quelques jeunes filles pressées de joindre les casernes pour se libérer de leur famille comme on en voit encore beaucoup se dépêcher de se marier dans ce but ?

L'objectif de Missoffe sera alors atteint : se procurer de la main-d'œuvre à bon marché dans les services où la parcimonie de l'Etat en matière de salaires tarit sérieusement les sources de recrutement...

Le service militaire pour les femmes existe depuis longtemps en Israël. Pour les Françaises, M. Missoffe, pense que le balai remplacera la mitraillette.
(Photo U.P.I.)

revue de la presse d'extrême-gauche

ESPAGNE

La Batalla

Organo del Partido Obrero de Unificación Marxista

Janvier-Février 1970 :

Ce numéro est essentiellement consacré à la grève des mineurs des Asturies et à la crise du Parti Communiste espagnol.

On y trouve un éditorial et plusieurs articles sur la situation politique et les grèves, une chronique du correspondant dans la zone minière, des tracts et des documents diffusés en Espagne et « l'appel aux militants » publié par la fraction « pro-russe » du parti.

La Batalla, **après avoir rappelé les virages successifs de la direction du P.C.E. depuis 1964 et la crise qui mûrit depuis le XXe Congrès du P.C.U.S., écrit :**

« La discussion sur la Tchécoslovaquie a eu pour conséquence de faire apparaître en plein jour toutes les contradictions et toutes les tensions qui existaient au sein du P.C.E., comme cela est arrivé également dans d'autres partis communistes. Mais le cas du P.C.E. est plus significatif parce que sa direction a un long et sanglant passé stalinien et parce que Carrillo est allé un peu plus loin que d'autres dirigeants communistes dans la manifestation de sa sympathie à l'équipe Dubcek.

« L'attitude de Carrillo, inexplicable pour un certain nombre de militants, a provoqué l'apparition d'une tendance « ultra-russe » animée par deux membres du Comité central : Garcia et Gomez. Cette tendance qui, au début, s'était engagée à « respecter la discipline », est passée récemment à l'offensive en publiant une série de documents où elle accuse Carrillo d' « anti-soviétisme ». Et bien entendu, comme la simple défense de la politique du Kremlin ne suffit plus pour trouver un écho dans le P.C. espagnol (comme les choses changent !), Garcia et Gomez ont eu l'habileté de critiquer en même temps les aspects les plus opportunistes (attitude vis-à-vis de l'Eglise et de l'Armée, main tendue aux « évolutionnistes » du régime, etc.) de la politique espagnole de Carrillo, ainsi que l'autoritarisme et le « vedettariat » du secrétaire général. »

« L'ambition de Carrillo et de ses amis serait d'obtenir une autonomie et une liberté de mouvement du type « italien » ou « roumain » et de tenter ainsi de dissiper quelque peu la confusion idéologique et politique dans laquelle ils se débattent. »

ETATS-UNIS

Wildcat

Février :

Dans ce numéro, il y a de nombreux articles sur les conditions de travail des ouvriers américains (textiles, imprimeries), et également sur la crise du logement. Dans l'éditorial, nous avons relevé les passages qui suivent :

« L'une des plus grosses batailles qui se prépare en 1970 aura lieu au sujet des contrats des 750.000 ouvriers de l'automobile, qui expirent en septembre...

« La Direction du syndicat (U.A.W.) cherche de toute évidence plus à éviter les luttes qu'à les gagner. Par exemple, l'Etat du Michigan a décidé que la loi de cet Etat qui limitait les heures supplémentaires pour les femmes, ne serait plus en vigueur. L'U.A.W. a soutenu cette décision, sous prétexte que les femmes ne pouvaient trouver du travail dans certaines branches, parce qu'elles ne pouvaient faire les heures supplémentaires obligatoires. La véritable solution, une lutte pour rendre toutes les heures supplémentaires non obligatoires, *aurait été importante pour ces travailleurs qui travaillent souvent jusqu'à 9, 10 ou même 12 heures par jour, 6 ou 7 jours par semaine...*

« Par contre quand les ouvriers de American Motors à Kenosha, Wisconsin, ont fait grève pendant 6 semaines contre les heures supplémentaires obligatoires, ils durent reprendre le travail sous la pression du syndicat...

Plus loin, ces camarades poursuivent :

« Bien que les problèmes de conditions de travail soient les mêmes partout, les ouvriers sont obligés de se battre isolément là-dessus (...). Le syndicat refuse de soutenir les différentes usines en grève ou d'utiliser le pouvoir de tous les travailleurs pour obtenir des avantages locaux. A Chevrolet à Flint (Michigan), il y a eu une grève contre l'accélération des cadences, en septembre dernier. Les gars tiennent toujours, mais il n'y a aucun accord en vue. En attendant, General Motors reçoit toutes les pièces en question, qui sont produites par des ouvriers du même syndicat, à Baltimore et à Van Nuys, Californie. *Sans soute Reuther n'est-il pas trop mécontent de voir une usine combative refroidie par une longue grève qu'elle ne peut gagner... »*

Plus loin :

« Ces négociations vont être une comédie (...). C'est ce qui se passe depuis 20 ans, mais maintenant le boom économique s'essouffle ; les ventes et la production baissent, le chômage augmente... Dans de telles conditions les industriels ne veulent plus faire de concessions, et commencent même à reprendre les avantages gagnés par les travailleurs dans la période précédente.

« Si la situation économique continue à s'aggraver les travailleurs de l'automobile ne pourront défendre leurs conditions de travail que s'ils développent la force organisationnelle pour s'affronter, non seulement aux corporations géantes de l'automobile, mais d'abord avec la bureaucratie du syndicat qui détourne et sabote la lutte. »

Enfin Wildcat **signale qu'il existe deux groupes d'opposition organisés au sein de l'U.A.W. : « United Caucus, formé à l'origine par un regroupement d'ouvriers qualifiés » et la « Ligue des Ouvriers noirs révolutionnaires ».**

FRANCE

La presse révolutionnaire revient dans son ensemble sur les heurts qui se sont produits entre militants d'extrême-gauche et sur l'attitude de la police qui tente d'étouffer la presse et le mouvement révolutionnaire en multipliant les interpellations de vendeurs, les arrestations arbitraires et les provocations.

la cause du peuple

21 février 70, numéro 17 :

Ce journal qui défend les positions des militants de la « Gauche prolétarienne », donne sa version des heurts qui se sont produits sur le campus de Nanterre entre militants pro-chinois et militants du Parti Communiste. Sous le titre « L'ordre social fasciste » ne règne pas à Nanterre, et à côté d'une photo de voiture dont le pare-brise a volé en éclats, il écrit :

Mardi les étudiants révisos arrivent au Restaurant Universitaire. Un par un ils sont « sequestrés » et on leur demande des comptes sur les saloperies de leurs petits copains P.C.G.T. de Renault ; ils ne parviennent qu'à bafouiller : « Renault, je ne sais pas ce qui s'y passe, je ne travaille pas à Renault ». On les sort à coups de pied dans le derrière.

Jeudi 12 février, une centaine de membres du parti « communiste » français, qui prétendaient imposer « l'ordre et la démocratie » à coups de barres de fer, étaient chassés avec perte et fracas de la faculté par une cinquantaine de militants révolutionnaires.

Déjà la veille une soixantaine d'étudiants « communistes » et leurs grands frères les permanents P.C.G.T. avaient occupé la fac, cognant deux militants maoïstes isolés. Ils étaient revenus le jeudi refaire le même coup ; avant d'être chassés, ils ont sauvagement agressé un militant révolutionnaire de la fac de droit et l'ont envoyé à l'hôpital...

Mais les gros permanents révisos et les petits étudiants de l'U.E.« c » ont eu une grande « surprise » : non seulement les étudiants de Nanterre qu'ils disent défendre, ne les remerciaient pas (sauf quelques fascistes de droit...) mais ils les ont chassés du campus. Au cours de leur retraite précipitée, un réviso (ancien permanent à Renault-Billancourt, puis à Hispano Suiza, depuis à l'hôpital) tente d'écraser des camarades avec sa voiture : il est arrêté et cogné ; ce n'est que justice...

INFORMATIONS OUVRIÈRES

Numéro 465 :

On trouve en particulier dans Informations Ouvrières, **dans un article intitulé « Il est temps de donner un coup d'arrêt », une prise de position sur l'interview de Marcellin donnée à** France-Soir **où celui-ci menace les « gauchistes » de la Cour de Sûreté de l'Etat.**

En définitive, la réalisation des plans du capital implique la destruction des libertés démocratiques qui permettent au prolétariat de se défendre contre l'exploitation.

D'ores et déjà les atteintes aux libertés démocratiques, les menaces qui pèsent sur elles, constituent l'un des moyens de la préparation d'une offensive contre le mouvement ouvrier.

La décomposition du régime s'exprime dans ses procédés : ce sont ceux de la provocation et de l'amalgame.

Nous l'avons dit et nous le répétons : les provocateurs sont à l'œuvre et ils trouvent un terrain favorable dans l'aventurisme irresponsable que pratiquent des groupes comme « La gauche prolétarienne ». Nous le répétons, isoler les provocateurs n'est possible que si les organisations ouvrières, responsablement, s'engagent à ne pas accepter que les divergences politiques soient réglées par la force. L'attitude de la direction du S.N.E.S. — avec laquelle nous nous refusons à confondre l'ensemble des militants du P.C.F. et de la tendance « Unité et action » ne peut que servir les intérêts du gouvernement.

C'est ainsi que cinq militants se réclamant du courant « marxiste-léniniste (pro-chinois) ont été écroués pour « reconstitution de ligue dissoute ». Nous ne partageons pas l'orientation de ces militants, nous ne prenons aucune responsabilité pour leur politique, mais nous nous opposons à cette atteinte à la liberté d'opinion et nous réclamons leur libération immédiate !

Nous pensons que telle devrait être l'attitude de toutes les organisations ouvrières car toutes sont menacées par le développement de la répression.

QUE FAIRE

Cahier du Centre d'Etudes et d'Initiatives révolutionnaires, février 70. numéro 1. Prix : 5 F.

Ces cahiers sont lancés par une équipe de militants venant d'horizons politiques divers, mais regroupant essentiellement des militants de « La Voie », des militants pro-chinois et surtout des membres de la gauche du P.S.U.

Dans un manifeste qui porte leur signature, ils expliquent ainsi le rôle qu'ils assignent au Centre d'Etudes et au cahier qu'ils publient :

Les événements de mai 68 ont souligné le retard de la théorie et la pratique des révolutionnaires sur les conditions objectives de la révolution. Les gouvernés n'acceptaient plus d'obéir ; les gouvernants ne pouvaient plus gouverner. Pourtant la paralysie de l'appareil de production et de l'Etat n'a permis ni le changement de régime, ni le simple renversement du pouvoir et la poursuite des luttes. Tout était possible, mais il manquait l'instrument pour y parvenir et, dès lors, plus rien ne l'était.

La situation est aujourd'hui la même pour l'essentiel. Les difficultés économiques, sociales ou monétaires qui se succèdent en Europe comme aux Etats-Unis, ne sont que les manifestations d'une crise fondamentale et irréversible du capitalisme, incapable de surmonter ses contradictions et de faire accepter ses arbitrages. Mais l'absence d'orientation politique et d'organisation révolutionnaire du mouvement ouvrier ne lui permet pas de cueillir un fruit déjà mûr.

. . . . . .

C'est pourquoi la révolution socialiste n'est pas pour nous un idéal lointain. Elle est, dans un avenir à moyen terme, le seul moyen d'échapper au faux dilemne de l'intégration social-démocrate et de la dictature fasciste. La nécessité d'un parti révolutionnaire ne découle donc pas seulement de l'expérience de mai, mais de l'analyse de la situation actuelle, puisqu'un nouveau retard de l'organisation et de la conscience révolutionnaire sur les conditions objectives, à l'occasion de la prochaine crise ouverte, entraînerait un grave recul du socialisme pour au moins une génération.

. . . . . .

Des débats intéressants peuvent avoir lieu aussi bien à l'intérieur de certaines organisations qu'entre elles. Cependant, pour des raisons historiques évidentes, le cadre même des organisations n'est pas toujours le mieux adapté à une telle recherche. C'est pourquoi nous avons le sentiment de répondre à un besoin réel en proposant la constitution d'un Centre d'Etudes révolutionnaires. Ce centre ne veut être ni un parti, ni une tendance, mais le lieu d'un échange critique d'analyses et d'expériences, le moyen d'une élaboration doctrinale pour tous les militants qui le désireront.

L'ÉLECTRONIQUE AU SERVICE DE LA RÉPRESSION :

On n'arrête pas le progrès !

« PARIS, dans le domaine des contraventions, n'a pas son homologue dans le monde. Près de 4 millions et demi de P.V. par an, c'est énorme. » (« France-Soir » du 24 février 1970). Ce nouveau record mondial établi par la police parisienne doit faire pâlir de jalousie ses confrères des capitales étrangères.

Mais à tout seigneur tout honneur, et il ne suffit pas d'être détenteur d'un titre. Il faut encore faire face à ses responsabilités. Ce qui ne va pas sans difficultés ; les principales résidant dans la récupération des sommes dues au titre des contraventions.

Jusqu'à présent, et espérons que cela va continuer, les Parisiens rechignaient à régulariser leur situation. Et il n'était pas rare qu'un intervalle de 2 à 3 ans s'écoule entre le procès-verbal et le paiement de l'amende. Sans parler des petits veinards qui, finalement, passaient au travers.

Un commissaire responsable de police vient de dresser la liste des inconvénients provoqués par cet état de fait. Résumons sa pensée, si l'on peut dire : la négligence et la fraude multiplient les travaux administratifs, auxquels viennent s'ajouter les frais de justice. Et quels sont donc les victimes désignées de cette situation ? Mais les contribuables pardi. C'est-à-dire vous, moi, tout le monde.

Dans l'intérêt général, il faut donc simplifier. En réduisant le nombre de contraventions à traiter ? Vous n'y êtes pas, ceci est sans doute trop compliqué. La police a donc eu recours à l'ordinateur et désormais, paraît-il, tout deviendra facile.

3.000 types de contraventions, du stationnement non autorisé jusqu'à l'émission trop bruyante des gaz d'échappement, ont été mis en code. Un important complexe d'ordinateurs, comprenant une vingtaine de machines-robots, a été installé au service technique de la Préfecture de police. Et si le système rend les résultats escomptés, il ne faudra que 120 jours pour récupérer les P.V.

Voilà un nouveau service rendu aux contribuables. De ceux dont le gouvernement semble décidément avoir le secret.

"On roule... pour eux"

MONSIEUR GRIMAUD vient de proposer un système d'épargne-garage pour les automobilistes dont la voiture passe la nuit dehors : les sommes ramassées serviraient, soit disant, à construire des garages... !

Mais la chanson ne date pas d'hier. C'est un vieux « dada » du gouvernement !

Sans parler du sort de la vignette, les taxes sur l'essence devaient, entre autres, « servir à construire des autoroutes ».

Et si l'on calcule les sommes acccumulées d'ores et déjà en ce domaine, nul doute que la France sera bientôt dotée par le gouvernement d'un réseau routier d'avant-garde !

Tout viendra à qui saura attendre ! Pour preuve les statistiques suivantes :

En 1968, les automobilistes français ont consommé 15.450.000 mètres cubes d'essence et 5.200.000 mètres cubes de gas-oil.

Le prix de revient d'un litre d'essence est de 20 centimes environ, marge bénéficiaire comprise ; celui du gas-oil, de 15 centimes. C'est-à-dire que, pour chaque litre d'essence (vendu 1 franc) le gouvernement perçoit en taxes 80 centimes, et pour chaque litre de gas-oil (vendu 70 centimes) il perçoit 55 centimes. Ce qui donne comme résultat en taxes perçues pour l'année 1968 :

— 12,36 milliards de NF pour l'essence ;

— 2,86 milliards de NF pour le gas-oil ;

soit au total la coquette somme de : 15,22 milliards de NF !

Quand on sait que le budget de l'équipement (routes, autoroutes, parkings...) et du logement (H.L.M.) réunis plafonne, pour l'année 1970, à 5,8 milliards de NF... !

La liberté d'expression d'après les P.-V. des agents de police parisiens

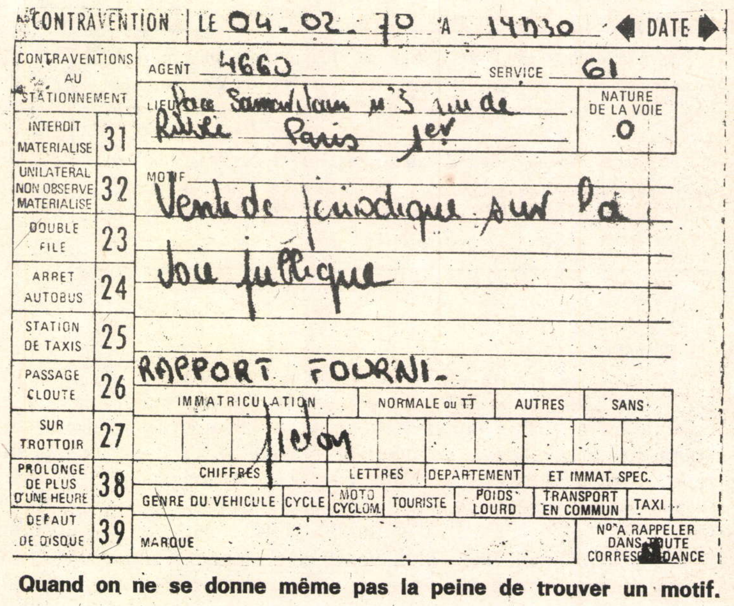
CONTRAVENTION | LE 04.02.70 A 14h30 DATE
CONTRAVENTIONS AU STATIONNEMENT — AGENT 4660 — SERVICE 61
LIEU Place Samaritaine n°3 rue de Rivoli Paris 1er — NATURE DE LA VOIE 0
INTERDIT MATERIALISE 31 — UNILATERAL NON OBSERVE MATERIALISE 32 — DOUBLE FILE 23 — ARRET AUTOBUS 24 — STATION DE TAXIS 25 — PASSAGE CLOUTE 26 — SUR TROTTOIR 27 — PROLONGE DE PLUS D'UNE HEURE 38 — DEFAUT DE DISQUE 39
MOTIF Vente de périodique sur la voie publique
RAPPORT FOURNI.
IMMATRICULATION — NORMALE ou TT — AUTRES — SANS
CHIFFRES — LETTRES — DEPARTEMENT — ET IMMAT. SPEC.
GENRE DU VEHICULE — CYCLE — MOTO CYCLOM. — TOURISTE — POIDS LOURD — TRANSPORT EN COMMUN — TAXI
MARQUE — N° A RAPPELER DANS TOUTE CORRESPONDANCE

Quand on ne se donne même pas la peine de trouver un motif.

Le policier a dû oublier dans son motif : « avec le regard fixe ». (Photo L.O.)

Les procès-verbaux pour vente, affichage ou distribution de tracts fleurissent de plus en plus ces derniers temps. On pourrait probablement ouvrir un concours donnant droit à un P.V. d'honneur à remettre à l'agent de la force publique ayant le plus joli motif de contravention.

Pour le moment, nous avons reçu les P.V. suivants qui, pour étranges qu'ils paraissent, n'en sont pas moins réels :

Premier genre : celui qui a peur de ne pas mettre assez de motifs :

« Vente de journaux en un point statique et en groupe par des mineurs sans autorisation de colportage devant un grand magasin (B.H.V.) gênant la libre circulation des piétons. »

Deuxième genre : des choses étranges et répréhensibles, même si elles sont quelquefois infaisables :

« Affichage sur les grilles du métro. » (Difficile non ?)

« Vente de journaux sur le trottoir à la sortie d'une entrée de métro gênant de fait la circulation des piétons et provoquant un attroupement. » (Ah ! si seulement cela avait été à l'entrée d'une sortie.)

« Distribution de tracts sur V.P. à caractère politique perturbant la tranquillité publique. » (Si les voies publiques se mettent à avoir un caractère politique, où allons-nous ?)

Comme les choses sont ce qu'elles sont et que ce genre de littérature est fort répandu, nous ne pourrons attribuer de prix que dans quelques années, par exemple quand on cessera de mettre des P.V...

HUMOUR (?) ADMINISTRATIF

La bosse des Maths

On ne peut dire que le problème des ascenseurs à la Caisse des Allocations Familiales de la rue Viala, soit crucial. Cependant, leur fonctionnement pour le moins fantaisiste n'en contribue pas moins à gêner les employés (files d'attente de plus en plus longues, arrêts entre deux étages, etc.).

Par ailleurs, avec les dix personnes qu'ils peuvent seulement prendre en charge, les ascenseurs assurent un trafic insuffisant pour les six mille employés.

Pourtant, avec son habituel esprit d'initiative, la direction a pris à ce sujet une mesure pleine d'à propos.

Constatant que la plupart des incidents dans les ascenseurs du bâtiment Finlay étaient provoqués par une surcharge (onze personnes au lieu de dix par exemple), nos directeurs ont pensé à la nécessité d'un contrôle assidu et permanent sur l'utilisation de l'appareil. C'est la raison pour laquelle un huissier a fait son apparition à l'intérieur de l'ascenseur, où il peut ainsi exercer une surveillance efficace.

Au cas où personne n'aurait fait le calcul, nous signalons à nos éminents directeurs que l'ascenseur ne contient ainsi plus que neuf employés... On n'arrête pas le progrès !

Extrait du bulletin L.O. de la C.C.A.F.R.P.

Maxi-blouse et mini-cervelle

A l'hôpital Broussais, dans le service du professeur Soulié, la surveillante générale a donné au personnel féminin une directive stricte. Interdiction absolue de mettre une jupe suffisamment courte pour que les genoux apparaissent.

On pourrait croire que c'est une conception bien curieuse de la moralité qui a dicté cette directive et que cette surveillante est une militante de l'Armée du Salut. Mais non, vous n'y êtes pas. La seule morale en cause dans cette affaire, c'est la morale professionnelle : Le service en question est en effet un service cardiaque et la vue de ces charmantes jeunes filles pourrait, d'après cette dame, être dangereuse.

Cette surveillante ne s'est pas posé un instant la question de savoir si sa propre physionomie n'était pas de nature à inquiéter les malades. Il serait bien intéressant de le leur demander pour avoir leur opinion !

Correspondant L.O.

Une belle dot

Au début, nous avons cru à une blague. Pourtant, la circulaire était numérotée et circulait dans tous les services ; ce n'était donc pas une plaisanterie.

Une employée ayant travaillé au moins pendant trois ans aux chèques, se mariant dans l'année... avec un Français (soulignons) bénéficiera d'une dot au titre des fondations Béll et Delmas Lamy. Bien entendu, il faudra que cette employée soit dévouée envers ses collègues, sa famille et... surtout l'administration. Tout un programme en somme. On ne nous annonce même pas de combien sera cette dot, mais soyons sûrs que pour les rares employées qui en bénéficieraient, ce ne sera pas la fortune. Qu'on se le dise donc, soyez gentilles avec l'administration, souriez à vos inspectrices, au chef de centre, ne laissez plus éclater votre énervement contre les cadences... mais souriez et soyez dévouées, alors si vous êtes jeunes, si vous vous mariez, si..., si..., si..., vous aurez droit à la petite dot.

Extrait du bulletin L.O. des Chèques Postaux.

Des consignes incendiaires

Depuis quelques temps, de « belles affiches », prescrivant les consignes en cas d'incendie, décorent les murs des Chèques Postaux.

Vous croyez peut-être qu'il s'agit d'assurer la sécurité du personnel. Pas du tout. Vous n'y êtes pas, le matériel est infiniment plus précieux, et il est donc prescrit aux employés, en cas de sinistre, de le descendre d'abord au sous-sol avant d'évacuer eux-mêmes les locaux.

Cela se passe de tout commentaire.

(D'après le bulletin L.O. des Chèques Postaux)

MENSUALISATION, OUI, MAIS POUR TOUS!

L'article ci-dessous a été rédigé par la commission syndicale formée au sein de la rédaction de Lutte Ouvrière par des camarades plus particulièrement qualifiés sur les questions syndicales.

Cette commission répond régulièrement dans ces colonnes aux problèmes qui se posent aux militants révolutionnaires dans leur activité syndicale (tactique à l'intérieur des syndicats, utilisation de la légalité, etc.).

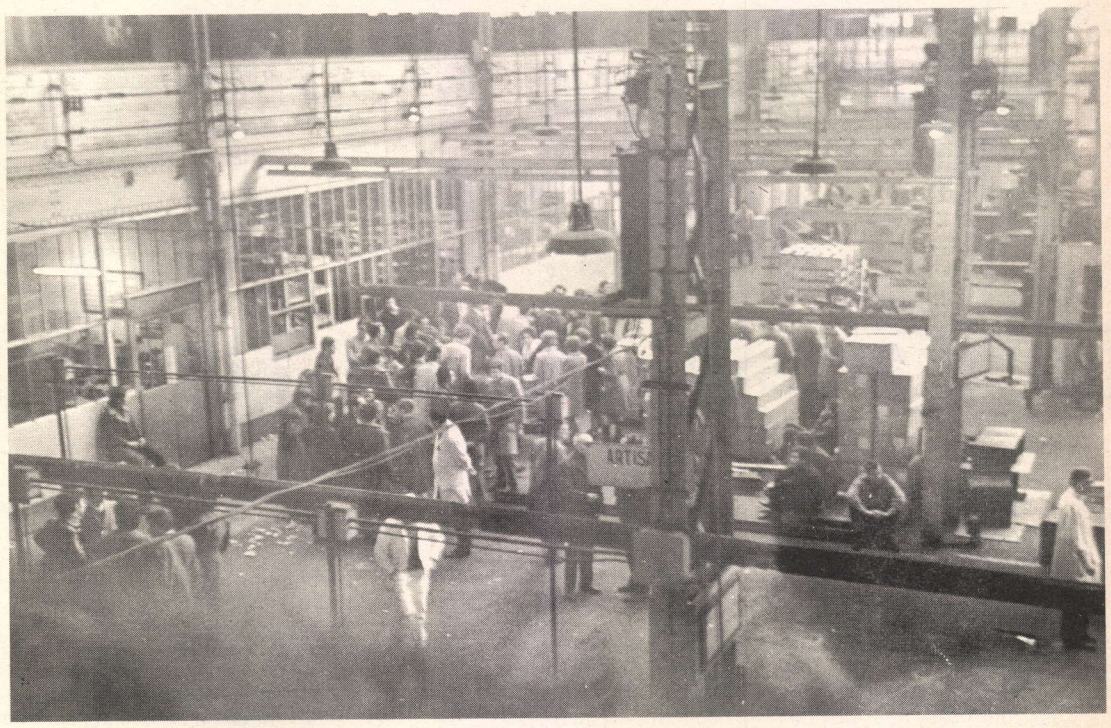

Horaires ou mensuels ? (Photo L.O.)

RECEMMENT, le « Centre des Jeunes Dirigeants d'Entreprises » prenait position pour un statut mensuel unique pour tous les salariés. En agissant de la sorte, les « jeunes patrons » ne faisaient d'ailleurs pas preuve d'une particulière originalité, car ils reprenaient seulement un thème qui avait été mis en avant il y a plusieurs mois par des gens qui n'avaient rien, eux non plus, « d'agitateurs gauchistes ».

En effet, le 28 mai 1969, à la veille des élections présidentielles, le candidat Pompidou avait exprimé dans une allocution électorale radiotélévisée son souhait de voir généraliser le salaire mensuel : « Je souhaiterais que le patronat ouvre avec les syndicats des conversations sur la transformation du salaire horaire en salaire mensuel », afin de donner aux travailleurs « plus de sécurité et plus de dignité ».

Quelques mois plus tard, le 16 septembre 1969, le Premier ministre avait pris le relais en déclarant lors d'une conférence de presse : « La mensualisation constitue un élément essentiel pour la transformation de la condition ouvrière. En vue de faciliter la négociation entre les partenaires sociaux et de faire avancer l'application de cette mesure, le gouvernement demandera à quatre personnalités de tirer les enseignements des expériences menées à bien dans ce domaine et d'indiquer les conditions primordiales de la réussite. »

Aujourd'hui, les travaux des quatre « sages » sont terminés. Ils débouchent sur des « recommandations » difficiles à appliquer et sur un coût difficile à évaluer.

Ce qui est certain, c'est que ni le gouvernement ni le patronat ne sont dans l'ensemble hostiles à la mensualisation, et que, d'autre part, cette mesure éveille des échos favorables parmi le personnel horaire de nombreuses entreprises. Mais encore faudrait-il savoir ce que les uns et les autres mettent derrière la mensualisation, et quels intérêts ils y voient.

EN QUOI CONSISTE LA DISCRIMINATION ENTRE « HORAIRE » ET « MENSUEL », ET POURQUOI LES HORAIRES SONT FAVORABLES A LA MENSUALISATIONS ?

Si, en fonction des strictes dispositions légales, rien ne différencie le « mensuel » de l'« horaire », si ce n'est le mode de rémunération et la périodicité des salaires, cette simple discrimination s'accompagne, en vertu de dispositions contenues dans les conventions collectives ou accords d'entreprise, d'une discrimination plus profonde sur le plan des statuts et des avantages liés à ces statuts.

Quels sont les avantages des travailleurs « mensuels » sur leurs camarades « horaires » ? Ils varient, bien évidemment, selon les entreprises, mais partout on trouve une différence en ce qui concerne les principaux points suivants :

1. **PAIEMENT DES JOURS FERIES**

Selon l'arrêté du Code du Travail, relatif au régime des salaires, du 31 mai 1946 : « En cas de chômage pour fête légale, les salariés rémunérés au mois ne pourront subir, à ce titre, d'autre réduction que celle correspondant à la rémunération des heures supplémentaires qui auraient dû normalement être effectuées le jour chômé. » Ainsi, la paie des mensuels n'est pas autrement affectée par la diminution du nombre des jours ouvrables dans le mois, du fait des jours fériés chômés. Tandis que l'ouvrier, lui, n'est payé que pour le nombre d'heures pendant lesquelles il a effectivement travaillé, mis à part le cas des jours chômés soit légaux, tels le 1er-Mai, soit conventionnels.

2. **REGIME DES INDEMNITES DE MALADIE**

En principe, sauf avantages particuliers, l'ouvrier horaire en arrêt maladie ne touche que les indemnités versées par la Sécurité sociale, alors que le mensuel qui a plus d'un an d'ancienneté perçoit normalement la différence entre son salaire habituel et le montant des indemnités payées par la Sécurité sociale. Sa rémunération est ainsi maintenue dans son intégralité pendant toute une période et, au-delà de cette limite, il touche généralement pendant un certain temps encore une partie de son salaire en plus des indemnités de la Sécurité sociale.

De plus, pour les mensuels, c'est également l'employeur qui comble le délai de carence de trois jours imposé aux ouvriers par la Sécurité sociale.

3. **INDEMNITES DE MATERNITE**

Malgré les différences dans les disposition des différentes conventions collectives dans ce domaine, on retrouve partout à ce sujet de nettes discriminations entre horaires et mensuels.

4. **PRIME D'ANCIENNETE**

Dans de nombreuses conventions collectives, dans celle de la métallurgie entre autres, il n'est prévu de prime d'ancienneté que pour les mensuels. Dans d'autres, si cette prime existe pour les horaires aussi, c'est alors son taux qui est différent.

5. **INDEMNITES DE CONGEDIEMENT**

Là encore, la situation des mensuels est en général plus avantageuse.

Dans la métallurgie, par exemple, les mensuels touchent une indemnité de congédiement, distincte du préavis, et accordée après cinq ans de présence. Son montant initial, qui est d'un mois de salaire, augmente ensuite avec l'ancienneté jusqu'à atteindre dix mois et demi de salaire pour un mensuel ayant quarante ans d'ancienneté (inutile de préciser que les patrons ne s'empressent pas de mettre à la porte de tels travailleurs). Quant aux ouvriers, il ne touchent une prime de licenciement que s'ils ont au moins dix ans d'ancienneté, et cette prime est notablement plus faible, puisqu'elle varie entre 50 et 150 heures de salaire.

6. **INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE**

Là encore, la discrimination règne entre horaires et mensuels, pour lesquels cette indemnité est en général plus élevée.

*
**

Ainsi, si le statut de mensuel n'a pas que des avantages, si les mensuels sont dans bien des cas soumis comme les autres à des règlements de plus en plus arbitraires, tels que le respect scrupuleux des horaires, des cadences ; si eux aussi font des heures supplémentaires et sont en butte aux brimades imbéciles, il n'en reste pas moins que les avantages mentionnés ci-dessus leur assurent une plus grande garantie du salaire et de l'emploi. C'est justement ce à quoi, à juste titre, aspirent aujourd'hui de nombreux horaires. Et c'est justement ce qui les conduit à revendiquer la mensualisation.

QUEL INTERET POUSSE LES PATRONS A MENSUALISER ?

Mais si le statut de mensuel présente de nombreux avantages pour les travailleurs, il présente aussi de graves dangers. Ce n'est pas pour rien que, dans les conventions collectives, les mensuels sont qualifiés de « collaborateurs ». Les avantages dont ils bénéficient, telle la prime d'ancienneté, et leur situation hiérarchique privilégiée par rapport à d'autres, font qu'ils se sentent plus liés à leur entreprise et moins « prolétaires ». Quand Pompidou parle d'une nouvelle « dignité » qui serait attachée au statut de mensuel, il sait de quoi il parle. Et les patrons aussi, qui n'hésitent pas, depuis quelque dix ans, à mensualiser une partie de leur personnel horaire, afin de tenter d'acheter, par quelques avantages matériels, une plus grande « paix sociale » ou un « meilleur climat social ».

En effet, les mesures de « mensualisation » imposées unilatéralement par certains chefs d'entreprise, ou résultant d'un accord concerté entre direction et organisations syndicales, sont de plus en plus fréquentes. Mais les modalités d'application de ces « mensualisations » trahissent bien les raisons qui incitent les chefs d'entreprise à les prendre : la caractéristique générale des mensualisations mises en application jusqu'à présent est qu'elles sont partielles, c'est-à-dire qu'elles ne touchent qu'une partie, souvent très faible, du personnel horaire. On peut ainsi distinguer :

— Les mensualisations à caractère purement individuel, décidées par un patron, à titre de promotion, à l'égard d'ouvriers qualifiés, anciens dans l'entreprise, mensualisations qui sont ouvertement octroyées comme « récompenses des services rendus ».

— Les mensualisations systématiques, en fonction de l'âge, de l'ancienneté dans l'entreprise, le poste ou la qualification.

— Les mensualisations « au choix », ou fonction des critères précédents, mais laissées à l'appréciation des chefs hiérarchiques et dont seul le pourcentage est parfois fixé à l'avance.

De très nombreuses entreprises ont mis en application de tels systèmes de mensualisation partielle, alors que celles qui ont procédé à des mensualisations totales de leur personnel horaire se comptent sur les doigts de la main.

Cela n'a rien d'étonnant. Si les patrons trouvent leur intérêt dans la mensualisation, partielle et discriminative s'entend, c'est qu'elle contribue à diviser un peu plus les travailleurs entre eux. En accordant une promotion individuelle à tel horaire plutôt qu'à tel autre, les patrons espèrent lézarder le bloc solide que constituent souvent les horaires dans une entreprise. Ils espèrent étouffer la solidarité souvent vivace des ouvriers, et émousser leur combativité.

Un autre fait significatif, qui éclaire d'ailleurs bien les limites de la « bonté d'âme » des patrons, c'est que, dans la plupart des entreprises où ont été mises en application des mesures de mensualisation, les anciens horaires ne sont pas devenus mensuels à part entière. Ils sont devenus « ouvriers mensualisés » ou « ouvriers au mois ». Et les patrons ont pris soin d'inclure dans les accords de mensualisation des clauses restrictives prévoyant le retrait possible du statut de mensuel aux nouveaux « privilégiés » qui feraient preuve d'un trop grand absentéisme ou d'une insuffisante conscience professionnelle.

Un autre aspect non négligeable pour l'Etat, qui découle de la mensualisation ou du paiement au mois, c'est que dans ce cas de nombreux travailleurs touchent plus de 1.000 F et doivent par conséquent ouvrir un compte. Dans la pratique, cela représente des milliards immobilisés dans les banques et aux chèques postaux et qui servent d'appoint aux finances de l'Etat.

POUR OU CONTRE LA MENSUALISATION ?

Comme on le voit, si les patrons essaient de mensualiser, ce n'est pas tout bénéfice pour les travailleurs. La contrepartie politique n'est pas négligeable, car en dépit des grandes déclarations, il est rarement question de mensualisation généralisée. Il n'en reste pas moins que c'est aussi une certaine évolution des rapports sociaux qui oblige les patrons à lâcher du lest dans ce domaine. Les ouvriers horaires acceptent de moins en moins, et à juste titre, l'insécurité liée à leur statut. Ils aspirent en effet, non seulement à un certain niveau de vie, mais aussi à la garantie du salaire et à la stabilité de l'emploi, c'est-à-dire à un nouveau statut qui leur accorde en effet sécurité et dignité.

C'est pourquoi la mensualisation, ébauchée plus que prudemment et dans les conditions que l'on sait par les patrons, et revendiquée de plus en plus ardemment par les travailleurs et les organisations syndicales, est une revendication à avancer et à défendre. Les socialistes ne peuvent qu'être pour la mensualisation, dans la mesure où elle consiste en l'extension du statut de mensuel et des avantages qui lui sont liés à tous les travailleurs, c'est-à-dire dans la mesure où elle uniformise leurs salaires. Mais, bien entendu, ils doivent combattre les restrictions patronales qui visent à diversifier les conditions de travail et de rémunération pour diviser les forces ouvrières.

LUTTE OUVRIERE

Les incidents aux cantines de Renault-Billancourt

LES cantines de l'usine Renault Billancourt sont gérées par le Comité d'Entreprise (composé en majorité de militants de la C.G.T.).

A raison d'un hors-d'œuvre, d'un plat, viandes et légumes, d'un dessert ou d'un fromage et d'un quart de vin, on s'en tire pour un prix moyen, tournant autour de 5,50 F.

Ces prix de repas relativement élevés par rapport à ceux de restaurants d'autres entreprises, provoquent à la Régie un fort mécontentement des travailleurs vis-à-vis des responsables de la gestion, et cela plus particulièrement qu'ailleurs, dans les cantines de l'île Seguin où se trouve une grosse majorité d'OS et plus particulièrement d'ouvriers immigrés qui, on le sait, sont parmi les plus démunis du point de vue des ressources. De plus, à l'augmentation des prix ne correspond pas une amélioration de la qualité des repas, déjà fort critiquée.

Le 6 février, le C.E. annonçait une nouvelle augmentation (entre 10 et 15 %) du prix des repas. C'est bientôt devenu sur les chaînes ou dans les ateliers du Département 74 et du Départefent 12 le sujet de discussion et de mécontentement.

Le 6 étant un vendredi, il n'y a cependant pas eu de réaction ce jour-là. Mais au début de la semaine suivante, les autres syndicats C.F.D.T. et F.O., qui ne participent pas à la gestion des cantines, sortent chacun un tract. Dans le sien, la C.F.D.T. lance sa solution au problème des cantines, au Département 74 :

« Les restaurants à la direction
Les militants à l'usine
Les travailleurs à l'action. »

Puis, dans un second tract, général, cette fois-ci, elle revient un peu plus longuement sur ce sujet, en rappelant notamment « que les difficultés de gestion sont dues à l'augmentation constante des prix mais aussi aux contraintes imposées par la direction qui exploite les travailleurs par l'intermédiaire du C.E. ».

Ces explications provoquent l'approbation de la plupart des ouvriers qui ne peuvent comprendre pourquoi les prix sont si élevés et qui n'admettent ni ne comprennent pourquoi la C.G.T. s'accroche à cette gestion des restaurants.

Dans un même temps, les comités de lutte (d'inspiration maoïste) sortent un tract bientôt suivi de plusieurs autres, prenant à partie le C.E. et plus particulièrement la C.G.T., les qualifiant de « nouveaux patrons » ou de « nouveaux bourgeois ». Ce tract demande des comptes à ces derniers sur leur gestion et est distribué à la cantine. Aussitôt, des responsables du C.E. et des délégués C.G.T. accourent et ceinturent le diffuseur. Celui-ci ne se laisse pas faire et des coups sont échangés.

Les travailleurs manifestent leur sympathie aux contestataires en protestant contre les hausses ou en scandant : « Nous ne paierons pas », ne prenant toutefois pas part aux bagarres.

Le lendemain, c'est un travailleur d'Afrique Noire qui, ne voulant pas payer, se bat avec une serveuse.

Depuis, les comités de lutte ont diffusé d'autres tracts, certains se laissant aller à une certaine démagogie, mais qui recueillent l'assentiment d'une grande partie des ouvriers. Vendredi 27, une nouvelle distribution de tracts provoquait une nouvelle bagarre au cours de laquelle plusieurs tables, plats et ustensiles étaient renversés.

Ce tract proposait sous le titre **« Patrons, c'est la guerre », « d'inscrire sur les fiches de cantine les prix des plats tels que nous en avons déjà discuté : un légume 40 centimes, un steak 2 francs, etc. Nous ne devons plus laisser un centime de bénéfice aux nouveaux patrons syndicaux ».**

L'attitude des responsables du C.E. et de ceux de la C.G.T. est malgré tout très gênée. Partout, des délégués du personnel C.G.T. sont accrochés par des travailleurs qui remettent le problème sur le tapis.

Le C.E. s'est senti obligé pour répondre à toutes ces critiques et réactions, de sortir trois tracts en une semaine, uniquement consacrés à défendre la gestion sous des titres : « C'est cher ! Pourquoi ? Que faire ? »

La seule conclusion que tire le C.E. de tout cela c'est que les travailleurs doivent faire pression sur la direction pour qu'elle accorde une subvention ou une prime de repas.

Pour la C.G.T., il n'est pas question d'abandonner la gestion des cantines et de laisser le patron se débrouiller avec. Pourtant, de nombreux délégués posent des questions et ne comprennent pas pourquoi leur syndicat continue cette gestion dans ces conditions. Aussi, si la C.G.T. refuse de tirer des leçons de toutes ces réactions et persiste, risque-t-elle de se préparer de joyeux lendemains.

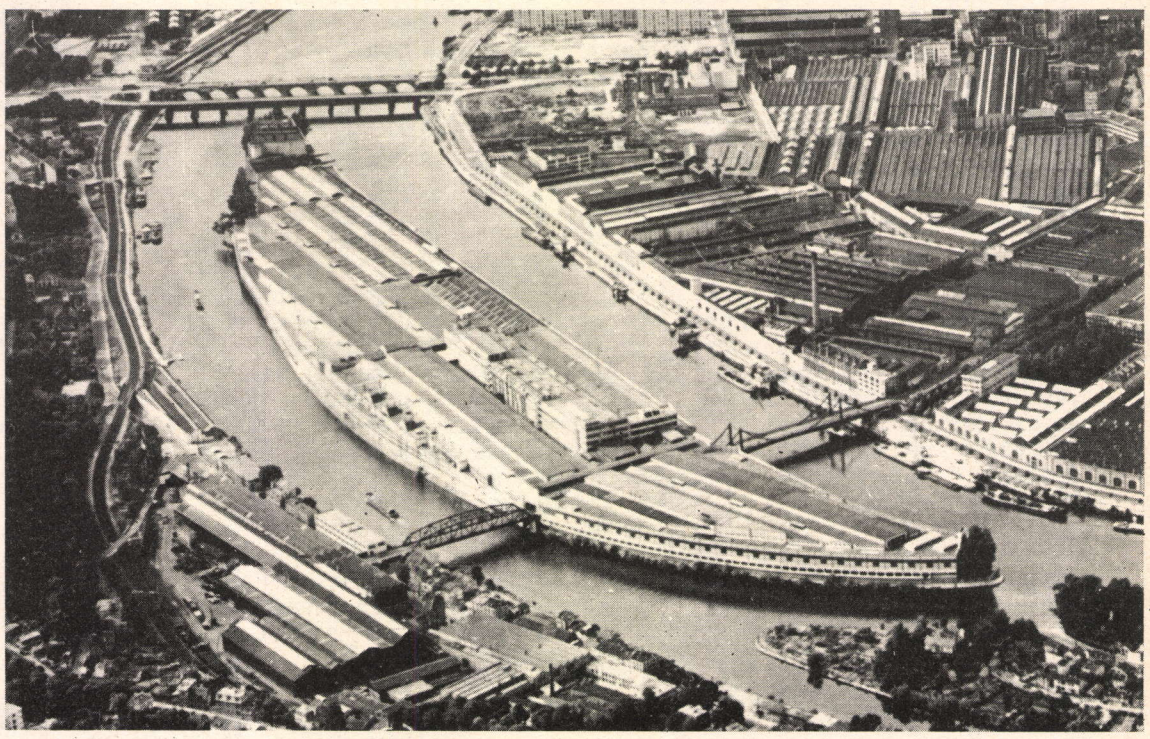

A Saint-Nazaire :

La défense de la hiérarchie avant celle de l'unité syndicale

DANS la recherche systématique du Front syndical commun et du rapprochement avec les autres centrales, la CGT se déclare prête à faire des compromis.

Il y a cependant des compromissions bien trop importantes à ces yeux, et donc inadmissibles. Celles, par exemple, qui résident en un abandon... des revendications hiérarchisées sous la pression des tendances gauchistes, « des démagogues »...

Nos lecteurs pourront se rendre compte de l'indéfectible attachement de la CGT à la notion de hiérarchie en lisant, tels quels, les extraits des propos tenus au 5e Congrès du syndicat CGT de St-Nazaire des EDTA (employés, techniciens, dessinateurs, agents de maîtrise), le 26 novembre 1969. Ce texte a été distribué aux adhérents de la CGT des Chantiers de l'Atlantique et de Babcock de Saint-Nazaire.

A propos de l'Unité

« En Mai 68,

Pendant la grève, nous avons admis dans la plateforme revendicative le principe d'une augmentation des salaires et appointements uniformes pour tous.

Certes, nous avons fait cette concession à l'unité syndicale avec beaucoup de réserve. Mais il n'en demeure pas moins certain que cette formulation « égalitaire » après la bataille de 67 (1) pour la revalorisation du Point, a éloigné de nous un certain nombre des mensuels.

En mars 69,

Dans le cadre du renouvellement de l'Accord d'Entreprise aux Chantiers de l'Atlantique nous avons à nouveau cédé à l'unité syndicale.

Nous avons demandé à la direction générale des Chantiers de l'Atlantique que les discussions sur le renouvellement de l'Accord se déroulent horaires et mensuels réunis.

Résultat : La Direction Générale s'est empressée d'accepter, puis elle a manœuvré, faisant des concessions aux horaires qui étaient susceptibles d'entraîner leur adhésion à l'Accord d'entreprise.

Mais par contre, les mensuels se voyaient refuser tout avantage.

La tactique était bonne pour les patrons. Ils réussissaient à paralyser 25 % des travailleurs et à déconsidérer leurs représentants.

En effet, les mensuels mécontents, *mais surtout contre leurs représentants qui leur avaient fait jouer le rôle de force d'appoint,* refusaient de se battre pour améliorer leur accord et votaient à la majorité pour la signature du texte patronal. *Et cela malgré notre appel à voter contre.*

Ces deux expériences ont une même origine.

Une fausse conception de l'unité.

Fausse conception de l'unité que celle qui nous a conduit à rechercher à tout prix l'accord avec les autres syndicats.

Surtout quand on sait combien nos partenaires sont influencés par tous les courants gauchistes.

- FO avec sa direction locale directement sous la coupe des Trotskistes et autres révolutionnaires de la phrase ;
- La CFDT dont l'opportunisme congénital lui fait rechercher en permanence le sens du vent dominant.

Fausse conception de l'unité également qui nous conduisait à agir en toutes occasions dans les mêmes formes et du même pas que nos camarades ouvriers. Agissant ainsi, nous oublions tout simplement de faire l'unité avec les ETDA.

Nous oublions que les problèmes de rémunération, de formation, de promotion, de classification, d'embauche, de licenciement, d'ancienneté se posent en termes différents selon que l'on est horaire ou bien employé ou technicien .

Nous oublions que la meilleure forme de solidarité que les travailleurs peuvent apporter à d'autres en lutte, c'est de se battre à leur tour contre l'ennemi commun ; cela est vrai pour les ETDA à qui on ne peut demander (ou leur laisser croire qu'on leur demande) de se battre par solidarité pour les ouvriers, alors qu'ils ont eux-mêmes de multiples raisons d'agir pour leur propre compte contre l'exploiteur commun. »

Contrairement à ce que certains lecteurs pourraient croire, il ne s'agit pas là des errements d'un syndicat local, mais bien au contraire de la position officielle de la Confédération.

Dans *France-Soir* du 26 février, on pouvait lire par exemple : « *La CGT voit par ailleurs dans « l'ouverture de l'éventail des salaires le seul moyen de maintenir le pouvoir d'achat des Cadres », ont déclaré MM. Moynot, secrétaire confédéral, et Le Guen, secrétaire général de l'Union des Cadres* », et dans *Le Monde* du même jour : « *La hiérarchie est une forme de lutte des classes dans la mesure où les salaires les plus élevés contribuent à restreindre les profits capitalistes* », a affirmé M. Le Guen.

Cela se passe de tout commentaire !

(1) Allusion à la grève des mensuels des Chantiers de l'Atlantique en avril-mai 67 qui entraîna le lock-out des horaires. La division horaires-mensuels fut soigneusement entretenue par les syndicats.

UN SECRÉTAIRE SYNDICAL

... DE CONCORDE

UN jeune cégétiste, employé de la Compagnie d'assurances « La Concorde », va trouver son secrétaire syndical pour l'informer des revendications de son secteur.

« Nous travaillons dans un sous-sol insalubre, où il fait toujours froid et où le bruit des chariots est insupportable. »

« Il y en a d'autres qui travaillent dans les mêmes conditions. Ici, c'est monnaie courante. »

« Les chefs nous font remplir des fiches de production alors qu'ils savent exactement le nombre d'affaires que nous faisons. Nous considérons que c'est une brimade. »

« La Direction a légalement le droit de faire remplir ces fiches. »

« A l'embauche, on nous a dit que notre travail consisterait à faire des « petits travaux de comptabilité. En réalité, c'est du travail spécialisé de rédacteur que nous faisons. Nous sommes payés 800 francs alors qu'un rédacteur stagiaire en gagne 1.000. »

« Il ne faut pas vous plaindre, à la Compagnie, il y en a qui gagne moins que vous. »

« Pendant plus d'une semaine, nous n'avons pas pointé et maintenant, on nous oblige à le faire. »

« Tous les employés doivent pointer. Si vous ne le faisiez pas, c'est que vos cartons n'étaient pas prêts. »

Devant le visage déconfit du jeune syndiqué que de tels propos avaient démoralisé, le secrétaire crut quand même bon d'ajouter :

« Mais que ceci ne vous empêche pas de revendiquer. Mais, attention, ne passez surtout pas pour une « forte tête ». »

Arbitraire patronal

S.E.V. MARCHAL (Issy-les-Moulineaux)

L'art et la manière de licencier

LE 7 janvier 1970, une dessinatrice au service Documentation de la S.E.V., à Issy-les-Moulineaux, recevait un avertissement du chef du personnel : il lui était reproché des fautes aussi sérieuses que « d'être restée assise devant votre bureau sans rien faire », « d'être arrivée une heure en retard » (depuis huit mois de présence), « de bavarder sous couvert de demander des renseignements avec le personnel ». La lettre d'avertissement se terminait crûment sur une menace de licenciement si l'employée « persistait dans son attitude ».

Les affaires sont bonnes, mais la direction se débarrasse des « indésirables » sous prétexte de « compression du personnel ».

(Photo L.O.)

En réalité, cette employée qui a sans doute le tort de tenir à sa dignité devant un garde-chiourme incompétent et préférant jouer les petits tyrans plutôt que d'organiser correctement son travail, a été jugée « indésirable ». Depuis un trimestre environ son chef de service était chargé de lui chercher systématiquement querelle.

Un mois plus tard, n'ayant pu reprocher quoi que ce soit au sujet du travail de la dessinatrice, la direction lui envoya une lettre de licenciement ... en « raison de la diminution de la charge de travail ».

« Le poste supprimé, compte tenu de la qualification est celui que vous occupez. » Heureux hasard !

« Nous avons examiné les possibilités de vous proposer un autre poste, mais n'avons trouvé aucune solution. » (!) Le prétexte de la diminution de la charge de travail ne tenait pas, les dessinateurs du service ayant de plus en plus de travail, de nouveaux venus furent même embauchés quelques mois avant. Devant une mauvaise foi aussi flagrante, l'employée écrivit à l'inspectrice du travail qui devait donner son accord à la direction :

« En décembre dernier, il s'est agi de la part de mon chef de service d'une véritable provocation à mon égard. Il me reprochait alors d'avoir un retard considérable dans l'exécution des tâches qui m'étaient confiées. Je lui démontrai aisément qu'il n'en était rien, lui seul étant responsable de ce retard. Il exigea néanmoins de moi un travail dans un délai anormalement court, espérant me voir échouer, au prix d'un surmenage certain, je réussissais cependant cet exploit... Aujourd'hui, il fallait user d'une autre méthode pour me licencier coûte que coûte. C'est pourquoi la suppression d'un poste s'imposait. »

Ainsi, la loi bourgeoise permet aux patrons, sous le prétexte même bidon de compression de personnel de se débarrasser de qui ils veulent. Inutile de préciser que l'inspectrice du Travail déclara qu'elle n'avait pas de temps à perdre avec les récriminations de l'employée...

avec les travailleurs immigrés

CITROËN (Clichy)

Une grève des travailleurs nord-africains

Le lundi 9 février, les camarades nord-africains de la chaîne numéro 2 de la Fonte-Auto qui en ont assez non seulement des salaires de misère, mais aussi des conditions de travail, des cadences infernales qui n'en finissent pas de grimper et de leur contremaître raciste dont ils demandent la mutation, ont débrayé pendant deux heures.

Et s'ils reprenaient le travail, ce n'est que sur les promesses de l'ingénieur responsable des Fonderies, celui-ci leur ayant dit que la direction donnerait réponse le vendredi 13.

Les propositions de la direction arrivaient effectivement ce vendredi, mais elles étaient insignifiantes et surtout loin de satisfaire nos camarades.

Aussi, au début de la semaine dernière, le lundi nos camarades de la Fonte-Auto recommençaient à débrayer. Et si, cette fois tous les chefaillons que compte l'usine réussissaient à enrayer le mouvement en se précipitant en masse à la Fonte-Auto, en faisant pression sur nos camarades grévistes, pour éviter que l'action ne fasse tache d'huile et se propage dans les autres secteurs, rien des causes de ce mécontentement n'a disparu.

Nos camarades de la Fonte-Auto ont montré qu'ils n'étaient pas corvéables à merci. Et qu'ils n'étaient pas décidés à supporter sans réagir les cadences et les brimades de certains chefaillons racistes.

Et ils nous ont montré le chemin, car leurs problèmes, c'est aussi ceux de tous, de la Malléable comme des Forges ou du Bronze-Alu. Et n'oublions pas que Citroën sera d'autant plus obligé de reconsidérer ses méthodes, comme la chiourme d'en rabattre un peu, lorsque non seulement la Fonte-Auto, mais tous les autres secteurs décideront de ne plus se laisser faire.

(Extrait du bulletin L.O. Citroën-Clichy)

Les travailleurs immigrés, que Citroën embauche massivement, ne sont pas toujours aussi dociles que Bercot le souhaiterait.

(Photo L.O.)

MAZIÈRES (Bourges)

Une lutte exemplaire

DERNIEREMENT, quelques camarades nord-africains logeant dans des roulottes sur un terrain vague ont appris qu'ils devaient quitter cet endroit destiné maintenant à la construction d'une école.

Si l'on ne peut que se féliciter d'une telle construction, la municipalité ne s'est pas préoccupée des futures conditions de logement de ces travailleurs, elle n'a su qu'envoyer ses flics pour prévenir nos camarades et leur donner un délai de huit jours pour trouver un nouveau terrain.

Mais ces camarades ne l'ont pas entendu ainsi. Dans l'après-midi de mercredi dernier, par solidarité, tous les travailleurs nord-africains de l'usine débrayaient brutalement, sans préavis, et quittaient l'usine. Après s'être rendus à la mairie, ils rendirent « visite » au chef du personnel. Celui-ci leur proposa le terrain situé derrière l'usine, à condition qu'ils s'engagent par signature à le quitter au bout de... 2 mois. Ils refusèrent catégoriquement et lui firent savoir que si la direction ne leur trouvait pas de logements, ils continueraient la grève ou même, quitteraient l'usine. Nos cararades débrayèrent encore pendant trois heures jeudi matin et, vendredi, ils obtenaient gain de cause : 10 chambres étaient attribuées par la direction.

Seuls le nombre et la détermination de ces camarades ont pu obliger le patron à reculer, cela nous prouve à nouveau que seule la lutte paie.

(Extrait du bulletin L.O. Mazières - Bourges.)

LES BOUTS DE BOIS DE DIEU

(BANTY MAM YALL)

ROMAN DE

SEMBENE OUSMANE

FEUILLETON

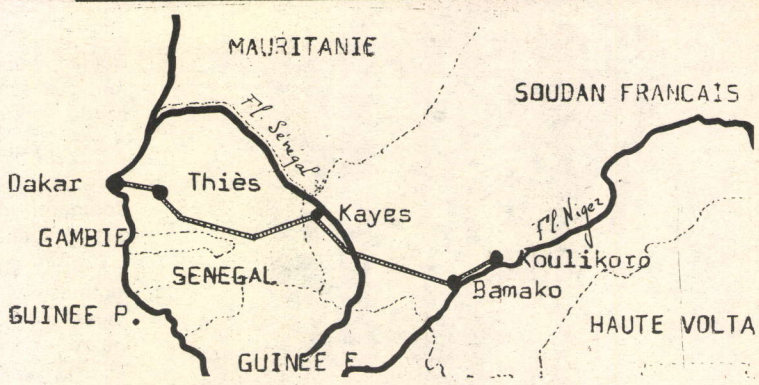

La ligne du Dakar - Niger dans l'A.O.F. de 1947

CHAPITRE XV

Thiès - Le retour de Bakayoko *(suite)*

Résumé des chapitres précédents. — Les « Bouts de Bois de Dieu » nous font revivre la longue grève de 6 mois (1946-1947), au cours de laquelle les cheminots du Dakar-Niger essayèrent d'imposer à l'administration coloniale l'égalité du statut entre les travailleurs africains et ceux d'origine européenne.

Les « Bouts de Bois de Dieu », ce sont précisément ces hommes qu'une antique superstition empêche de dénombrer autrement.

Le roman nous transporte tour à tour aux différents points chauds de la ligne : à Dakar, à Thiès, et à Bamako.

Nous revoici à Thiès, plusieurs semaines après les fusillades qui marquèrent le début de la grève.

Le contremaître Isnard, après avoir essayé en vain « d'acheter » le syndicaliste Doudou, vient de tuer d'un coup de revolver un tout jeune apprenti... Et la peur coup de revolver un tout jeune apprenti...

Et la peur s'installe au Vatican, la cité des colons blancs à Thiès. La tension monte après l'échec des négociations avec l'inspecteur du travail...

■

C'est au deuxième étage de l'immeuble que devait se tenir la réunion entre la direction et les grévistes. Dejean, le directeur, et ses plus proches collaborateurs étaient déjà arrivés depuis un bon moment et l'attente leur était une dure épreuve. Sauf pour le jeune Pierre qui, depuis quelques jours, voyait se dérouler devant lui une sorte de pièce de théâtre dont il saisissait mal l'intrigue, tous les hommes présents vivaient des minutes telles qu'ils n'auraient jamais pensé en vivre un jour. Pierre était venu de France avec une lettre de recommandation, et son contact avec les vétérans de la Compagnie et le soutien de Mme Isnard facilitèrent son accession à la haute hiérarchie administrative qui ne tarda pas. C'était peut-être Dejean pour qui cette crise était la plus inattendue, mais aussi la plus incompréhensible. Une discussion entre employeurs et employés suppose des employés et des employeurs. Lui, Dejean, n'était pas un employeur, il exerçait une fonction qui reposait sur des bases naturelles, le droit à l'autorité absolue sur des êtres dont la couleur de leur peau faisait non des subordonnés avec qui l'on peut discuter, mais des hommes d'une autre condition, inférieure, vouée à l'obéissance sans conditions.

En soulevant le rideau d'une des fenêtres, il voyait la foule qui avait envahi la rue, les visages luisant de sueur, le bariolage des boubous et des pagnes et il entendait, dominant le bruit du tam-tam, le chant des femmes que de nouveaux groupes reprenaient sans cesse. Pour rompre le pesant silence, Victor revint sur un sujet qu'ils avaient déjà abordé :

— Il faut en finir avec Leblanc, il ne faut plus qu'on le voie ici !

— Le Dr Michel va s'en occuper, dit Isnard, je lui ai téléphoné, il est d'accord. Ce salaud qui a envoyé de l'argent aux Nègres ! Un vrai coup de bambou !

— Parfait, dit Dejean, je connais Michel, il fera le nécessaire, c'est un ancien. Il ira plus loin que le coup de bambou, Leblanc avait une autre maladie bien avant d'arriver en Afrique. Ça fera des frais en moins pour la Compagnie.

Puis, comme il regardait toujours par la fenêtre, il aperçut un homme coiffé d'un casque de liège qui se frayait difficilement un passage à travers la cohue.

— Voilà Edouard, dit-il, et il ajouta entre ses dents : Nom de Dieu, il est seul !

La porte s'était à peine refermée sur l'inspecteur du travail qu'ils étaient tous autour de lui. Il enleva son casque et s'épongea le front :

— C'est ce salaud, ce salaud de Bakayoko qui a tout gâché ! Les autres avaient compris pourquoi je venais, ils commençaient même à écouter mes conseils, mais quand il est arrivé, tout a changé. C'est un anti-blanc, un sale raciste ! Il est allé jusqu'à me coller une espèce de vieux gorille pour me surveiller ! Mais le comble c'est qu'il voulait leur défendre de parler français !...

Dejean laissa libre cours à la colère qui montait en lui depuis des jours :

— Ah, celui-là ! Il va voir de quel bois je me chauffe ! Et il parlera français comme les autres ! En 42, je l'aurais fait pendre ! Si seulement les administrateurs voulaient m'écouter !..

Le jeune Pierre, lui, n'avait pas quitté la fenêtre, attentif au spectacle que lui offrait la rue. Des groupes s'étaient mis à danser et le jeune homme se souvint qu'on lui avait raconté en France que pour les Noirs tout était prétexte à danses et à chants. « Quelle lettre je vais pouvoir leur écrire », pensa-t-il, et il essaya de saisir quelques bribes du chant qui montait vers lui. Il se tourna vers le groupe qui discutait autour de la table recouverte d'un tapis vert :

— Est-ce que vous comprenez ce que chantent les femmes ? Ça a peut-être un rapport avec la grève.

— Penses-tu ! répondit Isnard. Des cris, comme d'habitude. La grève ? Qu'est-ce que tu veux qu'elles y comprennent ! Elles font du bruit, elles aiment ça !

Pierre ne répondit pas, il venait de voir la foule s'ouvrir largement pour laisser passer une dizaine d'hommes puis se refermer derrière le petit cortège.

— Les voilà, cria-t-il.

D'un bond ils se précipitèrent aux fenêtres, écartèrent les rideaux. Malgré les vitres fermées, les cris et les chants qui s'étaient transformés en véritables hurlements hystériques envahirent la pièce. D'une voix qu'il voulait calme et sans se rendre compte immédiatement qu'il venait de casser une branche de ses lunettes, dans son poing fermé, Dejean les rappela :

— Regagnez vos places, messieurs.

Comme le jeune Pierre s'asseyait à son tour, le dernier, la porte s'ouvrit. Ce fut Lahbib qui entra le premier.

— Bonjour, messieurs, dit-il.

Mais il n'obtint pour réponse que quelques sourds murmures qui ressemblaient à des grognements. Sans y être invités, les délégués du syndicat prirent place sur les chaises restées libres. Balla, le soudeur se trouva assis près du bout de la table à côté de Dejean qui présidait ; c'était la première fois qu'il voyait le directeur d'aussi près, il abaissa son regard et jeta un coup d'œil furtif à ses compagnons. Doudou, encadré de Lahbib et de Bakayoko, faisait face à Isnard. Au remue-ménage des chaises, succéda un silence pesant. L'inspecteur du travail crut de son devoir de médiateur de parler le premier :

— Nous emploierons le français, dit-il en regardant Bakayoko.

— Puisque nous sommes entre Français, ajouta Victor avec un sourire ironique.

Ce fut Lahbib qui répondit :

— Il n'y a pas de langue intermédiaire, alors va pour le français.

Mais Edouard insista :

— Vous êtes d'accord, monsieur Bakayoko ?

Ce dernier avait pris la position nonchalante qui lui était habituelle, le dos bien appuyé sur le dossier de sa chaise, tout le corps légèrement déplacé sur un côté. Il regarda l'inspecteur :

— Je ne suis pas seul dans cette grève, mais, étant donné que votre ignorance d'au moins une de nos langues est un handicap pour vous, nous emploierons le français, c'est une question de politesse. Mais c'est une politesse qui n'aura qu'un temps.

Tous le regardèrent. Le visage de Dejean s'empourpra. Victor se leva à demi de son siège :

— Mesurez vos paroles ! Il pourrait vous en coûter !

— Doucement, dit Bakayoko, nous sommes ici pour discuter entre égaux, et nous n'avons que faire de vos menaces.

La négociation s'annonçait orageuse. De part et d'autre de la table, on se mesurait et peu à peu s'élevait un mur de silence épais.

Ce fut Dejean qui, maîtrisant sa colère, prit la parole le premier :

— Allons, revoyons ces doléances.

(Suite page 20)

FEUILLETON

— Ce ne sont pas des doléances, dit Lahbib.

Il était trop simple pour s'amuser à jouer avec des mots mais il aimait et respectait la parole. Comme s'il n'avait pas entendu, Dejean poursuivit :

— ... Revalorisation des salaires.

— ... Vingt pour cent d'augmentation, dit Doudou machinalement, tout en distribuant des feuilles de papier à ses camarades, bien qu'il sût parfaitement que la moitié au moins des délégués ne savaient pas écrire.

— ... Congés annuels, retraites, allocations familiales... continua Dejean.

— ... Rappel des salaires, fixé par la convention de juillet 36, prime forfaitaire des roulants portée à six mille francs, au même taux que pour les cheminots français, enchaîna Doudou en étalant devant lui un numéro du « Journal officiel » qui datait de plus d'un an.

— C'est tout ? demanda Dejean. Est-ce que vous ne croyez pas que c'est un peu beaucoup ?

— Et vous, est-ce que vous ne croyez pas que le vol a assez duré ? dit Bakayoko.

— Vous n'êtes pas responsable ici !

— Regardez la liste des délégués, vous y verrez mon nom.

— Si vous continuez sur ce ton, j'annule la réunion, dit Dejean en frappant du poing sur la table.

Doudou se pencha vers Lahbib et lui dit en oulof :

— Il vaudrait mieux que Bakayoko se taise, les hommes aux oreilles rouges vont se fâcher et en profiter pour nous renvoyer. Ils n'attendent que ça !

— C'est vrai, Bakayoko, ne lui réponds plus, sans ça ils vont saboter la réunion, dit Balla le soudeur.

Le jeune Pierre qui avait suivi, très excité, la passe d'armes, demanda sans trop réfléchir à ce qu'il faisait :

— Qu'est-ce que vous dites ? Je ne comprends plus.

— Si nous contents, nous parler français et toi comprendre, mais si nous pas contents, toi pas comprendre, dit Balla en rassemblant son meilleur français, et tout heureux de sa réplique, il promena son regard autour de la table.

Un léger sourire s'ébaucha sur les lèvres de Bakayoko qui avait tiré de sa poche sa blague à tabac et bourrait sa pipe.

— On ne peut vraiment pas dire que vous soyez venus ici avec les meilleures intentions, dit l'inspecteur du travail, comment allons-nous en sortir ?

— Il faut que chacun y mette du sien, monsieur Edouard, dit Lahbib.

— Bon ! Alors, voyons ces bonnes intentions, dit Dejean, vous devez vous rendre compte qu'il faut en tout cas écarter les questions des allocations familiales et du rappel de salaires.

— Pourquoi ? demanda Doudou.

— Tout simplement parce que vous êtes polygames ! Comment voulez-vous qu'on s'y reconnaisse dans toutes ces progénitures ? dit Victor...

— ... Et avec le fric vous acheterez encore d'autres femmes, et ça fera encore d'autres enfants. Le Dakar-Niger n'est pas une pouponnière, bon Dieu ! s'écria Isnard.

— Mais en France tout le monde y a droit !

C'était Beaugosse qui venait de parler à son tour. Tout à l'heure, en traversant la place sous les acclamations de la foule, il s'était senti envahi d'un courage nouveau. « Le temps des preux est revenu, pensa-t-il, le temps des valeureux Damels (1) du Sénégal. »

— En France le concubinage n'existe pas ! lui jeta Victor, et Beaugosse ne sut que répondre.

— Alors, nous n'aurons pas droit aux allocations ? demanda Doudou.

— Non, non et non !

C'était Dejean qui venait d'intervenir. Il savait qu'il serait obligé d'en arriver à un compromis. La saison des arachides était terminée, il allait falloir drainer les récoltes vers les grands centres, Dakar, Rufisque, Kaolack, et déjà les industriels, les commerçants, les actionnaires de la Régie eux-mêmes, faisaient pression sur lui. Mais céder sur la question des allocations familiales, c'était beaucoup plus que d'agréer un compromis avec des ouvriers en grève, c'était reconnaître pour valable une manifestation raciale, entériner les coutumes d'êtres inférieurs, céder non à des travailleurs mais à des Nègres et cela Dejean ne le pouvait pas. Il s'était à peine aperçu que Lahbib avait repris la parole :

— La polygamie est peut-être une question qui nous regarde, mais cela ne vous a pas empêchés de vous en servir quand vous en avez eu besoin ! Par exemple, lorsqu'il s'agit d'incorporer nos jeunes gens, vous ne leur demandez pas s'ils sont nés d'un père bigame ! Et cette ligne a été construite par les mains de fils de concubines...

Lahbib ne put achever le petit discours qu'il préparait depuis si longtemps, Dejean s'était dressé et hurlait :

— Je connais ces mensonges, vous êtes menés par des bolcheviks et vous insultez une nation, une race qui vaut cent fois la vôtre !

— Monsieur le Directeur, vous ne représentez ici ni une nation, ni une race : une classe. Et nous aussi nous représentons une classe dont les intérêts sont différents de ceux de la vôtre. Nous cherchons un terrain d'entente et c'est tout !

Voyant que Dejean allait de nouveau donner libre cours à sa colère, l'inspecteur du travail se hâta d'intervenir.

— Si nous n'arrivons pas à nous entendre, pourquoi ne pas prendre un de vos députés comme médiateur ?

Au mot « député », Bakayoko, qui depuis que ses camarades l'avaient prié de se calmer, était tombé dans une sorte de somnolence, se redressa sur son siège :

— Nos députés, dit-il avec un sourire ironique qui tira sa bouche jusqu'à la grande balafre qui lui fendait le visage, nos députés, savez-vous ce que nous en pensons ? Pour nous, leur mandat est une patente de profiteur. Voilà ce que nous en pensons. Nous les connaissons. Il en est parmi eux qui, avant de se faire élire, ne possédaient même pas un deuxième pantalon. Maintenant, ils ont appartement, villa, auto, compte en banque, ils sont actionnaires dans des sociétés. Qu'ont-ils de commun avec le peuple ignorant qui les a élus sans savoir ce qu'il faisait ? Ils sont devenus des alliés du patronat et vous voudriez que nous portions notre différend devant eux ? Non, non, mille fois non ! Si vous aviez tant soit peu d'imagination, monsieur l'Inspecteur, il y a longtemps que vous auriez compris que vous ne pouviez négocier qu'avec nous et avec nous seuls !

Dejean avait à peine écouté ce que disait Bakayoko, il suivait son idée :

— Sans la France et le peuple français, que seriez-vous ?

— Nous savons ce qu'est la France et nous la respectons, nous ne sommes pas antifrançais, mais encore une fois il ne s'agit ni de la France ni de son peuple, il s'agit d'employés qui discutent avec leurs employeurs.

Dejean se leva lourdement de son fauteuil, la chaleur et la colère avaient fait tourner la couleur de son visage au rouge brique. Il se dirigea vers les fenêtres et ouvrit la grande baie du milieu. Telle une bourrasque, le chant et le tam-tam le cinglèrent.

— On ne peut pas les faire taire, non ?

— Adressez-vous à leurs députés, dit Bakayoko.

Dejean ne répondit pas, il ferma la fenêtre et s'avança vers la table comme pour regagner sa place, mais en arrivant à la hauteur de Bakayoko, il s'arrêta brusquement et, avant que quiconque ait pu prévoir son geste, le gifla. Le roulant se dressa d'un bond, renversant sa chaise, et saisit le directeur à la gorge. Leurs plus proches voisins s'élancèrent pour les séparer.

— Ne le touche pas, Bakayoko, dit Lahbib en oulof, c'est ça qu'il attend. Au nom des ouvriers, ne le touche pas !

Doudou essayait de desserrer les doigts de Bakayoko crispés autour du cou du directeur.

— Tu ne vois pas qu'il est déjà à moitié mort de peur, lâche-le !

A demi étranglé, Dejean demeura la bouche ouverte, les bras ballants. D'une bourrade, Bakayoko le repoussa dans les bras de Lahbib sans qui il serait tombé.

Autour de la table s'était élevé un bref tumulte de gesticulations, d'exclamations, d'insultes. Comme Dejean reprenait place dans son fauteuil, le silence se rétablit, un silence alourdi par la haine et le désarroi.

Doudou rassembla ses feuilles de papier éparses sur la table :

— Alors, nos revendications ? demanda-t-il d'une voix assourdie.

Ce fut Dejean qui répondit, haletant :

— Rien, vous n'aurez rien ! Zéro ! Et je vous ferai tous licencier !

— A moins que vous ne partiez ! dit Bakayoko qui s'était baissé pour ramasser sa pipe.

Il y avait près de deux heures que le cordon policier s'était ouvert pour laisser entrer les délégués lorsqu'il s'ouvrit à nouveau pour les laisser sortir, Beaugosse et Balla en tête. La cohue bigarrée, hurlante, se rua sur eux. Bakayoko leva les deux bras :

— Vous saurez tout ! Laissez-nous passer, nous rentrons au syndicat. Dans une demi-heure, nous tiendrons une réunion sur la place Aly-N'Guer.

Dans un brouillard de poussière que chauffaient les derniers rayons de soleil, la foule ouvrit aux délégués une avenue mouvante.

(A suivre)

(1) Anciens nobles chevaliers.

Copyright Presses de la Cité.

Aux Éditions "La Taupe" à Bruxelles

"Sur la deuxième guerre mondiale"

textes de Léon Trotsky

rassemblés et préfacés par **Daniel Guérin**

LE recueil de textes contient la plus grande partie des analyses que Trotsky consacre à l'approche de la Seconde Guerre mondiale, de 1937 à sa mort, en août 1940.

Pour Trotsky, si la Première Guerre mondiale avait déchiré brutalement le voile de l'opportunisme de la IIe Internationale Socialiste, la seconde ne préparait pas de surprise.

« Actuellement », écrivait-il le 10 octobre 1938, « toutes les positions de départ sont occupées avec précision dès avant-guerre. Partout où la bourgeoisie continue à alimenter la bureaucratie ouvrière, les sociaux-démocrates et les ex-communistes sont entièrement du côté de leurs états-majors et, qui plus est, les premiers violons du chauvinisme seront dans les mains des musiciens de l'école stalinienne. Et non seulement le violon, mais aussi le revolver dirigé contre les ouvriers révolutionnaires. »

Dès le début, il va dénoncer l'opération menée par les bourgeois et les réformistes de tout poil qui tentent d'entraîner les travailleurs dans la guerre en la présentant comme une lutte entre « la démocratie et le fascisme ». Il va sans cesse montrer que cette argumentation est celle dont se servent les impérialistes franco-anglais (et plus tard américains), pour tenter de faire endosser à leurs propres peuples la défense de leurs intérêts menacés par l'impérialisme allemand. Dans de nombreux textes, Trotsky revient sur cette question en démontrant la politique criminelle des « démocraties » française et anglaise, spécialistes des rapines et de l'asservissement des peuples coloniaux.

Quant à la guerre elle-même, Trotsky prévoyait, dès l'été 1937, son déclenchement pour la fin des trois ou quatre années suivantes. Son critère essentiel était l'achèvement du réarmement de l'Allemagne. A cette époque, la parade que mettait en avant la bourgeoisie anglaise était le renforcement de l'armement britannique qui, « pour assurer la paix », devait prendre une ampleur suffisante. Comme on le voit, la théorie de la « force de dissuasion » ne date pas d'hier.

Lors du traité de Munich, Trotsky montre que, loin d'assurer la paix, celui-ci montrait simplement que les « démocraties occidentales » préféraient sacrifier la Tchécoslovaquie plutôt que de laisser Hitler se satisfaire sur leurs colonies. C'est sur ces prémisses que Trotsky, dès octobre 1938, put prévoir le rapprochement de l'U.R.S.S. (rapprochement dont il avait annoncé la possibilité dès 1933), désormais isolée, avec Hitler. Et les bureaucrates du Kremlin passèrent allègrement de la célébration de « l'alliance des démocraties contre le fascisme » au pacte Hitler-Staline.

Mais sitôt le pacte germano-soviétique signé, Trotsky entrevoyait que la politique capitularde de Staline ne pouvait que favoriser une offensive prochaine de Hitler contre l'U.R.S.S. Ce qui se produisit en 1941.

Trotsky a eu, plus qu'aucun autre à son époque, une claire vision de la réalité de la guerre qui venait. Chacune de ses analyses permet de dégager le sens des actions politiques qu'il fallait entreprendre. Et ses textes sont pleins d'indications précieuses pour les militants ouvriers qui tentaient de s'y retrouver dans la tourmente politique qui précéda la guerre.

De ce point de vue, un des écrits particulièrement intéressants de ce recueil est le procès-verbal d'une discussion de Trotsky avec des trotskystes américains du Socialist Workers Party. Il s'agit cette fois non pas tant d'une analyse de la guerre mondiale elle-même, que des mesures concrètes que pouvaient prendre les révolutionnaires américains afin de trouver la voie vers les masses dont une grande partie était déjà gagnée par les idées chauvines. Adversaire d'une « opposition abstraite à la guerre », il tentait de trouver des formes de lutte permettant aux travailleurs sous l'uniforme de s'opposer au corps d'officiers de la bourgeoisie. Pour lui, de la même façon que le parti révolutionnaire doit utiliser les institutions bourgeoises « en temps normal » (le Parlement, les écoles, les tribunaux), il devait en temps de guerre utiliser la seule institution formidable qu'est l'armée pour la retourner contre la bourgeoisie. C'est pourquoi il élaborait un certain nombre de revendications transitoires susceptibles de mobiliser les travailleurs en uniforme, y compris ceux gagnés aux idées bellicistes, comme par exemple un entraînement militaire contrôlé par les syndicats ouvriers, la création d'un corps d'officiers prolétariens, etc.

Il est dommage que ce texte ait été littéralement coupé en tranches par Guérin (jusqu'à quatre coupures par page, page 254 notamment), qui écrit dans sa préface :

« Pour leur conférer plus l'homogénéité et mieux concentrer la pensée de Léon Davidovitch sur un seul et même sujet, nous avons délibérément écarté de certains textes des passages n'ayant pas de rapport avec la question. »

Bien sûr, la sélection de textes d'un auteur comme Trotsky est toujours difficile. Mais nous pensons qu'en tout état de cause les textes choisis auraient dû être publiés intégralement. D'autant plus que Daniel Guérin, dans sa préface, interprète très librement le dernier texte de Trotsky que nous avons cité et écrit notamment : « Trotsky n'hésite pas à proclamer que l'Amérique ne doit pas être neutre. Il faut, selon lui, porter à Hitler un coup si décisif que Staline cesse de le craindre. Et il incite les ouvriers américains à s'engager dans une intense préparation militaire. »

Rien, rigoureusement rien dans ce recueil ne peut permettre à Guérin de définir ainsi les idées de Trotsky. Bien au contraire. Tous ses écrits montrent sa farouche opposition au militarisme américain et les conseils inlassables qu'il adresse aux travailleurs pour qu'ils ne tombent pas dans le panneau de l'union sacrée.

Daniel Guérin a manifestement prêté à Trotsky ses propres conceptions sur ce problème, et il fait un contresens constant sur ce que fut la position réelle de Trotsky. Il est dommage que cette tache vienne assombrir un recueil de textes par ailleurs indispensables à tous ceux qui veulent comprendre ce que fut réellement la Seconde Guerre mondiale.

— POUR SOURIRE UN PEU — POUR SOURIRE UN PEU —

quand l'académie discute du sexe... des enzymes

Les détergents lavent le linge, mais si nous n'y prenons garde ils saliront notre langue.

Heureusement que l'Académie est là pour défendre la pureté du Français. Elle vient en effet de confirmer que l'enzyme n'est pas mâle mais femelle. On doit dire des « enzymes gloutonnes ».

Nous étions des millions dans l'erreur et nous y serions encore si les académiciens ne veillaient pas à la correction de notre langage.

On aurait dû s'en douter dans la société capitaliste, c'est toujours aux femmes de faire la lessive !

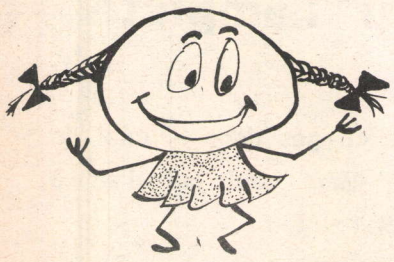

Que fait donc notre police ?

Papon et ses relations mondaines : un jour Papillon, un autre, la police espagnole... et pendant ce temps-là... (Photo U.P.I.)

ON avait déjà pu voir une photo de Maurice Papon, ex-préfet de police et nouveau P. D. G., s'encanaillant à boire le champagne en compagnie de Papillon, ex-gangster et nouvel écrivain. Les deux « mondains » dans le grand monde...

Mais voilà que les jeunes malfrats du milieu (ah, Guérini, que les mœurs ont changé depuis que tu n'es plus là !) viennent s'encanailler à son domicile et faire main basse sur les bijoux de Madame l'Ex-Préfète dans le 16e au 42 de l'avenue Bugeaud.

Mais que fait donc la police, Maurice ? et dans quel milieu vivons-nous ?

Cinéma

Butch Cassidy et le Kid

de G. Roy Hill

avec Paul Newman, Robert Redford et Katharine Ross

Insouciants, amoureux de la vie, gais et charmeurs, Butch et son lieutenant, vagabonds au grand cœur nous entraînent pendant une heure et demie à travers les Etats-Unis et le Mexique. Par touches fines, le réalisateur nous fait prendre conscience de la pourriture du monde qui les entoure, le temps d'une réplique ou d'un clin d'œil, et l'on est à nouveau transporté dans les aventures rocambolesques, emporté par la joie de vivre des héros.

Butch, le cerveau, et son lieutenant, tireur d'élite, ne sont pas faits pour le travail. Ils ont monté un gang chargé de piller les banques de la contrée. Leur erreur, sera de reconvertir leur entreprise pour tenter l'attaque d'un train. Lors de l'opération, Butch dira à l'employé prêt à risquer sa vie pour défendre les deniers de son patron : *« je ne sais pas combien on te paie pour ton travail mais c'est sûrement insuffisant »*. L'employé s'en sortira tout de même sans trop de mal, avec seulement quelques contusions. Le richissime employeur volé mettra alors une bande de mercenaires à leur poursuite pour les ramener morts ou vifs. *« Qu'est-ce que je leur ai fait à eux, dira Butch ingénument, pourquoi ne me laissent-ils pas en paix ? »* Et aussi : *« Si l'employeur me donnait à moi la somme qu'il offre aux autres pour me poursuivre, je n'aurai pas besoin de le voler. »* Mais, ils seront obligés de s'enfuir tous deux, toujours plus loin, jusqu'au Mexique entraînant dans leur fuite une jeune et jolie institutrice qu'ils auront arrachée à la monotonie et à la grisaille quotidienne.

Au Mexique, ils tenteront un moment d'être « honnêtes » : ils vont travailler à veiller sur la paie d'ouvriers lors de son transfert d'une banque à la ferme. Leur « honnêteté » les conduira à tuer de pauvres paysans qui tentaient de s'en emparer. Dégoûtés à tout jamais de l'honnêteté, ils vont reprendre leur vie errante, d'une attaque de banque à une autre, jusqu'à ce qu'ils se fassent prendre.

L'une des dernières scènes du film les montre tous deux blessés, rêvant encore, ou jouant encore à rêver de leurs futures escapades alors que tous les flics que peut contenir le pays se massent pour mettre en échec les deux dangereux compères.

Butch Cassidy et le Kid, un délassement de bonne qualité.

MOTS CROISÉS

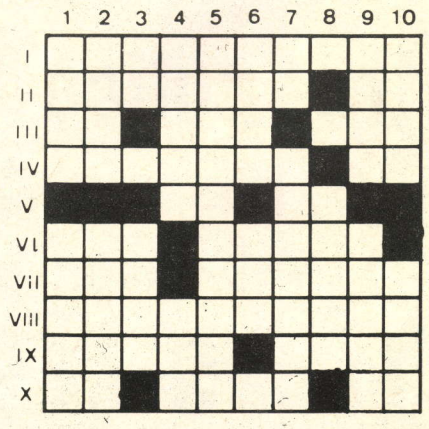

HORIZONTALEMENT. — I. Assomant. — II. Affiche complet à 18 heures. Interjection. — III. Pour une fois que Bercot en a eu une. A la digestion lente. Incongruité. — IV. Valut un repos forcé à certains généraux. Note. — V. Abréviation. De plus en plus à l'affiche. — VI. Roule ou relie. Lieu sale et noir. — VII. Unit. Entre l'U.D.R. et l'U.D.T. — VIII. Point trop n'en faut. — IX. Son pain a un goût douteux. Fut rajeuni. — X. Après C.R.S. Crochet. Symbole chimique.

VERTICALEMENT. — 1. Donne de l'assurance aux profs. Commandent l'ouverture. — 2. Roland était fou de son corps. Avaient un droit. — 3. Pour B.B. Gros pour de gros chats. — 4. Ne marche que remonté. Extrait d'essence. — 5. Fournies. — 6. Au bout ça fait plouf. Manque de couverture. — 7. Américain. Atteinte. — 8. On y va avec son papier à la main. — 9. Faible en Droit, fort en Lettres. Transmet des bulles de bas en haut. — 10. Se claironnent. Crache le feu.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	C	O	N	T	I	N	U	I	T	E
II	A	R	B	A	L	E	T	E	■	V
III	R	E	■	X	■	F	O	N	T	■
IV	R	■	L	A	■	A	P	T	E	S
V	E	T	A	T	■	S	I	■	R	I
VI	F	A	R	I	■	T	S	A	R	S
VII	O	S	M	O	M	E	T	R	I	E
VIII	U	■	E	N	■	S	E	M	E	■
IX	R	O	S	S	E	■	S	E	N	S
X	S	U	■	T	U	■	■	E	S	T

CHARADE

Mon premier pourrait qualifier n'importe quel ministre.

Mon deuxième redoublé pourrait s'appeler Gavroche.

Mon troisième peut être noire quand elle est blanche.

Mon quatrième est un point commun entre Mao et Wilson.

Mon tout s'illustre dans le changement.

Sur le calepin du Lampiste

Des cirages dans le miel de Lybie. Mais quel bol d'air à l'U.D.R. !

— Le doigt sur la gazette —

" JEUNE RÉVOLUTIONNAIRE " au tableau d'honneur

SOUS le titre « Revue de presse du 1er février », le n° 12 de « Jeune Révolutionnaire » a publié une série de dessins humoristiques illustrant les réactions de la presse de tout bord à propos du rassemblement de l'A.J.S. qui réunit 8.000 jeunes au Bourget.

Nous en reproduisons ici quelques-uns, parmi les plus drôles et, l'émulation aidant, notre dessinateur, inspiré par le sujet, y a joint une œuvre de son cru.

Si vous ne devinez pas lequel de ces dessins n'est pas passé dans « Jeune Révolutionnaire », retournez ce journal.
Réponse :

C'est évidemment le dernier. Nous ne donnons la réponse que pour les lecteurs de J.R. qui pourraient croire que les rédacteurs de leur journal ont suffisamment d'humour pour se voir avec les mêmes lorgnettes qu'ils utilisent pour les autres.

Dans le même numéro, J.R. publie la lettre d'un « transfuge » de L.O. Nous n'avons pu résister au plaisir de la faire connaître à nos lecteurs et nous l'avons jugée digne de figurer dans notre rubrique humoristique.

Je suis travailleur chez Peugeot à Dijon, j'ai adhéré à l'A.J.S. et j'ai milité pour le rassemblement du 1er *février.*

Avant, j'étais à Lutte Ouvrière que j'ai quittée parce que je n'admets pas qu'un adhérent à LO ne puisse pas acheter de DS et qu'il doive rouler dans une petite voiture comme une 2 CV *ou un* 4 CV *parce que cela fait plus ouvrier.*

Je n'admets pas non plus que l'on me demande de quitter mes parents de façon à ce qu'ils ne sachent pas que je fais de la politique et que l'on adhère à LO (je ne crois pas au conflit de génération).

Je refuse d'admettre que les militants de LO doivent verser 10 F *de cotisation sans qu'on leur donne un reçu ou une carte d'adhérent. Je suis pour une organisation centralisée et démocratique. Je veux savoir à quoi sert mon argent.*

D'autre part, dans cette organisation il y a trop d'improvisation.

Quand il fallait se déplacer à Paris, on devait y aller par ses propres moyens. En principe les frais de déplacement étaient répartis sur l'ensemble des militants mais après un accrochage à Paris (300 F *de frais*) *le militant propriétaire de la voiture a dû payer lui-même. Toutes ces considérations « peu importantes ? » m'ont fait douter des capacités de combat de LO et m'ont fait craindre une absence de contrôle par la base de la politique de LO.*

En ce qui concerne la lutte des classes dans mon entreprise, ma seule action consistait à relater les menus incidents qu'il y avait eus dans mon atelier (doigts coupés, etc.) ou alors de baratiner sur les cadences ou l'attitude des contremaîtres. Cette méthode ne posait pas de problème à la direction du syndicat, elle contribuait même à rapprocher la majeure partie des travailleurs de l'appareil bureaucratique.

J'ai rencontré l'A.J.S. et la perspective du rassemblement et j'y adhérai totalement. J'appelle tous les jeunes travailleurs qui se posent le problème de la construction d'une organisation révolutionnaire à me rejoindre.

Roger, adhérent de l'A.J.S.
(n° 4772, 1970).

Ouf !

Contrairement à ce qu'une lecture rapide pourrait laisser croire, il ne s'agit nullement d'un texte publicitaire pour L.O.

Tous nos vœux accompagnent l'A.J.S. dans sa tentative de construction d'une organisation révolutionnaire de la jeunesse avec les critères de recrutement qu'elle affiche ainsi.

Les civils « trahissent » les militaires aux grandes manœuvres dans l'Orne

EVREUX, mercredi.

GROSSE déception chez les militaires de l'Eure qui sont en ce moment même en pleines grandes manœuvres : les civils les ont trahis. Et ce, malgré une campagne d'affiches et d'avis officiels qui avaient conviés ceux-ci à participer à l'action militaire en prévenant les gendarmes.

Le thème de l'exercice, baptisé « Alligator », consiste à capturer 120 élèves officiers de réserve ou techniciens, considérés comme des évadés ennemis. Un bataillon d'Evreux et un régiment de Vernon (B.A. 105 et 3e R.A M.A.) ont mission de les retrouver.

Les évadés, évidemment, marchent à pied. Or l'armée, qui croyait pouvoir compter sur le concours des civils, a constaté que les évadés font du stop et que les civils, en acceptant de leur rendre service, faussent les règles du jeu.

Si quelques évadés ont été repris, c'est uniquement grâce aux militaires et absolument pas aux civils. D'où l'amertume de l'état-major, qui estime choquante l'attitude de ceux des civils qui ont contrecarré leurs objectifs.

« France-Soir », 26-2-1970

Le fameux « coup de poignard dans le dos » quoi !

Comme ça, nous voilà prévenus, à la prochaine dernière, ce sera encore les civils qui perdront la guerre...

UNE INITIATIVE POPULAIRE

ce panneau peut vous rapporter de l'argent

en retournant cette annonce vous recevrez gracieusement la brochure

"comment placer votre argent dans les parkings"

nom .....
adresse .....
.....
.....
service 23 tél:.....

cofipa

39, RUE DE ROME. PARIS 8. TEL 522.20.86

Société Civile pour l'acquisition et la location d'immeubles plus spécialement de parkings et pour la participation dans des Sociétés Civiles Immobilières. Expiration mai 2015. Siège social à Paris 8e, 39 rue de Rome. Capital au 4 juillet 1969 : 14 915 000 F pouvant être porté à 30 000 000 F par la création de nouvelles parts de 1000 F libérables en numéraire, non limitatives de responsabilité, cessibles par transferts. B.A.L.O. n° 93 du 24 juillet 1969.

CAPROGI MEMBRE DE L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES GERANTS DE SOCIETES CIVILES DE PLACEMENT IMMOBILIER

« Le Monde », 18-2-1970

On chuchote dans les milieux bien informés que la société en question distribuerait une action gratuite à tout contractuel porteur de 100 contredanses.

Le préfet Grimaud aurait, pour sa part, décidé d'attaquer la COFIPA en justice pour « concurrence déloyale ».

LU DANS LE "PARISIEN LIBÉRÉ"

12-2-1970

Jeudi 12 février 1970 spécial métro LE PARISIEN

Annonces sont reçues aux, 126, rue Réaumur urse » ou « Sentier », de res et de 14 à 18 heures, s-midi et dimanche exceptés.

petite

12.30

La R. A. T. P.
RECHERCHE POUR LE
METRO
DES
Surveillants
Surveillantes
temporaires
(Agents chargés du contrôle des titres de transport)
LES CANDIDATS
DOIVENT ETRE AGÉS DE 40 A 45 ANS
Nationalité française
ET DOMICILIES
OBLIGATOIREMENT
dans les Ier, IIe, IIIe, IVe, Ve, VIe, VIIe, VIIIe, IXe, XVe et XVIe arrondissements
ECRIRE :
R. A. T. P.
Boîte postale 70-06 Paris

URGE 20-30 ANS décidés à faire pour situations mercian. GROS Pour to envoyer M. Fo de rue de Réserve a

FEMMI pour le sa ASTER r. A.-Di

FEMMI Bureaux le 5 ièmes. DA Marais, Par

IMPORTA 1XVe ARR

1 CC 18

SALAI

TANTS IFS L.S.P.

J. P. FACILE

IMMEUBLE 25-35 ANS

COLLA

Cela aurait-il un rapport avec la campagne contre le scandale des transports en commun, engagée par L.O. et le P.S.U. ?

En tout cas, cela prouve que l'argent ne manque pas à la R.A.T.P... pour les flics du moins.

Pour les patrons :

le profit passe avant la sécurité

LES PÉTROLIERS TRANSFORMÉS EN BOMBES

ET LES MERS EN DÉPOTOIRS

AU cours du second semestre 1969, quatre gros pétroliers vides ont explosé en pleine mer. Le 24 juillet, en Méditerranée, le « Silja » explosait et coulait, endommageant en même temps le cargo « Ville de Majunga ». L'accident fit vingt morts. En décembre, c'était le tour de trois autres navires : le « Marpessa », de 207.000 tonnes, coulait au large de Dakar, le « Mactra », 205.000 tonnes, sombrait dans le canal de Mozambique, et enfin le « Senen-Skies » était gravement endommagé dans l'océan Indien.

Tous ces navires étaient vides, les pétroliers effectuant généralement un voyage aller plein de pétrole, et le voyage retour à vide. Toutefois, après le déchargement, il reste le long des parois des citernes et dans le fond une quantité considérable de résidus. Il y a environ 120 tonnes de résidus pour un « petit » pétrolier de 30.000 tonnes. Il s'en dégage des gaz qui, mêlés à l'air, constituent un mélange particulièrement détonant. Pour éliminer les risques, il suffirait de nettoyer à fond le navire une fois le déchargement effectué. Mais c'est onéreux : 20.000 à 50.000 francs (nouveaux) selon le tonnage dans la station de « dégazage » de Marseille, par exemple. Et surtout cela immobilise le pétrolier durant de longues heures (36 heures à Marseille pour un pétrolier moyen de 60.000 tonnes). Aussi, pour limiter les frais et pour utiliser les navires à temps complet, les compagnies n'utilisent-elles pratiquement jamais les stations de dégazage existantes.

Le nettoyage se fait donc en pleine mer, dans des conditions forcément dangereuses. On envoie de l'eau sous forte pression contre les parois, et on ventile les gaz. Mais on ne peut empêcher un navire d'être chargé d'électricité statique en haute mer (dans une station de dégazage, il est relié à la terre) et il suffit parfois du choc de l'eau dans une citerne, au moment du nettoyage, pour provoquer la catastrophe. C'est d'ailleurs précisément à ce moment-là que le « Marpessa », le « Mactra » et le « Senen-Skies » ont explosé et ont pris feu. On ne peut empêcher non plus dans certaines régions tropicales que les gaz évacués forment un nuage qui suit le navire durant des heures...

Les compagnies pétrolières ont depuis longtemps « pris leur parti » de cette situation. Un porte-parole de la **Shell** déclarait récemment : **« Il n'est au pouvoir de personne d'empêcher que, de temps en temps, sur un bateau, se produise une étincelle. Il y a toujours eu des explosions, des débuts d'incendie, à bord des pétroliers. »**

La seule chose qui semble émouvoir les patrons, c'est que les compagnies d'assurances britanniques, devant ces catastrophes répétées, ont décidé d'augmenter leurs tarifs. Aussi la Shell a envoyé un « pétrolier-cobaye », le « Meluta », sur les lieux où avait coulé le « Marpessa », pour que les experts étudient les causes précises de ce genre d'explosion.

Mais il n'est toujours pas question d'utiliser les stations de dégazage. D'ailleurs, le taux de fréquentation de celle de Marseille est éloquent. Alors que chaque année des centaines de pétroliers font escale dans les ports de la région marseillaise pour alimenter les raffineries de l'étang de Berre, il y a eu seulement 248 pétroliers qui ont utilisé les services de la station de dégazage **en quatre ans,** de mars 1965 à mai 1969 ! Et encore ils sont venus presque toujours parce qu'ils devaient aller dans des chantiers de réparation navale, et que dans ce cas le règlement impose un certificat de propreté du navire (certificat de « free gas »).

Non seulement le nettoyage des pétroliers au large des côtes est extrêmement dangereux, mais en plus cela constitue probablement la source majeure de la pollution des mers et des océans.

On se souvient des dégâts causés, lors du naufrage du « Torrey Canion », par 100.000 tonnes de pétrole répandus dans la Manche. Mais chaque année, c'est 1.800.000 tonnes de pétrole qui sont déversés par les pétroliers qui se nettoient en haute mer, soit dix-huit fois plus. Et encore y a-t-il eu un progrès depuis que dans la plupart des navires on envoie les eaux de lavage polluées dans une citerne spéciale, où on les laisse décanter. On ne rejette plus à la mer que les eaux de décantation, et le pétrole restant est incorporé à la cargaison suivante ou détruit à terre. Avant la généralisation de ce procédé, c'étaient 3 millions de tonnes de pétrole qui chaque année allaient souiller les mers et océans.

Contre cette « marée noire » qui envahit les étendues marines, les gouvernements du monde entier n'ont su trouver qu'une seule riposte : interdire le rejet des déchets trop près des côtes. Lors de la conférence internationale de Londres de 1954, la limite a été fixée à 50 milles. En 1962, la zone côtière a été reportée à 100 milles, et cette décision n'est devenue « obligatoire » qu'en 1967. Mais les gouvernements peuvent-ils obliger par décret les résidus à ne pas se rapprocher des côtes et à ne pas les salir ?

Correspondant L.O.

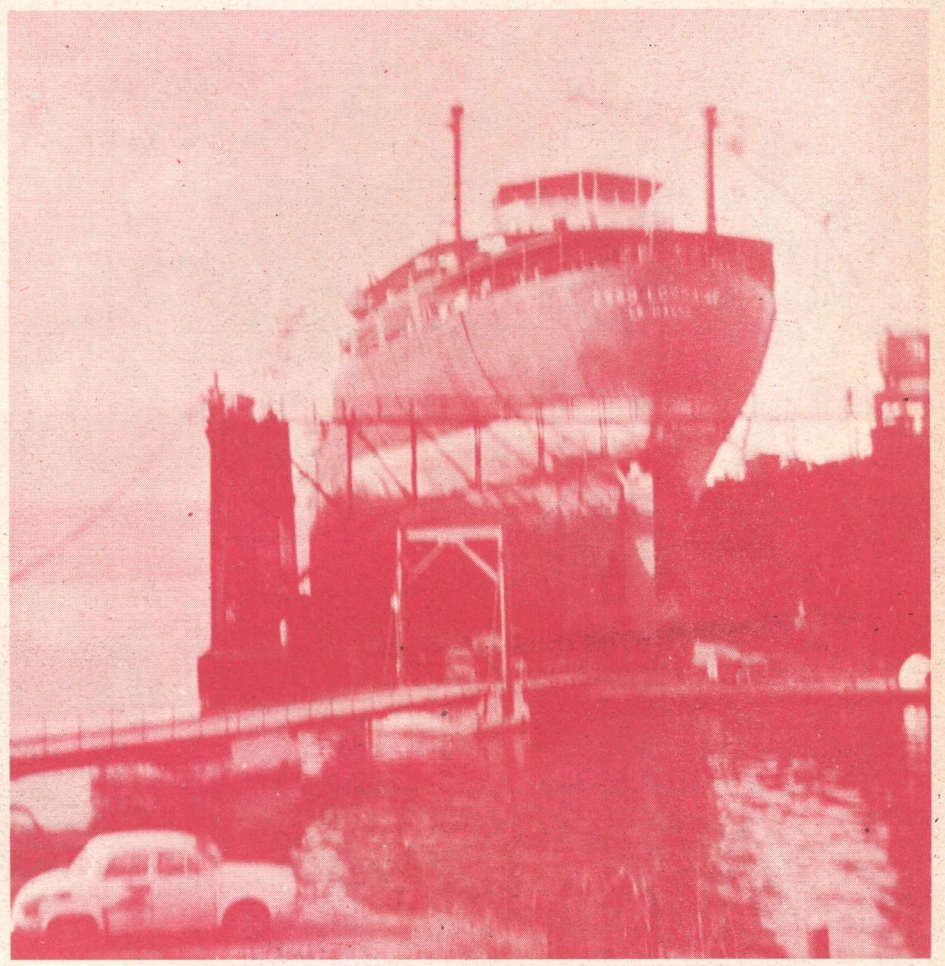

Accidents en série

Chez BENDIX *(Drancy)*

CHEZ Bendix, un ouvrier de de l'équipe 43 a été victime d'un accident alors qu'il nettoyait sa machine en cours de fonctionnement.

Il a fallu que ce soit ses camarades qui dégagent sa main broyée. On ne compte plus ce genre d'accidents chez Bendix. Et presque toujours c'est le même scénario, la direction s'efforce d'esquiver sa responsabilité.

Seulement quelles que soient les causes de ces accidents, une chose est certaine : nous savons tous qu'ils seraient beaucoup moins fréquents si les cadences étaient moins dures, si nous n'étions pas obligés de nous crever au boulot pour assurer le boni.

Encore une fois cet accident est la conséquence de nos conditions de travail qui se détériorent systématiquement.

Combien de temps tolérerons-nous encore cela ?

Extrait du bulletin LO Bendix (Drancy)

Chez RENAULT *(Billancourt)*

UN de nos camarades du 5441 vient d'avoir une main brûlée et les doigts de l'autre atteints par un court-circuit, alors qu'il réparait une perceuse au 70.

Les raisons de l'accident sont encore obscures, et on ne sait comment la Direction va se débrouiller pour faire endosser la responsabilité à ce camarade.

Les accidents au 70 et ailleurs se multiplient à une cadence rapide, et tout ça parce qu'il faut que la production sorte.

On nous fait travailler dans un mépris total de la sécurité, si bien qu'à la fin de la journée, on est content de ne pas avoir laissé notre peau au boulot.

Les patrons se moquent éperdument des ouvriers qu'ils emploient, et si l'un d'eux vient à être accidenté, ils savent le remplacer et le déclasser.

Pour eux, c'est la production avant tout.

Extrait du bulletin LO RNUR.

Chez CITROËN *(Levallois)*

CITROEN était déjà renommé pour ses cadences infernales, sa chiourme et la vétusté de ses installations. Par mauvais temps, on peut voir l'eau couler un peu partout dans l'usine.

Mais jeudi dernier, il faisait grand vent sur Paris et des dégâts importants ont eu lieu à Citroën. Des vitres ont éclaté un peu partout faisant un certain nombre de blessés. A Grenelle (15e), 4 camarades ont dû être hospitalisés pour avoir reçu des éclats de vitres. L'un d'entre eux avait reçu une vitre sur la tête, un autre a eu une veine de la main ouverte.

Bercot en remettra peut-être la responsabilité sur le dos de la nature, du vent indomptable.

En fait ces accidents n'ont rien d'étonnant quand on sait que Citroën préfère rafistoler les vitres avec du « masticon » plutôt que de les changer. Il n'y a pas de petite économie !

Extrait du bulletin LO.

Citroën Levallois

A ROUSSEL-UCLAF *(Romainville)*

AU bâtiment Grignard, usine 1, c'est maintenant presque tous les mois que l'on frôle l'accident, l'explosion et la mort. Il y a une dizaine de jours, l'usine était noyée sous un nuage de vapeurs bromhydriques. Quels sont les fautifs ? : les travailleurs, qui acceptent les cadences de travail ?, les responsables du service, qui ont pu constater la défectuosité du système d'élimination des dégagements bromés ?

Jeudi, au cours d'une réaction avec du magnésium, tout a failli sauter, et si cela s'était produit, il est sûr que l'on aurait pu déplorer de nombreuses victimes. Là aussi, quels sont les fautifs ?

Si un accident se produit, nous tenons la Direction dès maintenant, pour entièrement responsable.

Extrait du bulletin LO.

Roussel-Uclaf

Responsable de la publication : M. Bodinson — Composition : GRAPHIQUES-GAMBON - Tirage : ROTO-TECHNIC